

L'UNIVERSITE SYNDICALISTE

LUSMAG

DOSSIER

Regards
sur le métier

ENTRETIEN

Arkan Simaan

PORTRAIT

"La Sixième
c'est cool !"

FSU

Manifestation en décembre
La grève reste nécessaire



30 La Sixième « c'est cool » !

17

Dossier :
Regards sur le métier

8

Débat/opinion :
l'autonomie
de la jeunesse.



Édito

Deux semaines après les terribles attentats de New York et de Washington, l'horreur est toujours présente dans nos têtes. Images furtives, mêlant l'incroyable effondrement des tours symboles de la fierté américaine, les visages maculés de poussière et de sang des rescapés, et le regard fixe et désespéré des sauveteurs s'activant jour et nuit dans les décombres.

En même temps, parce que la vie a continué, parce que, au-delà de la condamnation de ces actes et du message de solidarité envoyé à nos collègues américains par notre conseil national, chacun de nous a dû se confronter à des réalités contradictoires et de nombreuses interrogations nous agitent, comme elles agitent les médias. Comment ne pas entendre les réactions de ceux qui, jusque parmi nos élèves, ont considéré que les trois minutes de silence en mémoire de ces victimes-ci étaient de trop par rapport au silence - quotidien celui-là - fait sur d'autres victimes civiles et innocentes dans les pays pauvres ?

Comment ne pas s'interroger sur l'ironie cruelle de l'Histoire qui conduit le gouvernement des Etats-Unis à désigner comme principaux suspects ceux que ses services secrets ont recrutés, financés et armés directement ou indirectement pendant des années ?

Comment ignorer que les paradis fiscaux, défendus par nombre de nations riches dans le cadre de la mondialisation libérale, abritent également le financement de réseaux terroristes ? Que les inégalités se creusent entre les plus riches et les plus pauvres et que les injustices faites aux peuples perdurent ? Comment voir tout cela et ne pas franchir la ligne qui consisterait à renvoyer dos à dos victimes et agresseurs ?

Comment éducateurs, comme syndicalistes, notre responsabilité est de réaffirmer les valeurs universelles du droit, de la justice, de la solidarité et de la paix. De dire que le recours aux frappes militaires - fussent-elles « chirurgicales » - a rarement permis de les promouvoir, et qu'une ONU modernisée et où la voix des sans-voix pourrait se faire entendre, devrait être le lieu privilégié de règlement pacifique des conflits, et de traduction des criminels internationaux en justice.

Nous devons réaffirmer qu'il faut pour cela penser le monde autrement, un monde où l'éducation doit être assurée comme un droit fondamental de chaque être humain, notamment en annulant la dette des pays pauvres et en investissant massivement dans les services publics d'éducation et de santé. Nous devons refuser l'amalgame entre terrorisme et civilisation musulmane, promouvoir le dialogue des cultures à travers une culture du dialogue, du respect de l'autre et de la tolérance, qui porte en France le beau nom de laïcité. Tout cela commence

demain, dans nos classes, dans nos actions syndicales.
Jean-Marie Maillard



Sommaire

Revue de presse	4	SNES échanges	29
30 jours	5	Portrait	30
Débat	6	<i>La Sixième « c'est cool » !</i>	
• <i>Courriers, témoignages</i>		Fenêtre sur	32
• <i>Opinion :</i>		<i>Un internat éducatif</i>	
<i>L'autonomie de la jeunesse</i>		International	34
Actualités	10	<i>Argentine : sauver l'éducation</i>	
<i>Charte de la mobilité : premier recul ministériel</i>		<i>Forum mondial de l'éducation</i>	
<i>Solidarité Toulouse</i>		<i>Eduquer dans une économie mondialisée</i>	
<i>Bassin d'éducation : les raisons d'une inquiétude</i>		<i>Equateur : l'âpreté des luttes</i>	
Éco/social	13	Culture	38
<i>Budget 2002 : encadrement des dépenses publiques</i>		• <i>Livres-revues</i>	
<i>Education nationale : à quand les améliorations ?</i>		• <i>Cinéma/Théâtre/Spectacles/Expositions</i>	
Dossier	17	• <i>Multimédia</i>	
<i>Regards sur le métier</i>		Entretien	44
Métier	25	<i>Avec Arkan Simaan :</i>	
<i>Arrêté sur les horaires de Sixième</i>		<i>Les aventuriers de la mesure du monde</i>	
<i>Histoire-géographie en lycée</i>			
<i>Philosophie</i>			

Avez-vous pensé à régler votre
COTISATION SYNDICALE ?
2001/2002 ?

L'Université Syndicaliste, hebdomadaire du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, 1, rue de Courty, 75341 Paris Cedex 07. Tél standard : 01 40 63 29 00). Directeur de la publication : Gérard Anthéaume, Tél. 01 42 80 91 04. Rédacteur en chef (hebdomadaire) : Serge Chatelain. Rédacteur en chef (magazine) : Alexis Chabot. Secrétaire de rédaction : Gabriëlle Hübner. Secrétaire de direction : Thérèse Bara. Collaborateurs permanents : Andrée Béhotéguy, Nicolas Beniès, Elodie Walck. Responsable publicité : Clotilde Poitevin, tél. : 01 42 80 96 05. Photocomposition et photogravure : C.A.G. Imprimerie : Roto Press Numéris, Livry-Gargan (93). C. P. N° 1578D73. Conception : Voltaire & Associés, 15, rue de la Banque, 75002 Paris. Prix du numéro : 7,80 F.

Abonnement : 1) Personnels de l'Education nationale : France 168 F ; étranger : 263 F. 2) Autres, France : 242 F ; étranger : 335 F. Publicité : France Telecom (2), MAIF (47), CASDEN (48). Encart France Abonnement (France métropolitaine). Photo de Une : Stock Market. Pour s'informer et donner son avis : Minitel 3615 USTEL, Mèl : Secgene@snes.edu, Internet : <http://www.snes.edu>

RENTRÉE

Prof, un métier d'avenir...



18 juillet 2001

ÉDUCATION : UNE MANNE DE 6 500 POSTES

Jack Lang devrait avoir les moyens de sa politique. L'Éducation nationale, premier poste de dépense de l'État (23 % du budget), a décroché une augmentation de 4 % pour 2002. Elle permettra notamment la création de 6 500 postes, la plupart dans le cadre du « plan pluriannuel de recrutement » qui vise à embaucher 185 000 enseignants d'ici à 2005. Cette manne ne sera pas superflue. Jack Lang a multiplié les annonces et un certain nombre de mesures doivent entrer en vigueur dès la rentrée. (...) Dans le supérieur, l'UNEF (syndicat majoritaire) espère « souffler sur les braises » d'un mécontentement larvé. L'effort prioritaire de Jack Lang devrait d'ailleurs être pour l'université – pas question de laisser mûrir un mouvement étudiant à six mois de la présidentielle. Claude Allègre, sacrifié sur l'autel de « la réforme à moyens constants », appréciera.



31 août 2001

« FLICS » ET « PROFS » OUBLIÉS DE LA RTT

Deux secteurs échappent à la négociation sur les 35 heures : la police (97 000 agents) et les enseignants (667 000). Dans les deux cas, le gouvernement ne peut appliquer la règle qu'il s'est fixée de réduire le temps de travail sans création nette d'emplois. A l'Éducation nationale, Jack Lang a supprimé le groupe de travail sur la question mis en place par son prédécesseur. FSU, UNSA, SGEN-CFDT et FERC-CGT ont appelé à une journée d'action le 22 septembre. Dans la police, le dossier n'est pas enterré. Une fois fixé sur son budget 2002, Daniel Vaillant a annoncé aux syndicats que des négociations s'engageraient en septembre. Les syndicats voient mal comment la RTT est possible.



SEPTEMBRE 2001

Les Français notent les profs

A lors que la crise du collège unique et les violences à l'école ternissent l'image de l'Éducation nationale, 7 Français sur 10 considèrent que les profs aiment leur métier. Pourtant, cette image positive des enseignants s'effrite lorsqu'on creuse un peu les raisons qui le leur ont fait choisir.

Si une majorité de sondés (52 %) estime que les profs ont le désir de transmettre un savoir, une très forte minorité les soupçonne d'avoir embrassé la carrière pour la sécurité de l'emploi (48 %) et les vacances (40 %). L'envie de travailler avec les jeunes ne vient qu'en quatrième position, avec 35 %.

(...) Qu'en pensent les parents ? 41 % jugent que les professeurs de leurs enfants sont « souvent absents » (44 % au collège, 38 % au lycée). Un quart d'entre eux estime que cela concerne une majorité des enseignants, ce jugement étant encore plus sévère chez les parents de lycéens (35 %).

(...) La violence à l'école occupe aujourd'hui tous les esprits. Interrogés sur ce point, une majorité de Français (56 %) estime que c'est d'abord aux parents de jouer un rôle pour l'endiguer (51 % des parents étant de cet avis). Ils citent loin derrière le chef d'établissement et les professeurs.

(...) Le moment est venu d'entreprendre une vraie réforme des lycées et collèges. Mais attention ! 52 % des Français – et 57 % des parents – considèrent que, pour la réussir, il faudrait recourir à un référendum. Façon de dire qu'il serait temps d'ouvrir largement le débat et d'y associer non seulement les experts, mais les forces vives du pays.

(...)



7 sept. 2001

« PARENTS », NOUVELLE DISCIPLINE ENSEIGNÉE AUX PROFESSEURS

(...) Jack Lang, en son consensuel for intérieur, l'a bien saisi, lui : l'Éducation nationale, ce n'est pas le mammoth, ce sont les antipodes. (...) Le ministre de l'Éducation, donc, toujours sans élever la voix parce que sa religion veloutée le lui interdit, enrichit moelleusement dès la rentrée la formation des maîtres d'une nouvelle matière ethnologique, « parents ». Il faut, avait-il susurré lors de l'université d'été de l'IUFM, que les professeurs « acquièrent des connaissances sur la fonction parentale et la famille ». Il faut que les géniteurs cessent de constituer cette équation à deux inconnues sur laquelle l'institution a toujours fait l'impasse. Non, l'écosystème parental n'est pas forcément un milieu hostile. Oui, le nouvel enseignement des sciences se voulant expérimental, tous les enseignants se doivent d'étudier in vivo l'éthologie de ces curieux cobayes.



5 sept. 2001

517 000 PROFS ET QUELQUES MANQUES

Précarité. Cette bonne rentrée se joue évidemment grâce au recours massif à des personnels précaires. Le SNES, syndicat majoritaire dans le secondaire, estime que 4 600 postes d'enseignants de lycée et collège n'ont pas été pourvus par des titulaires, soit 1 000 de plus que l'an dernier. (...) Le SNES dénonce par ailleurs la situation de certaines académies qui ne bénéficieraient pas du fameux « vivier » de contractuels qui permettent de boucher les trous. Ce serait le cas de Reims, Besançon ou Caen. (...) Mais la véritable épreuve de vérité se joue aujourd'hui avec l'arrivée des élèves. On sait que 1 200 élèves de lycée professionnel (LP) sont sans affectation en Seine-Saint-Denis, conséquence de l'augmentation significative des orientations en LP cette année.

Le dessin du mois



« Charlie Hebdo, septembre 2001. »



Pour que ne se reproduise pas une telle catastrophe

L'explosion de l'usine chimique AZF a fait de nombreuses victimes parmi les élèves et personnels des établissements scolaires de Toulouse. Pour tous, le choc psychologique est énorme. Les dégâts matériels sont immenses. De nombreuses écoles sont fermées. Sept collèges seront fermés de 2 à 4 jours, quatre pour 8 jours, sept pour 2 à 3 semaines. Dix lycées étaient fermés le lundi 24 et deux lycées professionnels sont fermés jusqu'à nouvel ordre, ainsi que deux sites de l'IUFM et l'université du Mirail.

Le SNES assure les personnels et les élèves de sa solidarité. Ses responsables locaux sont dès aujourd'hui auprès d'eux pour le leur témoigner et examiner avec eux les formes d'aide qui pourraient leur être apportées. Denis Paget, cosecrétaire général du SNES, et Monique Vuailat étaient présents à Toulouse mercredi 26 septembre. Ils se sont rendus dans les établissements concernés et rencontreront les responsables administratifs et politiques locaux.

Le SNES demande que toutes les mesures, tant au plan matériel que psychologique, soient prises pour que le travail puisse reprendre le plus vite possible dans de bonnes conditions, notamment de sécurité, y compris dans la période transitoire, et cela dans tous les quartiers concernés.

Au-delà, les responsabilités engagées doivent être recherchées. Ce dramatique événement ne doit rien à la fatalité et le risque encouru par les quartiers et établissements scolaires avait déjà été dénoncé par de nombreux responsables locaux.

De nombreux sites aussi dangereux existent en d'autres points du territoire. Tout doit être mis en œuvre pour éviter que se reproduise une telle catastrophe. Parce que de nombreux établissements scolaires sont concernés, l'Éducation nationale doit être partie prenante de la réflexion qui s'impose.

SOLIDARITÉ. Le SNES lance un appel à souscription pour aider les victimes de la catastrophe. Libellez votre chèque à l'ordre du SNES, en précisant au verso « Solidarité Toulouse » et l'adresser au SNES, 1, rue de Courty, 75341 Paris Cedex 07 qui transmettra à la section FSU de Haute-Garonne. Pour sa part, le S4 a d'ores et déjà envoyé une somme de 25 000 F.

11 août **Licenciements.** AOM-Air Liberté « fait le tri » parmi ses employés.

15 août **OGM.** Destruction d'un champ de maïs transgénique dans la Drôme.

28 août **Mondialisation.** Réunion à Arles de la première université d'été d'ATTAC.

30 août **Événement.** Parution du livre de Monique Vuailat, « J'ai connu sept ministres de l'Éducation nationale ».

31 août **Durban.** Ouverture de la Conférence contre le racisme.

5 sept. **Hourra !** Rentrée des élèves...

11 sept. **Deuil.** Attentats à New York et à Washington.

12 sept. **Débat.** Alors que le PS « rougit » sa position, Lionel Jospin prend ses distances avec la taxe Tobin.

14 sept. **35 heures.** Le premier ministre autorise les petites entreprises à déroger à la loi Aubry.

15 sept. **Ouverture.** Les premiers étudiants issus des « conventions ZEP » font leur entrée à Sciences Po.

17 sept. **35 heures (suite).** Les syndicats d'enseignants demandent l'ouverture de négociations sur les 35 heures.

18 sept. **Sous.** Laurent Fabius présente le budget 2002, fondé sur une hypothèse de croissance de 2,5 %. Le budget de l'Éducation nationale augmente de 4 %.

21 sept. **Toulouse.** Explosion de l'usine chimique AZF : de nombreuses victimes parmi les élèves et les personnels de l'Éducation nationale.

22 sept. **Revendication.** Manifestation nationale contre la précarité et pour la réduction du temps de travail dans l'Éducation nationale.

Civilisations

Gare aux idées simples

Les attentats du 11 septembre ont incité les lecteurs désireux de comprendre à se précipiter en masse sur *Le choc des civilisations* (1). Le politologue américain Samuel Huntington y explique que les conflits entre civilisations, spécialement entre l'Islam et l'Occident, vont succéder à l'affrontement Est-Ouest. Prémonition ? Séduisante par sa simplicité, la thèse a en réalité essuyé une sérieuse volée de bois vert de la communauté scientifique. Huntington en effet définit une civilisation comme déterminée principalement par le facteur religieux, ce qui est très contestable. Il considère implicitement qu'une aire culturelle correspond à une communauté politique, ce qui est manifestement faux. Surtout, sa conception de la culture est contredite par tous les travaux anthropologiques. Loin d'être homogène et monolithique, la

culture islamique, comme toutes les autres, est diverse et en évolution perpétuelle. Le jihad n'est pas un trait constitutif de cette culture mais une réinvention récente, pour les besoins d'une cause politique que les Américains ont d'ailleurs puissamment aidée au gré de leurs intérêts. Le problème est que la thèse de Huntington n'est pas seulement fautive, elle est dangereuse. Par sa popularité, l'opposition apparemment inévitable entre Islam et Occident, entre jihad et croisade, diffuse une représentation du monde qui finit par provoquer un effet de réalité, ne serait-ce qu'en incitant chacun à croire qu'il faut nécessairement choisir son camp dans les combats douteux qui s'annoncent.

Arnaud Parienty

1. Samuel Huntington, *Le choc des civilisations*, Odile Jacob, 1997.

A message for SNES

Dear Colleagues,

Bob Chase, President of National Education Association (USA)

Thank you for your comforting message to me and NEA. This is a very difficult time for all of us... the magnitude of this terror is just beginning to hit us. We are all fearful of what might happen next. This unspeakable act of terrorism not only impacts on us in the USA, but also impacts all peace-loving people around the world. Your message of concern and caring is much appreciated. Thank you and pray for us all.

Vacataires

Ça suffit !

S1, collègue H.-Barnier - Marseille (13)

Il est inutile d'épiloguer sur la revalorisation, sur la RTT ou sur les nouvelles prérogatives des chefs d'établissement si l'on ignore la situation des vacataires. Refuser ce type de recrutement est un préalable à toute revendication et surtout une protection de tous les statuts. Faisons pression sur nos chefs d'établissement afin de les dissuader de recruter des vacataires, car n'oublions pas que ce sont eux qui les recrutent sous contrat de droit privé et qu'ils n'ont droit ni aux congés payés, ni à la couverture sociale, ni encore aux APP.

Faisons donc en sorte que ces collègues aient droit à un minimum de dignité, soutenons-les en exigeant qu'ils soient intégrés dans une autre catégorie. Car après avoir réclamé la disparition des MA, accepter l'existence d'une catégorie beaucoup plus précarisée et défavorisée serait un comble. Un syndicat digne de ce nom doit prendre toute la mesure de ce scandale et annoncer clairement les actions à conduire. Notre établissement n'a pas attendu ce mot d'ordre pour agir, mais nombreux sont ceux qui doivent être réveillés.

LE MINISTÈRE PERSISTE ET SIGNE : LE JUGE ADMINISTRATIF AUSSI...

Un de nos collègues, injustement suspendu par le recteur de Grenoble avait obtenu gain de cause auprès du tribunal administratif compétent. Ce dernier, par jugement en date du 28 mai 1999, lui avait donné raison en considérant sa suspension comme illégale.

Qu'à cela ne tienne, le ministre de l'Éducation nationale ne se le tint pas pour dit, il fit appel. La cour administrative d'appel de Lyon, par un arrêt en date du 19 juin 2001, vient de rappeler au ministre les règles de droit : l'article 30 de la loi du 13 juillet 1983 prévoit que « en cas de faute grave commise par un fonctionnaire, qu'il s'agisse d'un manquement à ses obligations professionnelles ou d'une infraction de droit commun, l'auteur de cette faute peut être suspendu par l'autorité ayant pouvoir disciplinaire qui saisit, sans délai, le conseil de discipline ».

Il résulte de ces dispositions que le seul fait que le procureur de la République a été saisi (en l'absence de tout autre indice) ne justifie pas une mesure de suspension mais pouvait donner lieu à des mesures internes d'organisation du service. L'État est condamné à payer à l'intéressé une somme de 5 000 F au titre des frais exposés.

Gageons que le ministre aura le bon goût de s'arrêter là dans ses démarches après une réaffirmation des droits des personnels qui sont aussi des citoyens ayant des droits et des devoirs.

Catherine Gourbier

ECJS

Dédoublément sous condition ?

Jacques B., 76600 Le Havre

Je crois avoir lu dans l'US que les séquences d'ECJS devaient être systématiquement dédoublées. Mon proviseur affirme le contraire et prétend appliquer les seuils classiques de dédoublément. Trois divisions (et trois collègues...) sont concernés dans mon lycée. Quels sont les textes de référence ? Je viens de passer 1 heure sur les sites officiels sans trouver. Il y a une certaine urgence...

Réponse : non !

Il n'y a pas de « seuil classique » de dédoublément (BO n° 24 du 14/6/2001) formule déjà remise en cause dans le BO n° 3 du 20 janvier 2000 et surtout pas en ECJS. L'horaire entre parenthèses est un horaire dédoublé sans conditions, ce qui avait déjà été précisé d'entrée dans le premier texte définissant l'ECJS (en Seconde alors, mais l'horaire est identique pour les trois niveaux). BO n° 21 du 27 mai 1999, p. 1022

Science et vie, septembre 2001

« L'échec des maths à l'école » à la une du mensuel « Science et vie »

Brigitte Sotura

On pouvait attendre mieux d'une revue de vulgarisation scientifique que de relancer, deux ans après la déclaration de Claude Allègre sur la dévaluation inéluctable des mathématiques, une campagne anti-maths en annonçant l'échec des maths à l'école.

La qualité de l'enseignement est abordée, le verdict est sans appel : un enseignement en péril. L'article s'appuie essentiellement sur des témoignages d'universitaires et installe le doute sur la qualification des professeurs du second degré. Au passage, rien n'est dit sur les difficultés de l'enseignement supérieur, la formation qu'il dispense aux futurs professeurs du premier et du second degré. Les mathématiques responsables de l'inégalité des chances ? Des travaux récents du sociologue Pierre Merle montrent un certain « embourgeoisement » des Terminales scientifiques. L'auteur de l'article de *Science et Vie* en attribue la responsabilité au seul enseignement des maths (qui ne représente qu'un cinquième de l'ensemble de la formation dispensée en S). Pourquoi ne s'interroge-t-il pas sur les effets de la réduction continue des horaires de maths de la Sixième à

la Terminale ? de l'unification des séries scientifiques ? de l'éclatement de l'enseignement entre tronc commun et spécialité ?

L'échec en DEUG, la souffrance de l'élève, c'est encore la faute des maths.

La fin de l'article est plus nuancée : mais qu'aura retenu le lecteur pressé ?

La réflexion nécessaire sur l'enseignement des mathématiques et plus généralement sur celui des sciences, dans la société d'aujourd'hui, méritait mieux. Dans les dix ans qui viennent, notre pays va devoir répondre à une forte croissance des besoins en ingénieurs, techniciens, professeurs de sciences... Former mieux et plus de scientifiques : c'est un défi qui est lancé aux enseignants, et aussi au pays. Quel enseignement des sciences, quels moyens (pédagogiques, matériels...) permettront d'y parvenir ? Ces questions dépassent largement celle de l'épreuve du bac S. Les actes du colloque organisé par le SNES en décembre 2000 seront bientôt disponibles. Ils apportent des éléments incontournables pour la réflexion sur l'enseignement des sciences et éloignés des réponses simplistes. ■



LÉOPOLD BELLAN

CONCOURS GÉNÉRAL DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

• FONDÉ EN 1926 •

Les inscriptions pour l'année 2002 ont débuté

Il offre l'opportunité aux candidats qui y prennent part de mesurer leur talent à un niveau national et, aussi, d'obtenir un diplôme. 200 000 F de récompense sont décernés chaque année.

Le Concours Général de Musique et d'Art Dramatique Léopold Bellan est l'une des activités les plus anciennes de la **Fondation Léopold-Bellan** (reconnue d'utilité publique). La Fondation est présente dans les secteurs médical, social et médico-social avec 24 établissements ou activités au profit des malades, des personnes âgées dépendantes, des personnes handicapées mentales (enfants, adolescents, adultes) et des jeunes en danger ou en difficulté sociale.

RESPONSABLE DU CONCOURS : LILIANE LEMELLE
Tél. : 01 53 42 11 77 • Fax : 01 45 22 12 07

Scolarité

Une rentrée coûteuse

Françoise D.

Combien va coûter cette rentrée aux parents ? + 4,3 % comme l'a annoncé la CSF (Confédération syndicale des familles) où + 2 % comme l'a affirmé le ministère qui a promis un bilan pour octobre ? D'ores et déjà, chacun est d'accord pour désigner le coupable : le prix du papier qui a grimpé de 130 % entre avril 2000 et avril 2001.

La CSF a également chiffré le coût de la scolarité pour les familles. Pour le second cycle, elle avance un budget moyen de 1 963 F pour un élève de Sixième, 3 508 F pour une Seconde générale et même 4 722 F pour un élève de Seconde techno-

logique industrielle. Ces montants, établis à partir de prix moyens, comprennent les frais de papeterie, cartable, livres, équipement sportif et frais administratifs. Ils ne prennent pas en compte ce qui relève notamment des sorties et de l'équipement informatique.

Autant dire que, pour certaines familles, les dépenses scolaires représentent une part importante des revenus du mois de septembre, même si ces dépenses s'étalent tout au long de l'année. Autant dire aussi que nos revendications en matière de bourses et de gratuité de l'enseignement sont plus que jamais à l'ordre du jour.

RETENUES POUR GRÈVE

En cas de grève, l'administration prélève un trentième du traitement brut, c'est-à-dire qu'elle prélève y compris sur des sommes qu'elle ne verse pas : retenues pour pension civile, RDS, CSG. Il n'y a pas de petits profits, et lorsque les grèves sont nombreuses, cela finit par chiffrer...

Utilisant le dossier contentieux mis à la disposition des syndiqués, un collègue a saisi le tribunal administratif. Il vient de faire condamner le recteur de Strasbourg à lui rembourser la somme de 533,33 F de prélèvements abusifs pour six jours de grève, portant intérêt, outre la somme de 500 F pour les frais de procédure. Bien fait (1).

Francis Berguin

(1) Tribunal administratif de Strasbourg, 14 mai 2001, M. Christian Biache, c/recteur de l'académie de Strasbourg, n° 991642.

Obligations de service

Evaluation en Sixième

Annie B., collègue Paul-Bert de Cachan (94)

L'Éducation nationale a une curieuse compréhension de la loi sur la réduction du temps de travail : notre équipe de direction demande en effet aux professeurs de Sixième (toutes disciplines confondues) de saisir sur CASIMIR, en dehors de leur temps de service, les résultats à venir de l'évaluation de Sixième.

Il me semble bien que la saisie des codes ne fait pas partie de nos obligations de service, ni de la tâche de professeur principal, ce que notre direction avait également envisagé ! Pouvez-vous me le confirmer ?

Un professeur de français du collège

Jean-Jacques-Rousseau de Carvin (62)

Y a-t-il un texte officiel qui oblige les professeurs de français de Sixième qui ont passé des heures à corriger les livrets d'évaluation (souvent pour 2 classes) à reporter eux-mêmes les codes sur l'ordinateur du collège ? Est-il normal que, venant déposer mes tests corrigés au bureau du principal adjoint comme l'an dernier (c'était les aides-éducateurs qui enregistraient les résultats) je me sois fait taxer de « paresseuse » sans autre explication ? On m'a aussi menacée de me priver l'an prochain de mes demi-journées de liberté (chacun sait, bien sûr, qu'en dehors de leurs heures de cours, les professeurs de français ne font rien...). On m'a également reproché d'avoir manqué une demi-journée lors de la prérentrée. En effet je suis aussi parent d'élève et je devais conduire mon fils dans un internat parisien. Je précise enfin que je ne suis que très rarement absente pour maladie et que l'autorisation demandée était tout à fait exceptionnelle.

Que pensez-vous de tout cela ?

Réponse

Le SNES appelle tous les enseignants de collège à exiger une reconnaissance de la surcharge de travail occasionnée par l'évaluation Sixième (HSE, récupération sous la forme de 2 à 3 heures libérées...). En tout état de cause, la saisie sur CASIMIR est un travail administratif qui ne fait pas partie des obligations de service des enseignants.

RTT

RTT
Signez la pétition parue
dans l'US n° 551
et le *Courrier de S1* n° 2

Ne nous oubliez pas !

Maurice A., Sébastien G., collègue Van-Gogh - Émerainville (77)

Les trente-cinq heures se généralisent dans le secteur privé comme dans le public. Qui pense à nous ? Diminuer notre temps de service apparaît dans l'immédiat impossible car le nombre de candidats présentant le concours ne cesse de décroître, alors que seules des créations de postes supplémentaires permettraient une réduction du temps de travail. Une revalorisation de notre métier s'impose donc. Nous ne pouvons nous contenter d'une décharge de quelques heures qui seraient inévitablement transformées, dans l'état actuel de notre profession, en heures supplémentaires. Seule une revalorisation de notre statut permettrait de recruter du personnel compétent et d'envisager la mise en place sereine et progressive d'une réduction du temps de travail. Une revalorisation de notre statut qui passerait par une meilleure rémunération, par l'intégration au temps de service des tâches accomplies hors enseignement et par une amélioration de nos conditions de travail : limitation des tâches, des effectifs par classe (surtout au lycée), lutte contre la violence, etc.

Il faut nous mobiliser pour que nous ne soyons pas les oubliés de la RTT. Seule une revalorisation de notre statut peut rendre possible le passage aux trente-cinq heures.

DU FAIT DE L'ALLONGEMENT DES ÉTUDES, du départ de plus en plus tardif du domicile familial, de l'accès à un emploi stable lui aussi de plus en plus tardif, la jeunesse constitue aujourd'hui un nouvel âge de la vie et plus une courte période dorée entre l'adolescence et l'âge adulte. La législation, elle, n'a pas évolué pour répondre aux besoins et aux aspirations des jeunes.

Pour l'autonomie de la jeunesse

La jeunesse subit un véritable bizutage

Les dispositifs d'aide destinés aux jeunes s'accumulent sans aucune cohérence, ils restent le plus souvent mal ciblés et insuffisants. Surtout l'essentiel de ces aides est attribué à la famille ou en fonction de la situation de celle-ci, rarement en fonction de la situation propre du jeune. La société s'obstine à nous considérer comme des enfants à la charge de nos parents. Les conséquences de cette politique ou plutôt de cette non-politi-



Yassir Fichtali
Président de l'UNEF

que sont cruelles. Un jeune en formation n'a qu'un seul choix : rester dépendant de sa famille ou prendre son autonomie et se retrouver face à la précarité. 35% des jeunes de 26 ans vivent encore chez leurs parents, 18% des 20-29 ans vivent en dessous du seuil de pauvreté, plus d'un tiers des étudiants doivent se salarier pour financer leurs études. La jeunesse doit subir un véritable bizutage avant d'obtenir le statut d'adulte. Aucune reconnaissance ne nous est accordée par la société. Depuis déjà plusieurs années, l'UNEF se bat pour un statut social de l'étudiant, pour la reconnaissance de notre autonomie. Cette bataille a permis des avancées concrètes pour les étudiants, comme le maintien de bourse en cas de redoublement et les commissions d'allocations d'études, mais la réforme globale du système d'aide sociale qu'attendent les étudiants se fait toujours attendre. Notre réflexion tout d'abord centrée sur les

étudiants s'est élargie récemment à l'ensemble de la jeunesse en formation ou en insertion, en effet, si la jeunesse est diverse, tous les jeunes ressentent un besoin de formation et souhaitent être autonomes. Avec d'autres organisations nous avons, à l'initiative de la FMF, participé au séminaire « autonomie de la jeunesse » afin de sensibiliser les pouvoirs publics sur cette question.

Ce travail n'a pas été vain, lors du dernier congrès de l'UNEF-ID, avant la réunification, les cinq principales formations politiques invitées à débattre avec les étudiants se sont exprimées en faveur d'une reconnaissance de l'autonomie de la jeunesse. Il reste cependant beaucoup à faire. En juin dernier la conférence de la famille a abordé la question des jeunes adultes sans représentants des organisations représentatives de la jeunesse ou de l'éducation. Une fois de plus le statut social du jeune n'est traité qu'au travers du prisme familial. C'est ce qui a conduit seize organisations à lancer à notre initiative un appel pour la tenue d'un sommet sur l'autonomie de la jeunesse.

Si l'autonomie de la jeunesse est enfin un sujet important dans le débat de la société, elle a fait l'objet d'une loi adoptée par le Parlement, il faut rester vigilant sur le sens que certains donnent au mot autonomie. Pour nous, l'autonomie ce n'est pas l'assistance, c'est pourquoi nous refusons l'idée d'un RMI jeune, pour nous l'autonomie ne s'accorde pas à crédit c'est pourquoi nous refusons également l'idée de prêts avancés par le Conseil économique et social. L'UNEF revendique la mise en place d'une allocation d'autonomie qui serait attribuée à tous les jeunes en formation ou en insertion sur la base d'un projet.

Cette aide serait attribuée à partir de 18 ans, dans certains cas 16 ans, et jusqu'à la fin de la formation. Elle devra être d'un montant suffisant pour permettre au jeune de se consacrer pleinement à sa formation sans être entravé par des contingences matérielles ou ses origines sociales.

Parce que nous ne considérons pas l'autonomie uniquement comme une somme versée sur votre compte tous les mois, il faudra mettre également en place des dispositifs favorisant l'accès des jeunes au logement, à la culture à la santé, aux transports... Être autonome c'est d'abord être maître de son destin, de ses choix de vie.

L'UNEF revendique la mise en place d'une allocation d'autonomie qui serait attribuée à tous les jeunes en formation ou en insertion sur la base d'un projet.

Certes la mise en place d'une telle allocation a un coût mais il est l'heure pour les pouvoirs publics de faire le pari de la jeunesse si on ne veut pas couper définitivement cette jeunesse du reste de la société.

La commission nationale pour l'autonomie de la jeunesse doit rendre son rapport en décembre. Nous participerons à ses travaux.

D'ici là et après, avec tous ceux qui pensent qu'on ne peut pas rester sourd aux aspirations de la jeunesse, nous continuerons notre combat pour qu'être autonome soit un droit et plus un luxe. ■

Une priorité et un véritable enjeu de société

Pour l'Union nationale des associations familiales, la politique en direction de la jeunesse constitue sans nul doute un enjeu majeur pour la société. En effet, force est de constater que la situation des jeunes s'est profondément modifiée au cours de ces dernières années entraînant des difficultés d'insertion et générant des situations parfois dramatiques à tel point que les familles restent bien souvent leur seul soutien.

Plusieurs éléments marquent ces transformations : la durée de la formation initiale s'est sensiblement allongée, l'accès à un emploi stable se fait plus tard, le niveau de salaire et de vie des jeunes a également subi les effets de la crise économique, conduisant une part croissante de jeunes adultes à une situation de précarité, voire de pauvreté. Ces évolutions ont entraîné un report sensible de l'âge de l'autonomie familiale où le jeune quitte le domicile parental, accède à un logement autonome et fonde sa propre famille.

Aujourd'hui, à la différence d'hier, le jeune se trouve devant une immense difficulté : assumer ses responsabilités et faire des choix personnels tout en restant dépendant économiquement de sa famille.

La situation actuelle est donc complexe car de nombreux jeunes doivent cumuler études et emploi. D'autres encore renoncent à des formations faute de disposer des ressources indispensables et s'engagent trop tôt dans un métier qui ne leur plaît guère.

Face à cette situation, les pouvoirs publics, mais également tous les acteurs de la vie économique et sociale, se doivent d'apporter des réponses appropriées aux besoins et aux attentes des jeunes en mettant en place des actions d'envergure. Il convient en effet de rénover le travail dans sa fonction essentielle d'insertion sociale, d'améliorer les dispositifs de formation des jeunes



© DANIEL MAJOURY

Hubert Brin
Président de l'UNAF

Le jeune se trouve devant une immense difficulté : assumer ses responsabilités et faire des choix personnels tout en restant dépendant économiquement de sa famille.

crire dans un cursus linéaire de droits et de devoirs, de liberté et de responsabilité, associant autour de chaque jeune adulte l'ensemble des acteurs de la vie sociale. Telles sont les conditions qui permettront que se réalise « ce passage subtil qui conduit à la raison de vivre » en tant que citoyen libre, digne, responsable et solidaire. En effet, chaque rupture subie par les jeunes dans leur démarche de construction d'un projet de vie personnel vient contrecarrer leur volonté de s'inscrire dans notre histoire collective. Construire un projet impose d'avoir un champ de vision qui porte sur des échéances de moyen et de long terme. C'est tout le sens de la démarche dans laquelle s'est engagée l'Union nationale des associations familiales. ■

dans une réelle perspective de professionnalisation durable, de pérenniser cette formation tout au long de la vie et enfin d'assurer aux jeunes adultes, sans pour autant recourir à une forme d'assistance, les moyens d'une existence autonome et digne. Pour autant, de tels dispositifs ne sont pas suffisants pour permettre l'épanouissement de notre jeunesse. D'autres aspects des politiques publiques doivent intervenir : santé, protection sociale, fiscalité, logement, aide aux jeunes familles.

Ce dernier point mérite une attention particulière. Le fait de fonder une famille, d'avoir des enfants est contraint

par des considérations matérielles mais doit avant tout reposer sur un choix personnel. L'État a le devoir de créer les moyens leur permettant d'exercer ces choix.

Investir sur l'insertion économique et sociale des jeunes adultes est un investissement au bénéfice de la collectivité nationale tout entière.

Cet investissement doit s'inscrire dans un cursus linéaire de droits et de devoirs, de liberté et de responsabilité, associant autour de chaque jeune adulte l'ensemble des acteurs de la vie sociale. Telles sont les conditions qui permettront que se réalise « ce passage subtil qui conduit à la raison de vivre » en tant que citoyen libre, digne, responsable et solidaire. En effet, chaque rupture subie par les jeunes dans leur démarche de construction d'un projet de vie personnel vient contrecarrer leur volonté de s'inscrire dans notre histoire collective. Construire un projet impose d'avoir un champ de vision qui porte sur des échéances de moyen et de long terme. C'est tout le sens de la démarche dans laquelle s'est engagée l'Union nationale des associations familiales. ■



RESSY

UNIVERSITÉ D'AUTOMNE

Le patronat français et l'entreprise d'aujourd'hui

LE SAMEDI 6 OCTOBRE 2001 DE 9 H 30 À 17 H

12, rue Cabanis, 75013 Paris - M° Glacière, Saint-Jacques ou RER Denfert-Rochereau - Contact : 06 75 23 17 02

Service hebdomadaire

MI-SE

Cette année encore, de nombreuses académies font état des problèmes rencontrés face à des chefs d'établissement en ce qui concerne le temps de service des surveillants d'externat. Par manque de connaissance des textes ou par volonté délibérée, certains principaux tentent d'imposer un service hebdomadaire de 32 heures aux SE. La circulaire de 1968, doit-on le rappeler, est pourtant claire et abaisse les maxima de service à 32 heures pour les SE et décompte de ce temps de service 4 heures d'activités pédagogiques particulières (2 heures décomptées doubles).

Ceci nous donne donc un temps de service hebdomadaire de 28 heures pour les SE comme le précise clairement la réponse ministérielle de 1969. Une fois encore, nous devons rester vigilants et faire respecter les maxima de service.

Ne laissons pas bafouer la reconnaissance de notre rôle éducatif.

Langues vivantes

Les académies dans l'action le 26 septembre

A l'appel du collectif LV : APLV, SLNL, AFR, SNES, UNSEN-CGT, SUD-Education, les académies seront dans l'action. Lors de rassemblements devant les académies, les rectorats, les CRDP... les collègues du SNES distribueront des tracts rappelant à tous la réelle situation de l'enseignement des langues vivantes. Ils feront signer des pétitions où ils rappellent leurs exigences : au minimum 3 heures/élève pour toutes les classes de toutes les séries en lycée et 4 heures en collège, aucune classe de langue à plus de 15 élèves, la diversification effective des langues enseignées, le maintien des parcours avec 3 LV, le gel de toute suppression de postes, l'emploi des enseignants dans leur spécialité et la création de tous les postes nécessaires, le retrait de la circulaire du 30 août 2001 sur les groupes de compétence.

Ils feront part de ces exigences lors des audiences demandées aux recteurs.

CDFN DE LA FSU. Décisions.

Manifestation nationale La grève reste nécessaire

Le conseil fédéral national de la FSU qui s'est réuni les 18 et 19 septembre a été marqué par les attentats aux USA et leurs suites : expression de l'émotion, mais aussi débat sur la riposte envisagée et surtout sur les raisons profondes du terrorisme et sur les moyens de l'éradiquer.

A quelques semaines de l'échéance du 1^{er} janvier 2002, chacun a fait le point sur l'avancement des négociations sur la RTT : avis très critiques, mais avec des nuances suivant les ministères et entre les différentes catégories de l'Education nationale. En tout cas, il n'y a aucune création d'emploi et les enseignants restent exclus.

Le développement de l'action a suscité de nombreuses questions. Comment susciter une mobilisation qui n'est pour l'instant pas vraiment au rendez-vous, comme l'a confirmé la journée du 22 septembre ? Faut-il définir des priorités dans la plate-forme revendicative ? Comment la FSU peut-elle

peser dans la campagne de l'élection présidentielle pour que les questions de l'école y soient débattues ? Quelles initiatives la FSU peut-elle prendre pour dépasser les limites actuelles du contexte unitaire, tant au plan de la fonction publique (4 fédérations viennent d'annoncer qu'elles diffèrent toute forme d'action du fait des attentats) qu'au plan de l'Education nationale ?

Le CDFN a rappelé les objectifs de la FSU :

- Répondre au défi de la qualification par des réformes de fond du système éducatif, qui associent étroitement évolution des métiers, amélioration de la situation des personnels, renforcement du travail collectif, lutte contre l'échec scolaire et pour une scolarisation efficace des plus défavorisés.

- Réduire le temps et la charge de travail pour l'ensemble des personnels.

- Relever le défi du recrutement de personnels qualifiés.

- Améliorer rapidement la situation des jeunes.

Il estime qu'une grève reste nécessaire, notamment pour peser sur les choix budgétaires. La FSU prendra tous les contacts nécessaires pour donner une dimension unitaire à cette grève. Le bureau fédéral du 15 octobre fera le bilan de ses contacts ainsi que des débats des syndicats nationaux.

En même temps, la FSU va engager la campagne qui doit aboutir à une manifestation nationale pour la transformation et l'amélioration du système éducatif et de la situation de ses personnels. Le bureau fédéral du 1^{er} octobre arrêtera la date de cette manifestation, qui devrait se situer en décembre.

Ces décisions convergent largement avec celles du dernier conseil national du SNES. Une commission administrative extraordinaire, convoquée le 16 octobre, fera le point de la situation, notamment par rapport à un éventuelle décision de grève. ■ Bernard Boisseau

DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Echos des mobilisations

Collège Bellefontaine de Toulouse. L'établissement (quartier du Mirail) classé ZEP et zone sensible a été marqué l'an dernier par une progression sensible des phénomènes de violence. La situation s'est aggravée depuis l'an dernier avec l'arrivée d'une centaine d'élèves supplémentaires à la rentrée. Les personnels ont mené une grève de

quinze jours. Suite aux délégations auprès de l'inspecteur d'académie et du rectorat, deux postes de MI-SE et _ poste d'infirmière ont été attribués à l'établissement. Vendredi 21, au moment où l'explosion de l'usine AZF provoquait des dégâts considérables dans l'établissement, la grève se poursuivait pour l'obtention du poste supplémentaire de CPE, indispensable à la bonne marche de l'établissement. Le SNES est intervenu auprès du directeur de Cabinet qui s'est engagé à examiner la situation.

Par ailleurs, les personnels ATOS du **Collège de Séméac près de Tarbes** sont en grève depuis près de 15 jours et les personnels enseignants depuis une semaine. Ils demandent l'attribution d'un

poste d'ATOS. Devant l'impossibilité de se faire entendre par l'inspecteur d'académie et la rectrice, la section départementale de la FSU a décidé d'appeler les personnels des Hautes-Pyrénées à la grève le vendredi 21 septembre. **Collège Louise-Michel à Marignac (académie de Limoges)** : organisation d'un refus collectif des HSE octroyées à l'établissement pour la réforme de la Sixième.

Lycée Diderot (Paris 19^e) : une délégation est reçue au rectorat le 19 septembre pour remettre une pétition signée par 84 personnes sur un total de 126 pour la création d'une seconde supplémentaire. Pour l'instant, n'ont été obtenues que 16 heures de surveillance. ■

Avez-vous pensé à régler votre
COTISATION SYNDICALE
2001/2002?

Premier recul ministériel

À la suite d'une audience au cours de laquelle le SNES et le SNEP ont fait connaître à la DPE leur détermination à s'opposer à la mise en œuvre de telles orientations*, le ministère renonce finalement à les appliquer pour le mouvement et les listes d'aptitude 2002. Le cabinet du ministre en a donné confirmation au SNES. Dont acte ! Nous entendons cependant rester vigilants et, tout en intervenant pour obtenir des améliorations immédiates, nous appelons les personnels à agir avec le SNES pour des carrières moins uniformes, plus attractives, respectueuses de notre identité professionnelle et des spécificités de notre métier. ■

Nicole Sergent

* Voir dossier, p. 23.

CHARTRE PLURIANNUELLE DE LA MOBILITÉ 2002-2005 : EXTRAITS

- « La mobilité géographique n'est pas une finalité en soi... »
- « Les possibilités d'avancement, de grade ou de promotion de corps sont des garanties offertes par le statut général de la fonction publique, destinées à reconnaître et à valoriser les compétences des agents les plus méritants. Largement fondées sur l'existence de « barèmes » valorisant l'ancienneté et n'offrant pas de possibilité de changement d'affectation, les conditions actuelles du déroulement de carrière des personnels du second degré ne répondent pas aux objectifs prévus par le statut de la fonction publique. »
- « Les procédures d'affectation, de promotion, de mise à disposition ou de détachement doivent mieux s'inscrire dans le cadre des politiques académiques. »
- « L'attribution des congés au titre de la formation et la valorisation des agents ayant déjà exercé certains types de fonction s'inscriront dans les objectifs des parcours professionnels académiques. »
- « Seule une gestion de proximité peut favoriser l'adéquation entre les caractéristiques des postes et les aptitudes et les souhaits des personnes. Les procédures de mobilité doivent donc viser à renforcer les compétences des services académiques en la matière pour leur permettre d'élaborer des politiques de personnels correspondant à la mise en œuvre de leur carte des formations. »
- « Les conditions d'affectation au sein d'une académie seront liées à la nature des postes et des établissements. »
- « Les modalités de valorisation de ces expériences doivent être réalisées par chaque académie qui devra construire et proposer à chaque agent, à différentes étapes de sa carrière, des itinéraires professionnels diversifiés et adaptés à la fois aux souhaits et aptitudes de l'enseignant mais également répondre aux besoins du service public. »
- « Le suivi des carrières individuelles permettra, dans le cas de changement d'académie, de mieux connaître les expériences antérieures acquises par les agents et d'en tenir compte dans les décisions d'affectation et de promotion. »
- « L'ensemble des principes présentés dans cette chartre visent à renforcer le rôle des académies... La mise en œuvre de ces orientations s'effectuera de façon progressive et pluriannuelle. »

COLLÈGES ET LYCÉES. Elire nos représentants.

Elections aux CA



© DANIEL MAINGOURY

Les élections aux conseils d'administration des EPLE (collèges et lycées) vont se dérouler dans les semaines qui viennent. Ces élections permettent de désigner les représentants du personnel des EPLE qui seront amenés à prendre des décisions dans tous les domaines qui concernent l'autonomie des établissements. C'est dire que le rôle des CA est important, même si certains font leur possible pour tenter d'en affaiblir les compétences.

C'est, bien sûr, bon nombre de décisions concernant la vie de chaque établissement qui sont en jeu. Mais chacun sent bien que de nombreuses questions qui concernent la vie des lycées et collèges sont en lien direct avec les orientations définies par l'Education nationale au niveau départemental, académique ou national. C'est cette évidence qui fonde la nécessité de constituer des listes syndicales et de faire de ces élections un moment d'expression syndicale. Le débat sur les conditions d'enseignement, sur l'amélioration du système éducatif, sur l'amélioration des conditions de service et d'emploi des personnels ne peut trouver de réponses que si une expression cohérente et déterminée existe à tous les niveaux. C'est ce qui doit conduire à la constitution de listes de syndicats de la FSU (SNEP, SNES, SNUIPP, SNUPEP). En particulier, dans les

lycées polyvalents où existent des sections d'enseignement professionnel, la présence du SNUPEP (nouveau syndicat des professeurs de lycée professionnel dans la FSU) sur les listes pour les élections aux conseils d'administration est un des éléments nécessaires à une lutte syndicale cohérente et unitaire dans l'Education nationale.

Tout au long de l'année, des stages seront mis en place par les sections académiques ou départementales du SNES pour permettre aux élus de disposer de tous les moyens nécessaires à une action efficace dans les conseils d'administration. *Le courrier de SI*, envoyé dans chaque établissement, permettra aux militants du SNES de disposer d'informations et de documentation utiles tout au long de l'année. ■

Michèle Olivain, Daniel Robin

Débouté

Le SNETAA n'est pas membre de la FSU

Après avoir constamment refusé le débat démocratique dans la FSU et ses instances, la direction du SNETAA multiplie depuis janvier les assignations en justice contre la fédération. Elle avait en particulier demandé au tribunal de grande instance de Paris l'annulation du congrès national FSU de La Rochelle et des instances et décisions préparatoires.

Par jugement du 11 septembre, le TGI l'en a débouté. Aucune des décisions attaquées n'est annulée. Le tribunal confirme que « le congrès s'est déroulé dans des conditions exemptes de critiques » et conclut au rejet de « la demande d'annulation du congrès et des décisions prises à cette occasion, notamment celle de la commission des mandats. »

Le SNETAA, qui se prétend membre de la FSU, se place délibérément en contradiction avec les statuts et règles démocratiques de la FSU et en concurrence avec elle et ses syndicats nationaux : création d'une nouvelle fédération et campagne de syndicalisation en direction des certifiés / agrégés, des instituteurs et professeurs d'école, des enseignants d'EPS, etc., tentative de s'approprier le nom de la FSU. Il confirme sans ambiguïté qu'il a décidé de quitter la Fédération.

Le conseil délibératif fédéral national de la FSU (CDFN) des 18 et 19 septembre en a pris à nouveau acte et considéré que « le SNETAA ne peut en conséquence ni se prévaloir de la qualité de membre affilié à la FSU ni prétendre en utiliser les nom, sigle et logo. »

Le SNES, comme les autres syndicats de la FSU, contribuera à favoriser l'expression des personnels des lycées professionnels dans la FSU et leur participation à la construction des orientations fédérales avec leur syndicat, le SNUPEP-FSU (Syndicat national unitaire de l'enseignement professionnel) qui a le souci de porter avec la FSU les intérêts de l'enseignement professionnel et de ses personnels. (Site Internet : www.snupep.com)

Eugenio Bressan

UN LYCÉE DES MÉTIERS pour valoriser les filières technologiques et professionnelles.

A suivre

Depuis la rentrée, à la suite du rapport Decomps, le ministre délégué à l'enseignement professionnel fait un forcing pour la mise en place de lycées des métiers dans plusieurs académies. Il semble que les chefs des établissements technologiques et professionnels aient été contactés pour développer une réflexion et mettre en place de tels établissements. A ce jour, aucun texte officiel n'est paru sur ce problème.

Nous rappelons que nous considérons que le lycée des métiers pourrait être, notamment, une des structures de développement des

séries de faibles flux, il s'agirait de regrouper (ce qui existe déjà dans de nombreux établissements), des filières technologiques et professionnelles sur des champs technologiques donnés, lycée de l'hôtellerie, lycée du bois, lycée de machinisme agricole..., ces regroupements pourraient permettre une valorisation des filières technologiques et professionnelles, en complémentarité et sans concurrence.

Nous insistons sur le fait que le statut d'EPL existant devrait être le cadre juridique de ces établissements.



© DANIEL MAJOURY

Ces établissements pourraient être associés, pour les actions de formation continue, à des GRETA dotés d'une personnalité juridique et donc d'un conseil d'administration spécifique.

En tout état de cause, le lycée des métiers ne peut pas être l'unique structure de la voie technologique, les séries technologiques doivent également rester présentes dans des lycées poly-

valents et dans des lycées technologiques multichamp (tertiaires, industriels...).

Nous souhaitons que les collègues qui enseignent dans de tels établissements nous fassent remonter leurs remarques, notamment lorsque les chefs d'établissement semblent s'engager dans un processus de création de lycées des métiers. ■

Thierry Reygades

CRÉATION DE « BASSINS D'ÉDUCATION ». Une nouvelle structure interdépartementale...

Les raisons d'une inquiétude légitime

Le ministère a décidé, sans aucune concertation, d'institutionnaliser dans toutes les académies une nouvelle structure infradépartementale. Même si, d'une académie à l'autre, les noms peuvent changer, la finalité est la même. Le discours prétend faire de ces structures un lieu



réservé à la concertation entre les établissements.

Nous sommes bien sûr totalement favorables au développement des concertations entre les établissements. Mais cette concertation ne peut écartier les personnels et se limiter aux équipes de direction des établissements, sauf à en faire une structure de gestion. De plus, il est illusoire de croire qu'il est pertinent de construire un découpage

de chaque département à l'intérieur duquel toutes les collaborations entre établissements seraient pertinentes (par exemple les collaborations entre les collèges et entre les lycées ne peuvent pas se concevoir sur le même espace géographique).

« *Les bassins au service du pilotage pédagogique* » : il s'agit d'encadrer les projets d'établissement au niveau du bassin à un moment où on nous explique que la déconcentration est de construire des espaces de liberté et d'initiative au plus proche du terrain. Il s'agit aussi de fixer la carte des langues, des options. La cohérence nécessaire dans ces deux domaines trouvera-t-elle sa pertinence sur un même territoire ? C'est difficile à croire.

« *Le bassin comme cadre de gestion déconcentrée des ressources humaines* » : sont explicitement visées la formation continue des personnels et la gestion des remplacements.

« *Le bassin : des partenariats de proximité et une information précise des usagers* » : le bassin

devient le lieu d'information des usagers, sans doute les établissements du second degré étaient trop proches de ces usagers. Mais il s'agit aussi de faire du bassin le pivot des collaborations sous forme de contrat qui se développent tous azimuts (contrats éducatifs locaux, groupements d'intérêt public par exemple). Nous ne sommes pas contre ces collaborations mais elles sont construites quasi exclusivement avec des partenaires qui doivent mettre la main à la poche pour financer des actions que l'Etat devrait financer. Dans ces conditions, comment croire que ces partenaires ne se mêleront pas d'empiéter sur le contenu des actions qu'ils financent ?

Les raisons de notre inquiétude

Les compétences décrites font des bassins plus une nouvelle structure administrative qu'un espace de collaboration. Le ministère reconnaît lui-même que les recteurs pourront aller au-delà de ce qui est inscrit dans la circulaire. Les bassins peuvent facilement

devenir des lieux de mutualisation de moyens qui risque d'être moins guidée par une meilleure organisation du service public que par la gestion des insuffisances rencontrées dans les établissements. Les bassins constituent le moyen de faire de cet espace un nouveau lieu de gestion des personnels qui s'ajoute à ceux existants (ministère, académie, département). La gestion des remplacements et de la formation continue n'est sans doute qu'un début. On peut par exemple penser aux compléments de service dont chacun reconnaît qu'ils se multiplient.

A bien des égards, les bassins apparaissent plus comme un espace d'encadrement que comme un espace de collaboration ou de partenariat. Aucune représentation des personnels n'est prévue au niveau de cette structure : c'est une vraie nouveauté.

Certaines compétences se superposent avec celles qui relèvent des conseils d'administration (partenariats par exemple).

Nous appelons donc les collègues à être très vigilants face à la mise en place de cette structure très technocratique. En particulier il faut veiller à ce que les compétences des conseils d'administration soient totalement respectées. ■

Daniel Robin

SANTÉ, SÉCURITÉ SOCIALE, MUTUALITÉ. A propos de la réforme.

Une année de lourds enjeux

Une réforme de la Sécurité sociale est en gestation, avec différentes pistes de travail, qui, pour l'essentiel, négligent sa nécessaire démocratisation. Même s'il retire ses administrateurs de la gestion des caisses le 30 septembre, au prétexte de protester contre la ponction gouvernementale dans les excédents de la Sécu pour financer les allègements de charges patronales en contrepartie de la RTT (1), le MEDEF entend bien continuer son bras de fer dans le sens de ses intérêts, particulièrement bien représentés par son numéro 2, M. Kessler, à la tête de la puissante fédération patronale des sociétés d'assurances qui souhaiteraient bien substituer leurs logiques commerciales au développement des droits et solidarités dans le domaine de la santé.

De nombreux décrets sont attendus pour la mise en œuvre du nouveau Code de la mutualité, généré par les directives européennes (relatives à l'assurance!) : là aussi, il faudra être vigilant pour que de nouvelles contraintes, en particulier fiscales, ne viennent pas pénaliser et infléchir les engagements solidaires. Il faudrait, à l'inverse, soutenir ce vaste secteur de l'économie sociale en encourageant sa démocratisation, en particulier avec de nouveaux droits pour faciliter de meilleures implications d'un plus grand nombre de mutualistes.

Le projet de loi sur les « droits des malades et la qualité du système de santé » pourrait ouvrir des perspectives positives, en particulier si les orientations de santé étaient débattues avant le cadrage budgétaire bouclé par la loi de financement de la Sécurité sociale. Mais, tout cela sans un large débat public, peut se réduire à un peu de bonne conscience et beaucoup d'illusions, y compris pour le dossier médical dont la standardisation, sous couvert d'accessibilité, n'est pas sans



© JEAN TEXIER

De nombreux décrets sont attendus pour la mise en œuvre du nouveau Code de la mutualité.

risques réducteurs ni aiguisement de multiples appétits mercantiles. Car, simultanément, continue à se développer la toute-puissance des logiques commerciales (2) et de la gestion technocratique qui décide, et oublie tout autant les patients que la valorisation du travail et de la réflexion collective des professionnels de santé, pour l'amélioration de la qualité des soins. ■

Philippe Laville

(1) On peut à la fois s'interroger sur la pertinence de cette ponction sur le budget de la Sécurité sociale (qui a fait protester la plupart des organisations syndicales) mais aussi sur le dispositif d'exonération de cotisation lui-même, dont on peut discuter l'automatisme et la pérennité ne prenant guère en compte la taille et la richesse des entreprises « aidées ». On est bien loin des velléités du début de législa-

ture pour une réforme d'ensemble de ces cotisations qui continuent à peser plus sur les entreprises versant des salaires élevés, au détriment tant de l'emploi que de la hausse des salaires !

(2) Entre autres, l'annonce d'entrée en bourse de la Générale de santé, puissant gestionnaire de 147 cliniques privées à but lucratif, pouvant conduire au détournement vers la spéculation d'une part importante des cotisations sociales (pétition sur demande à contact@alertesante.org). Pour en savoir plus : intéressant n° de la revue *Pratiques*, titré « La médecine et l'argent » (n°13, mai 2001, 96 p., 80F ; 01 46 57 85 85 ; pratiques@aol.com) d'où est extrait le dessin de Serdu, reproduit avec son aimable autorisation dans *l'Us-magazine* de juin.

Santé des personnels

La MGEN enquête

La MGEN a présenté cette semaine (aux organisations syndicales de l'Éducation et à la presse) la très intéressante enquête qu'elle vient de réaliser sur la santé des mutualistes, à partir d'un échantillon de 10 000 collègues enseignants et non enseignants. L'objectif est de dresser le portrait de l'état de santé des mutualistes, leurs facteurs de risques, leur pratique de recours aux soins afin de proposer une politique de santé publique. Les conditions d'exercice du métier pèsent à l'évidence sur la santé des personnels, nous y reviendrons ultérieurement.

En tout état de cause, le MEN qui a abandonné ce terrain depuis des années, doit prendre ses responsabilités et relancer une véritable politique de santé des personnels. Le SNES et la FSU feront valoir leurs propositions en ce domaine.

Supérieur

Rapport Fitoussi sur l'enseignement de l'économie dans le supérieur

Le rapport nous semble constructif dans la mesure où il tient compte des critiques faites par les étudiants et par le SNES :

- Donner du sens par une approche intégrée liant les faits et la théorie, mettant en évidence les débats de société et respectant le pluralisme des paradigmes.
- Redonner aux mathématiques et aux techniques quantitatives un rôle moins orienté par la sélection et davantage tourné vers leur utilisation en économie.
- Plus d'exercices intellectuels de formation et moins d'exercices mécaniques, plus de travail personnel pour les étudiants et moins d'enseignement magistral et récitatif, des méthodes pédagogiques plus actives.
- Un premier cycle plus généraliste, plus ouvert aux autres disciplines, une formation qui ne s'adresse pas exclusivement à des économistes professionnels, mais qui, en prenant en compte la diversité des débouchés, permette à l'économie d'être une discipline de formation intellectuelle et culturelle.
- L'affirmation du rôle de l'université dans la formation continue des enseignants du secondaire, formation qui est à revaloriser.

En ce qui concerne le secondaire, peu de choses sauf une reconnaissance implicite de la validité de la demande des SES, même si nous ne partageons pas la proposition de « recentrer l'enseignement d'économie dans les lycées ».

Inégalités

L'impôt et les riches

Gagnés par le spleen ou tentés par l'expatriation, les riches jouent pourtant dans la prospérité de la nation un rôle qui justifie de réduire leurs impôts. Tel est le discours habituel de légitimation des baisses d'impôt. Un des mérites du remarquable ouvrage de Thomas Piketty (1) est de détruire ce discours au regard de l'histoire économique.

Premier constat, l'impôt sur le revenu réduit les inégalités. Mais il le fait surtout indirectement, en freinant l'accumulation des fortunes. L'inégalité des revenus est en effet d'abord la conséquence de l'inégalité des fortunes, les riches vivant principalement des revenus de leur capital. Piketty montre que la réduction importante des inégalités en France est d'abord venue de l'affaiblissement des grandes fortunes. Laminées par les guerres et les crises, celles-ci ne se reconstituent pas après 1945, malgré la croissance. Piketty montre, à l'aide d'un modèle économique simple, que l'impôt est le grain de sable qui empêche cette reconstitution des fortunes.

L'impôt, en effet, frappe fort : le taux marginal dépasse en France 60 % de 1935 à 1985 environ, contre... 2 % en 1915. Aux Etats-Unis, le taux le plus élevé reste fixé à 91 % de 1942 à 1964, puis est abaissé à 70 % jusqu'aux années Reagan. L'âge d'or de la croissance est donc aussi celui de taux d'imposition qui seraient aujourd'hui qualifiés de confiscatoires.

Cependant, ces taux ne s'appliquent qu'à la fraction la plus élevée des revenus, si bien que l'impôt ne représente qu'une proportion nettement plus faible des revenus. Contrairement à une idée répandue, les classes moyennes supérieures ne payent que 5 % à 15 % d'impôt en moyenne, le taux d'imposition ne s'élevant fortement que pour le 1 % le plus favorisé, dont le revenu moyen est de l'ordre du million de francs. Quant au millième le plus riche de la population (7 millions de revenu moyen), il laissait 60 % de son revenu au fisc au début des années 80, contre 40 % aujourd'hui.

La conclusion est donc claire : un impôt sur le revenu élevé n'empêche pas la croissance, mais freine efficacement l'accumulation des fortunes et les inégalités. La baisse des taux d'imposition profite surtout aux plus riches et annonce le retour des rentiers. Malgré son recul historique, le constat, on le voit, est d'une brûlante actualité.

Arnaud Parienty

(1) Thomas Piketty, *Les hauts revenus en France au xx^e siècle. Inégalités et redistributions, 1901-1998*, Grasset, 2001.

BUDGET 2002. Le projet de loi de finances : une modeste rupture avec le gel de l'emploi public mais la priorité à la réduction du déficit et aux allègements fiscaux sacrifie les personnels et les investissements d'avenir.

L'encadrement des dépenses publiques



© NICOLE JOYE

Le marathon budgétaire pour 2002 est lancé. Le projet de loi de finances a été adopté par le conseil des ministres du 18 septembre et va maintenant entamer le circuit des discussions parlementaires en octobre et décembre. Laurent Fabius l'a présenté en le qualifiant de budget « réaliste et en même temps qui est volontaire, avec des dépenses prioritaires (...), l'emploi bien sûr, la sécurité, l'éducation, l'environnement, et avec de nouvelles baisses de l'impôt sur le revenu, une augmentation de la prime de l'emploi, une baisse de l'impôt sur les sociétés ».

Le cadrage économique du projet repose sur une hypothèse de croissance de 2,5 % avec une possibilité de point bas à 2,25 % pour les incertitudes liées à l'environnement économique international. La politique retenue opte prioritairement pour la réduction du déficit public et la poursuite du plan triennal de baisse des impôts arrêté par le gouvernement pour la période 2001-2003.

Le déficit devrait être finalement de 210 milliards de F en 2001, du fait des moins-values fiscales et serait ramené à 200 milliards de F (30,5 milliards d'euros) en 2002, c'est-à-dire 1,4 % du PIB. Les allègements fiscaux s'élèvent à

39 milliards de F (6 milliards d'euros) dont la moitié au titre de l'impôt sur le revenu, le reste correspondant à la poursuite de la réduction de l'impôt sur les sociétés et de la taxe professionnelle. Le résultat de ces arbitrages est un encadrement très contraignant de l'évolution des dépenses à hau-

teur de 2 % en valeur et de 0,5 % en volume (hors inflation). Les crédits du ministère de la Justice progressent de 5,7 %, ceux de l'Éducation nationale de 3,8 %, ceux du ministère de l'Emploi et de la solidarité de 0,4 %. Les créations d'emplois de fonctionnaire affichées sont de 15 892 mais les deux tiers correspondent à des transformations de crédits en postes dans le cadre du plan de résorption de la précarité et n'induisent donc pas de recrutements nouveaux.

Dans son premier commentaire au lendemain du conseil des ministres, la FSU a relevé que « les quelques milliers de créations d'emplois confirment une modeste rupture avec le gel de l'emploi public mais avec + 0,5 % en volume l'augmentation du budget de l'État s'inscrit très en retrait de l'évolution des richesses prévue par le gouvernement (PIB : + 2,5 % en volume) ». Elle ajoutait que

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CADRAGE MACROÉCONOMIQUE

(Variation annuelle en %)

Environnement international	2000	2001	2002
Croissance des pays de l'OCDE hors France	3,4	1,3	1,8
Croissance de la zone Euro hors France	3,4	1,8	2,2
Prix à la consommation zone Euro hors France	2,5	2,9	1,9
Prix Brent spot (en \$)	28,4	25,8	23,3
Cours euro/dollar	0,92	0,90	0,90
Economie française			
PIB total (en Md €)	1 405	1 460	1 522
Evolution en volume	3,1	2,3	2,5
Evolution en valeur	4,0	3,9	1,2
Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages	3,1	3,4	2,6
Dépenses de consommation des ménages	2,5	2,6	2,7
Investissement des entreprises	7,2	4,9	3,8
Exportations	12,6	3,5	4,1
Importations	14,2	2,7	4,1
Prix			
Prix hors tabac (moyenne annuelle)	1,6	1,6	1,5
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	1,7	1,7	1,6
Solde de la balance commerciale FAB-FAB (Md €)	0,4	1,5	3,6
Besoin de financement des administrations publiques (en % du PIB)	-1,4	-1,4	-1,4

« L'évolution du budget ignore les besoins en emplois pour une mise en œuvre effective de la réduction du temps de travail dans la fonction publique d'État et va même s'accompagner d'une nouvelle extension de la précarité. Dans de nombreux secteurs, elle va fragiliser la capacité de l'intervention publique à répondre aux besoins et aux attentes des citoyens ». En ce qui concerne l'Education nationale, « le plan pluriannuel est confirmé et le projet prévoit bien des transformations de postes pour la titularisation des précaires, notamment ceux employés sur ressources propres. Mais aucun des compléments que la FSU demande n'est apporté, ne serait-ce que pour répondre aux objectifs que le ministère a lui-même fixés ». Finalement, les choix budgétaires opérés placent les mesures concernant les personnels et les investissements les plus porteurs d'avenir, comme celui de l'Éducation, sous de très fortes contraintes. Le freinage de la croissance, perceptible depuis plusieurs mois, la remontée du chômage, l'aggravation des craintes de récession avec les conséquences en chaîne des attentats aux États-Unis interrogent pourtant plus que jamais la pertinence d'une politique économique qui reste fondée sur la limitation des dépenses publiques. ■

François Labroille



© NICOLE JOYE

L'ÉDUCATION NATIONALE et le budget 2002.

A quand les améliorations ?

Le budget 2002 de l'Éducation nationale s'inscrit dans un budget de l'État qui n'augmente en volume que de 0,5 %. Cela signifie que les budgets présentés par le gouvernement comme prioritaires ne doivent l'essentiel de leur croissance qu'à un redéploiement à l'intérieur du budget de l'État.

Si le budget de l'Éducation nationale augmente de 4,11 %, il faut déduire le coût de certaines mesures qui accroissent mécaniquement le budget sans améliorer les conditions d'enseignement dans les établissements. C'est le cas de l'augmentation du coût des pensions liée à celle du nombre de retraités, c'est le cas du financement pour l'ensemble d'une année de mesures qui n'ont été financées que pour une partie de l'année en 2001 (créations d'emplois en septembre 2001, augmentation de la rémunération des fonctionnaires). Rien de surprenant alors de constater que de nombreuses mesures pourtant indispensables sont totalement absentes de ce budget. Aucune mesure nouvelle pour lutter contre l'échec scolaire et le prévenir (allègement des effectifs, développement des dédoublements ou travail en groupes, etc.). Aucune mesure pour financer la diminution du temps de travail alors que cette diminution est censée être applicable dans toute la fonction publique en janvier 2002 ; aucune mesure pour améliorer la situation des remplacements dans notre secteur alors que le ministère lui-même sait que, cette année, cette dimension va faire l'objet de grosses tensions conduisant à recruter de nouveaux personnels précaires.

Rien de surprenant non plus de voir que le financement de certaines mesures est insuffisant pour permettre d'atteindre les objectifs que le ministère a lui-même fixés. C'est le cas pour la résorption de la précarité : les créations d'emplois sont très insuffisantes pour une résorption dans des délais suffisants. Ainsi, les 1 000 emplois correspondant à des moyens réellement nouveaux ne suffisent même pas à financer la



© NICOLE JOYE

réforme en classe de Sixième. Certaines mesures montrent cependant un début de prise de conscience du gouvernement. C'est le cas concernant les recrutements de personnels avec la création d'emplois de stagiaire. Si la direction est bonne, c'est la hauteur de ces mesures qu'il convient de corriger. Des prérecrutements sont prévus mais il faudrait pousser les feux pour qu'ils puissent avoir une réelle efficacité. Nous restons persuadés que, face à la crise des recrutements qui s'annonce, c'est aussi par la revalorisation de la situation des personnels qu'on trouvera la

meilleure efficacité, plus que par des campagnes publicitaires. Enfin, on notera la mesquinerie du ministère sur le nombre d'emplois hors classe (certifiés, agrégés, CPE) pour la rentrée 2002. Le contingent prévu par les textes n'est pas respecté, pour une économie qui paraît bien dérisoire au regard du budget de l'Éducation. Nous ne sommes donc pas face à un projet de budget qui contribue à donner à l'Éducation et à la formation un élan susceptible de régler les problèmes les plus importants dans des délais raisonnables. ■

Daniel Robin

LES CRÉATIONS D'EMPLOIS POUR LE SECOND DEGRÉ

- 1 000 emplois nouveaux : 750 enseignants : 400 certifiés, 350 PLP, 73 emplois de direction, 107 CPE (dont 25 pour les internats), 70 « personnels affectés à la prévention, l'information, l'orientation et la formation continue (dont 13 CO-PSY et 7 DCIO).
- 1 000 emplois par transformation d'heures supplémentaires (1) : 500 certifiés, 500 PLP.
- 3 750 emplois pour la titularisation des personnels précaires (2) : 1 730 certifiés, 200 CPE, 900 PLP, 150 EPS, 20 CO-PSY, 750 dans les GRETA (formation continue des adultes).
- 130 emplois pour l'intégration dans le public des établissements éducatifs DIWAN. Ce chiffre comprend aussi les enseignants du premier degré.
- 812 emplois de professeur stagiaire (dont 276 agrégés, 384 certifiés, 40 CPE).
- 1 500 emplois de personnels « ATOS », personnels médicaux, sociaux et inspection. Emplois de personnels non enseignants (administratifs, techniciens, ouvriers, de service), assistantes sociales, infirmières, médecins scolaires et IPR.
- 450 emplois de personnels ATOS et de santé pour la titularisation des précaires (2).

(1) Ces emplois correspondent à des moyens déjà dans les établissements ; ils ne permettront pas une augmentation des moyens attribués.

(2) Ces emplois permettent la titularisation de personnels assurant déjà un service dans les établissements ; ils ne permettront pas une augmentation des moyens attribués.

RECRUTEMENT. La presse nationale fait largement écho aux questions soulevées par le SNES dès sa conférence de presse de rentrée.

Crise des vocations

Libération du 17 septembre, et plus encore *Le Monde* du 18 septembre dans une pleine page, font état de la baisse inquiétante du nombre des préinscrits dans les IUFM pour préparer les concours 2002 du second degré. Si la baisse des inscrits est continue depuis 1998, de l'ordre de 2 à 3 % chaque année, celle des préinscrits pour 2002 va de 15 à 20 %. Et celle des inscrits réels, qui sera connue dans quelques semaines, pourrait être encore plus importante. Encore faut-il aller au-delà des chiffres globaux, car certaines

disciplines risquent d'être littéralement sinistrées, comme les sciences physiques avec des baisses de 30 à 50 % selon les IUFM. Salaires de début de carrière modestes, difficultés accrues du métier notamment en collège, sont pointés comme des causes probables de cette désaffection. Le SNES avait alerté Jack Lang dès le mois de juin et insisté sur la nécessité de rétablir des recrutements dès 2002 (cycles préparatoires et allocations) dans les disciplines les plus en difficulté. Mais comme le remarque *Le*



© TH. NECTOUX

Monde, les ministères des Finances et du Budget trouvent que cela coûte, et Maignon ne semble pas convaincu de la gravité de la situation.

Est-ce pour les mêmes raisons que le nombre de postes aux concours risque d'être arbitré en deçà du minimum de 18 000 nécessaires pour couvrir les 16 000 départs et les 2 000 créations inscrites dans la loi de programma-

tion ? Le SNES estime le minimum à 18 500 pour tenir compte des diverses déperditions entre concours et titularisation.

Il est encore temps pour les pouvoirs publics de se ressaisir. La discussion budgétaire doit aboutir à la création de nouveaux recrutements, et le nombre de postes au concours doit être porté au niveau nécessaire. ■

Jean-Marie Maillard

LE MINISTÈRE choisit d'abaisser les niveaux de recrutement tout en ne répondant pas aux inquiétudes des aides-éducateurs.

Concours "3^e voie"

En décidant d'ouvrir les concours dits « de 3^e voie » aux emplois-jeunes de statut privé, en annonçant un groupe de travail sur la validation des acquis de l'expérience, en doublant le temps de formation, le gouvernement avait semblé vouloir prendre en compte les souhaits professionnels de nombreux aides-éducateurs et la réalité de la crise du recrutement dont les effets commencent à se faire sentir.

Mais – échéances électorales obligent – le ministère a choisi l'effet d'annonce et décide d'ouvrir, par redéploiement, des concours aux aides-éducateurs titulaires d'un bac + 2 et d'une ancienneté de quatre ans, ce pour une période dérogatoire de trois ans.

Cette décision est grave, elle est une très mauvaise réponse au vrai problème du devenir des emplois-jeunes. Le SNES ne peut accepter que le ministère, sous couvert d'une mesure « sociale », abaisse le niveau de recrutement des enseignants, alors même que, dans le second degré, notre exigence est qu'il soit porté à la maîtrise.

Cette décision est aussi un leurre pour des milliers d'aides-éducateurs, eu égard au faible nombre de postes offert (au maximum 10 % de l'ensemble des concours,

agrégation exclue), à la difficulté des concours, pour lesquels ils ne seront pas préparés et à la « concurrence » d'aides-éducateurs licenciés... la désillusion

pourrait être cruelle et nous avons mis en garde le ministère à ce propos.

Le SNES défend pour les aides-éducateurs des modalités diversifiées d'accès à la fonction publique, en prenant en compte la validation des acquis. Il demande pour tous les aides-éducateurs, la mise en application de la VAE. Il a défendu la création de cycles préparatoires (comme il en existait il y a quelques années...) permettant à des aides-éducateurs de préparer les diplômes et les concours dans les conditions les plus satisfaisantes.

Le SNES souhaite également que s'engage une réflexion ministérielle sur les nouveaux métiers pouvant être créés dans l'Education nationale. La crise du recrutement, le devenir des aides-éducateurs, méritent une réflexion et des réponses à la hauteur des enjeux. En brandant les niveaux de recrutement, en refusant de s'engager dans une politique ambitieuse d'emploi public, le gouvernement ne prend pas la bonne voie. ■

Elizabeth Labaye

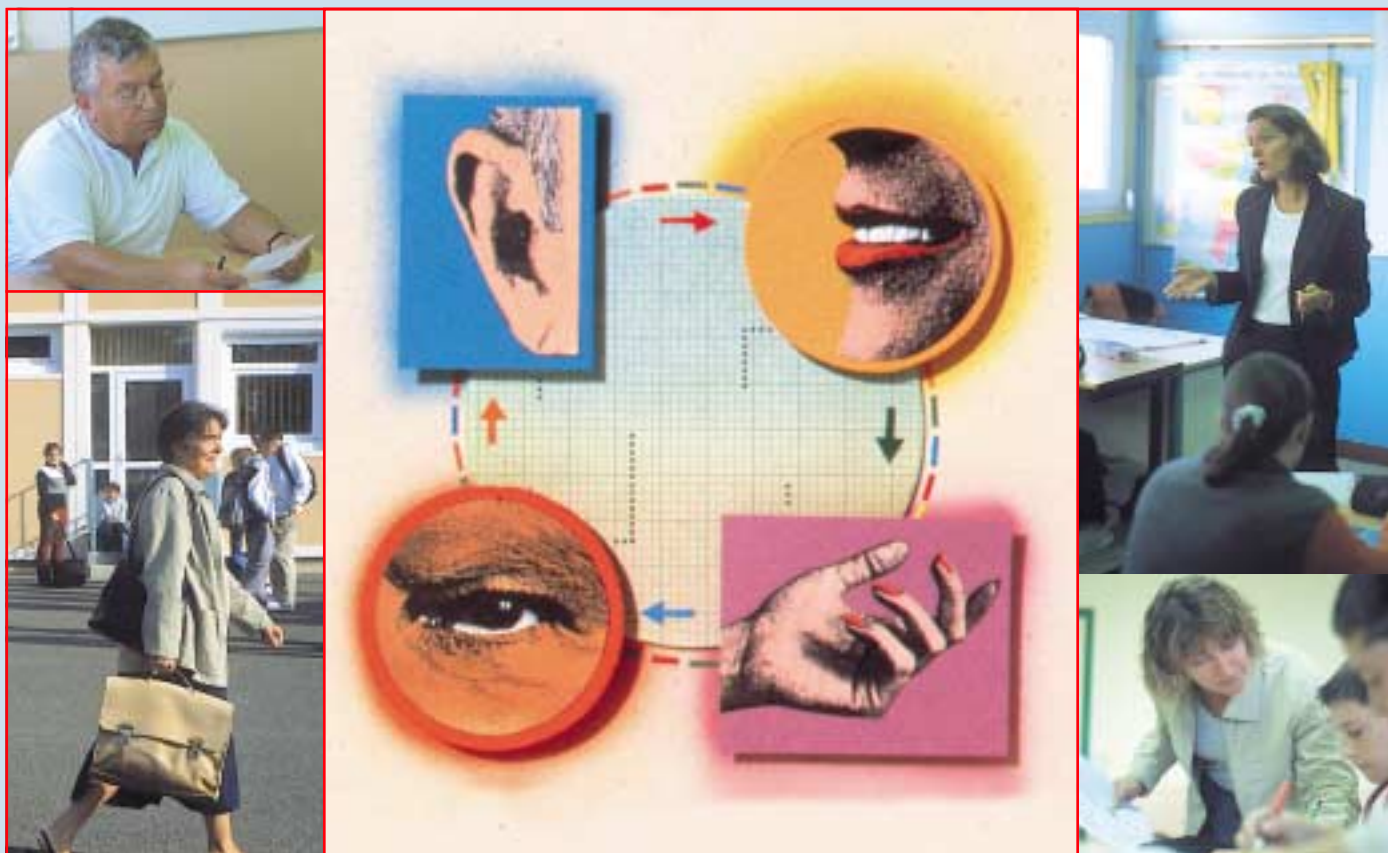


© TH. NECTOUX

DOSSIER

Regards sur le métier

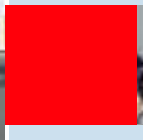
Pour une autre conception du métier



Dossier coordonné par Elodie Walck et Alexis Chabot

Face aux très importantes évolutions
du système éducatif, de la
place de l'école dans la société,
de l'importance de ce qui
est désormais appelé la « société
du savoir », le métier d'enseignant
est lui soumis à de fortes pressions
et à des injonctions paradoxales.

Sommés d'être plus autonomes, mobiles, innovants, de travailler en équipe, en projet, les enseignants sont dans le même temps soumis à de plus en plus de prescriptions, à de normes professionnelles construites par des experts qui leur laissent une prise sur leur activité de moins en moins grande. A un moment où les tâches à réaliser se complexifient et requièrent une plus grande maîtrise de toutes les composantes de notre métier, une qualification de haut niveau, la formation continue s'étiole, les lieux de rencontres, de débats, d'échanges disparaissent. A une conception managériale du métier que veut imposer l'administration, nous entendons opposer une autre conception qui vise à faire de l'enseignant un concepteur et non un exécutant. Tous les témoignages montrent que notre métier est rendu de plus en plus difficile du fait de la diversité des publics, de la charge croissante de travail, des conditions de travail dégradées, mais un métier que nous pouvons rendre plus attractif, plus épanouissant, favorisant la réussite de tous les élèves. C'est notre ambition et nous avons des propositions pour permettre de repenser et revaloriser notre métier dès aujourd'hui, en lien avec le projet éducatif du SNES. ■ G. J.



Reportage

Le regard des enseignants

On les dit déprimés et privilégiés à la fois. Quel regard portent-ils sur leur propre métier ?
Ce regard est-il différent selon les établissements ou se rejoint-il sur certains points ?

Pour avoir une idée plus précise, nous avons recueilli les témoignages des professeurs de deux établissements de la région parisienne ainsi que d'un CPE et un professeur à l'IUFM.

Les professeurs ayant accepté de répondre à nos questions proviennent de la Cité scolaire à Sceaux, dans les Hauts-de-Seine, et du lycée polyvalent (à dominance technique) Maximilien-Sorre à Cachan dans le Val-de-Marne. Le lycée Lakanal, regroupe trois niveaux d'enseignement : collège, lycée et classes préparatoires aux grandes écoles. Doté d'un effectif de 2 500 élèves, cet établissement jouit d'une « très bonne » réputation depuis des années. Par ailleurs son architecture et son parc en font un lieu des plus agréables. Le lycée Maximilien-Sorre, comprend lui, 1 380 élèves. Ici, seules trois classes bénéficient d'un enseignement général. Les autres sont des classes préparant aux baccalauréats technologiques ainsi qu'à différents BTS.



© D. MAUNOURY

même le perd parfois. « Dans des classes où beaucoup d'élèves vivent des situations difficiles, tant au point de vue familial que psychologique, le seul fait de sentir que leur parole devient importante et qu'elle est valorisée les encourage. Réussir à leur faire comprendre qu'il n'y a pas de question bête, est un premier pas énorme. L'écoute qu'ils ressentent alors, au-delà des notes, est primordiale. Ensuite, s'installe une relation ». Et cela prend du temps : parfois plusieurs mois, beaucoup d'énergie et de force. Dominique partage son avis : « Pour arriver à faire passer un contenu, il faut d'abord installer un climat de confiance, replacer l'intérêt de ce que l'on va leur enseigner dans leur vie. Mais, le temps est limité et cela laisse moins de place pour les connaissances ».

Un manque de reconnaissance qui dévalorise

Dominique, professeur d'économie-gestion enseigne depuis quinze ans à Maximilien-Sorre. Pour elle, c'est d'abord l'image de sa profession dans la société qui s'est dégradée : « Il est de plus en plus difficile de faire comprendre autour de soi que ce métier demande beaucoup de travail. J'ai sans cesse des remarques sur les vacances "immenses" que l'on a et le "peu" d'heures de cours. C'est un peu dévalorisant. » De l'avis général, on s'accorde pour évoquer un manque de reconnaissance, provenant en tout premier lieu de l'institution qui leur laisse une marge de manœuvre trop étroite. Pour Hélène, professeur de philosophie à Maximilien-Sorre, il semble difficile de porter un regard réaliste sur ce métier sans se heurter aux conditions de travail, à l'évolution des élèves, à leurs nouveaux comportements, au manque de moyens, aux effectifs constamment en augmentation : « Les données seront différentes lorsque les classes ne monteront plus à 35 élèves ». Et ce ne sont pas les professeurs du lycée Lakanal, réputé « favorisé », qui pourront démentir. Le revers provoqué par une forte demande dans ce lycée si prisé donne des classes de Seconde de 35 à 38 élèves. De même à Maximilien-Sorre, où, dans certaines classes, il est impossible de circuler entre les

« A travers tout ce qu'ils font pendant l'année, tout ce qu'ils entendent, ils font des progrès. Même s'ils ne peuvent réaliser tout ce qu'on leur demande. »

tables ou même d'avancer dans les couloirs pendant les interclasses. La demande d'un effectif moindre faite au recteur, en visite au lycée l'année dernière, n'a rien changé.

Des élèves plus difficiles qu'avant ?

Aux conditions de travail vient s'ajouter la difficulté d'enseigner à des élèves qui, selon les témoignages, auraient de moins en moins envie d'étudier, n'auraient plus « goût », sont moins curieux. Sans leur jeter la pierre, cette constatation est générale. « Je les sens de plus en plus démotivés, en "manque d'appétit total." Il faut donc constamment essayer des "épices" pour leur redonner le goût ! » s'exclame Hélène. Pour elle, qui enseigne la philosophie en Terminale, ce qui les attend après le bac n'est pas toujours des plus réjouissant. La matière qu'elle enseigne est une occasion de leur donner un peu d'espoir, même si elle-

Des évolutions possibles

L'évidence d'un changement en profondeur n'est plus à remettre en question, mais dans la pratique comment faire ? Chacun désire faire évoluer les choses dans le contenu et dans les formes. Un travail qui nécessite une réflexion commune et ce, dans chaque établissement, pour cerner les particularités de chacun. Là aussi, on se heurte à la réalité : le travail en équipe s'apprend et le temps nécessaire est loin d'être prévu dans les horaires. De plus, ce travail en commun existe davantage dans des établissements dits « difficiles », où la moyenne d'âge de l'ensemble des professeurs est moins élevée qu'à Lakanal. Et les programmes ? Marie-Paule, professeur de mathématiques à Lakanal, les trouve trop chargés, et elle n'est pas la seule. La difficulté se corse lorsque les différents niveaux d'élèves par classe les rendent inégaux : « Beaucoup trop d'élèves ne peuvent pas suivre le programme qui leur est imposé. Ils arrivent dans des classes sans avoir le niveau requis. Nous pouvons en faire avancer certains d'entre eux, mais d'autres ne rattrapent jamais ». Comment ne pas ressentir un sentiment d'impuissance face à une telle situation ? « On a l'impression de faire à moitié les choses. De ne satisfaire pleinement aucun d'entre eux, qu'ils soient au niveau ou pas. Il arrive alors que des élèves particulièrement brillants en

collège arrivent en Seconde déprimés, car ils ont passé quelques années à s'ennuyer ». Le lycée Lakanal connaît ce genre de situation. Dans cet établissement, le niveau est considéré comme élevé. On oriente donc le plus possible les élèves vers des filières générales qui leur permettront ensuite de plus longues études. « *Le drame, constate Marie-Paule, c'est que beaucoup de parents ne savent pas mesurer le niveau de leurs enfants et voudraient qu'ils fassent tous des études extraordinaires, alors que plus souvent que l'on ne le croie, certains enfants préféreraient aller dans un LP. Une situation qu'elle a du mal à accepter car elle a le sentiment de « bousiller » ces élèves, victimes du manque de valorisation de l'enseignement technologique. « A l'inverse, rajoute-t-elle, dans la volonté d'aménager un enseignement, on fait un enseignement au rabais, c'est une atteinte à la démocratie. On paie la dévalorisation de l'enseignement technologique. »* Jacqueline, professeur de sciences économique au lycée Maximilien-Sorre partage avec tristesse les conséquences de cette situation : « *On voit ainsi des jeunes d'une extrême faiblesse en Seconde. J'estime que l'on fait souffrir ces élèves. S'ensuit l'échec aux examens. C'est un cercle vicieux.* »

Astrid, professeur de philosophie à Maximilien-Sorre reconnaît qu'il y a quinze ans, un grand nombre de ses élèves actuels n'auraient pas atteint la Terminale. « *Aujourd'hui plus qu'hier, on leur donne une chance de faire des études et d'aller au lycée.* » D'un autre côté, elle constate qu'il lui est plus difficile de se « faire comprendre » par des élèves qui ont du mal à « comprendre ». Elle reste consciente par ailleurs que les filières techniques ont nettement tendance à récupérer les plus faibles, les plus démunis. Malgré tout, à l'instar de la plupart de ses collègues, elle aime son métier autant qu'à ses débuts, et considère qu'elle peut encore enseigner quelque chose à des élèves. « *À travers tout ce qu'ils font pendant l'année, tout ce qu'ils*



entendent, il font des progrès. Même s'ils ne peuvent réaliser tout ce qu'on leur demande. Le fait de ne pas avoir une bonne note, ne veut pas dire qu'ils n'ont rien fait. » Et de souligner qu'à Maximilien-Sorre, comme dans de nombreux lycées techniques, beaucoup d'élèves n'ont jamais accès, autre que par l'enseignement, aux connaissances qu'on leur procure. « *C'est souvent pour eux l'unique occasion d'entendre parler d'histoire, d'économie, de culture.* » Une vision des choses qui trouve un écho positif lorsqu'en fin d'année, elle entend dire par certains « *parmi les plus rétifs* » :

« On rencontre des gens formés de façon différente, avec des compétences différentes, mais des personnes aussi passionnées par leur travail que leurs aînés, qui en veulent, qui ne baissent pas les bras devant la difficulté. »

« *Finale, la philo, c'était pas mal.* » À Lakanal, comme à Maximilien-Sorre, les enseignants s'accordent pour dire que les élèves ont de plus en plus de mal à s'exprimer, à lire correctement ou à écrire. « *En Troisième, un mot comme "bénéfice" n'est pas compris. Ils vous demandent ce que c'est* » rapporte Marie-Paule. Pour Claire, cette situation découle de ce qu'on leur demande de moins en moins de s'exprimer. « *Lors des contrôles en primaire, ils ont, de plus en plus, à répondre par "oui" ou par "non".* » Une méthode parfois enseignée en IUFM selon Françoise, professeur de français à Lakanal : « *les stagiaires d'IUFM arrivent avec des tableaux en français qu'ils distribuent. Les réponses sont à donner par de petites croix au tableau.* »

Cet exemple donne à penser que les méthodes d'enseignement des futurs professeurs ont tendance à s'accorder à une « certaine » évolution des élèves. Claire Tardieu, professeur

en IUFM depuis leur création et auteur du livre *Le professeur citoyen* (1) constate qu'il y a parfois un décalage entre ce qui est enseigné en

IUFM et la réalité sur le terrain, bien que la for-

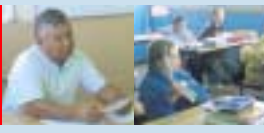
mation des professeurs se soit beaucoup améliorée. On entend de plus en plus souvent les stagiaires dire : « *Ce qu'on fait en préparation est intéressant et riche, mais on n'arrive pas à le mettre en pratique sur le terrain.* ». À son avis, il est inévitable qu'une formation initiale ne soit pas satisfaisante à 100 %. Il faudrait renforcer la formation continue, déjà proposée, tout au long du parcours de l'enseignant. Mais il faudrait pour cela que des stagiaires puissent remplacer les professeurs en exercice suffisamment longtemps pour que ces derniers aient la possibilité de suivre des stages de plusieurs semaines d'affilée. Cette méthode semble bien fonctionner en primaire. « *Les bénéfiques de tels stages de formation sont extraordinaires. Cela permet de travailler en groupe, de rencontrer des collègues, de s'accorder du temps pour dialoguer, réfléchir ensemble, échanger les problèmes rencontrés, ainsi que les expériences et les initiatives. Alors, on peut construire un projet pédagogique annuel fondé sur la nouveauté.* » L'expérience de chacun, l'histoire de ses

années d'enseignement, la situation personnelle de chacun et celle des établissements influencent donc le regard individuel sur le métier d'enseignant. L'idée est confortée par Allan, CPE au lycée Maximilien-Sorre. Intermédiaire entre les élèves et les professeurs, surtout en cas de problèmes, il reste un observateur privilégié de ses collègues qu'il côtoie quotidiennement. En dix ans de métier, Allan a changé plusieurs fois de lieu de travail. De collège en lycée professionnel, puis en lycée général et technologique aujourd'hui, il n'a jamais retrouvé la même expérience et les mêmes problèmes. « *Le métier d'enseignant change d'un établissement à l'autre, mais aussi d'un niveau à l'autre. J'ai même l'impression que les professeurs de collège et de lycée ne font pas toujours le même métier.* » Quant aux enseignants qui arrivent en poste aujourd'hui, ils ont, selon lui, assez bien intégré les connaissances de base de leur métier. « *On rencontre des gens formés de façon différente, avec des compétences différentes, mais des personnes aussi passionnées par leur travail que leurs aînés, qui en veulent, qui ne baissent pas les bras devant la difficulté.* » Un regard qui met l'accent sur le courage des enseignants qui, malgré la situation, déploient leurs efforts pour remplir au mieux leur « mission » ou, comme d'autres peuvent l'entendre, leur « vocation ». En tout cas, le métier qu'ils ont choisi. ■

Marie-Victoire Garcia

(1) : Éditions M.T.





Entretien avec Jean-Luc Roger, Danielle Roger et Frédéric Yvon.
Equipe "Clinique de l'activité" du CNAM

“Rendre aux enseignants la main sur leur métier”

US : Vous travaillez depuis plusieurs années sur le métier d'enseignant. Comment se déroulent vos recherches actuelles ?

Jean-Luc Roger : Nous travaillons sur cinq chantiers : une équipe de professeurs de philosophie, deux d'histoire-géographie, en lycée et collège, et deux d'enseignants de mathématiques, en collège. C'est un travail collectif qui vise à aborder les diverses dimensions du métier à partir de ce qui constitue l'essentiel de l'activité d'un professeur : l'enseignement disciplinaire. Nous avons tous les trois le même objectif – permettre aux enseignants de reprendre « la main sur leur métier » – mais nous travaillons dans des lieux différents (lycées ou collèges de centre ville, de banlieue surtout) et chacun avec une formation différente.

Frédéric Yvon : Pour l'instant, nous n'en sommes qu'à une phase d'observation qui est assurée par notre présence dans les classes et un dialogue avec les enseignants, à partir de ces observations. La seconde phase consistera à produire des traces de leur activité par le moyen de vidéos de travail à partir desquelles chaque professeur pourra faire un retour réflexif sur ses propres pratiques.

US : Pourquoi ces recherches ?

J.-L. R. : Nous sommes partis du constat qu'une question restait toujours ouverte : celle de ce que font réellement les professeurs dans le cours quotidien de leur activité.

En effet, un des problèmes actuels dans les travaux sur le secondaire est qu'ils mettent souvent l'accent sur ce qui est désigné comme « les » nouveaux enjeux du métier mais qui ne sont que des activités « périphériques » : gestion de la violence, vie de l'établissement, relation avec les parents, etc. En ce qui concerne l'acte d'enseigner proprement dit, la recherche parvient certes à saisir des pratiques, mais peine à déterminer comment les enseignants arrivent, ou non, à assumer les tâches qui leur incombent, avec quelles ressources, en surmontant quels obstacles.

Ainsi, l'activité réelle du professeur dans son rapport d'enseignement à des élèves reste dans le flou. C'est dommageable au moment où l'on s'oriente vers une redéfinition institutionnelle de la fonction d'enseignant.

US : Mais n'y a-t-il pas aussi une réticence de la part des enseignants à laisser entrer un regard extérieur dans leurs classes ?

J.-L. R. : Dans le passé il existait une forte culture professionnelle commune, même si chacun la mettait en œuvre à sa façon, au sein de sa propre classe. Ce mode de fonctionnement personnel était ressenti comme une liberté pédagogique. De nos jours, il est souvent devenu une sorte de défense. Face aux difficultés, on est tenté, de manière bien compréhensible, de se protéger en se renfermant dans sa classe, même si c'est parfois le lieu de tous les dangers. Mais une activité professionnelle n'est jamais transparente et il est difficile pour n'importe quel professionnel de faire et de se regarder faire en même temps, surtout si son attention porte sur une multitude d'activités singulières. La position d'extériorité du chercheur ne lui donnera jamais l'accès à l'activité de celui dont il observe le travail. Mais en mettant en place des procédures de recherche au sein de collectifs d'enseignants, notre objectif est de connaître mais surtout de développer l'activité professionnelle.

US : L'avenir de ce métier passerait donc par des échanges professionnels ?

J.-L. R. : Pour qu'un métier fonctionne, il faut que ses praticiens puissent compter sur une communauté de manières de faire, ce que nous appelons le « genre professionnel ». Jusque dans les années 80, chacun avait la possibilité de le modifier en

le retouchant selon ses propres préoccupations, en le « stylisant ». Puis la situation a commencé à se dégrader : il semble y avoir eu une crise des références communes et une sorte d'épuisement, de « dévitalisation » du « genre professionnel ». Aujourd'hui, les réponses et outils apportés par l'institution n'ont pas toujours de sens pour beaucoup de professeurs, car ils se contentent de mettre à disposition des instruments techniques : outils pédagogiques, modèles didactiques, moyens et méthodes de communication, etc. Ces « gadgets » se révèlent parfois utiles mais sont le plus souvent inefficaces car ils sont élaborés par des experts, loin des situations réelles.

US : Prétendre réformer le métier sur de telles bases n'est-il pas paradoxal ?

J.-L. R. : Bien entendu. Aller vers une réforme du métier de professeur en mettant l'accent essentiellement sur des aspects techniques, en oubliant les compétences de concepteur nécessairement à l'œuvre dans le cours quotidien de l'activité professorale, c'est se donner peu de chances de réussir. Il faudrait que les enseignants participent vraiment à la redéfinition de leur métier, il faudrait leur rendre la main sur leur profession.

F. Y. : Aujourd'hui, un professeur doit s'adapter à ses classes, enseigner en fonction de ses élèves, tout en craignant le regard de l'inspection. Les enseignants s'investissent totalement dans leur métier mais ne se sentent paradoxalement pas à la hauteur d'une norme qu'ils ont en quelque sorte intériorisée. Il faudrait s'interroger sur la légitimité de ces normes. Un tel débat ne peut se résoudre sans la participation des professionnels eux-mêmes.



© D. MAUNOURY

**Aller vers une réforme
du métier de professeur
en mettant l'accent
essentiellement
sur des aspects techniques,
c'est se donner
peu de chances de réussir.**

Si l'on veut régénérer une profession, il faut partir de la source.

US : Difficultés du métier, isolement des enseignants, nécessité de leur rendre la main sur leur profession : vous semblez dresser un tableau bien noir de la situation ?

Danielle Roger : Je reprendrai la phrase d'une enseignante de mathématiques à qui je demandais récemment si la rentrée avait été difficile : « Il faut beaucoup d'énergie ». Je crois que tout est là : aujourd'hui, il faut beaucoup d'énergie pour enseigner.

J.-L. R. : Il y a une crise, mais la situation n'est pas désespérée. Le métier d'enseignant est un métier complexe, qui suppose des qualités variées permettant de transmettre un potentiel humain, de former à des connaissances disciplinaires, de développer chez l'élève des capacités intellectuelles, des compétences diverses, etc. C'est difficile. En outre, beaucoup d'enseignants atteignent dans certaines circonstances, avec certains élèves et à certains moments, un état d'impuissance à agir. C'est donc l'accroissement, voire la restauration de leur pouvoir d'agir que nous visons. Il existe dans le monde enseignant des richesses rendues imperceptibles par le regard « managérial » qui est dominant dans l'institution. Il serait pourtant judicieux de capitaliser les ressources des enseignants et les confronter aux prescriptions venant de personnes extérieures à l'activité d'enseignement.

US : On entend souvent dire qu'aujourd'hui il n'y a plus un mais « des » métiers enseignants. Pensez-vous que le métier d'enseignant existe vraiment ?

F. Y. : A la question « qu'est-ce que le métier enseignant ? », je n'ai pas de réponse. C'est justement un des objets de cette recherche, mais d'ores et déjà je pense que la réponse à cette question ne pourra pas être apportée sous forme d'une définition mais en analysant les processus à l'œuvre dans les classes. Certes, on peut parler de « genre professionnel » mais cela n'exclut pas des variantes. Nous pensons que la « régénéscence » du genre professionnel ne peut être que le produit de controverses des professionnels, devenant ainsi, à part égale avec l'institution, des acteurs du développement de leur métier. Ce qui est dramatique, c'est de constater chez de nombreux enseignants une certaine « honte » attachée à ce qu'ils font, aux compromis qu'ils doivent passer, alors même qu'ils déploient des trésors d'ingéniosité pour faire face à des situations difficiles qui parfois leur échappent.

J.-L. R. : Depuis quelques années, on assiste à une segmentation du corps enseignant. Les TZR, PEP I, PEP II, PEP III et maintenant PEP IV, les postes en ZEP, en établissement



© D. MAINGOURY

Chaque enseignant est dans une sorte d'équilibre qui menace à chaque instant de se rompre. C'est une activité qui se « rejoue » à chaque instant.

sensible et autres ne sont qu'une réponse technique à des problèmes qui ne le sont pas. Car être enseignant aujourd'hui, où que l'on enseigne et certes de façon à chaque fois particulière, c'est avoir à traiter, au sein même de la relation d'enseignement avec des élèves, de questions qui autrefois étaient gérées ailleurs : ces élèves-là sont-ils « éducatibles » ? Quelles connaissances leur apporter ? De quelle façon ? Comment construire l'apprentissage, avec quels contenus ? Ici, chaque enseignant est renvoyé à sa solitude, et doit le plus souvent agir dans l'incertitude. Il doit faire face à des conflits qu'il doit résoudre dans l'immédiat.

De tout cela résulte une difficulté quant à la définition et l'unité du métier. Il faut de toute façon le repenser autrement, de manière pluridimensionnelle.

US : Ne finit-on pas par oublier l'aspect disciplinaire du métier ?

D. R. : Dans cette direction, nombreux sont ceux qui, dans la société, l'institution, la recherche même, exercent une forte pression sur les enseignants. Mais récemment, j'ai assisté dans un IUFM à un débat entre jeunes enseignants et jeunes CPE. Il en ressortait un attachement très fort, chez les premiers, à la transmission des savoirs. Le quotidien de l'activité professionnelle enseignante est nécessairement organisé autour de cet aspect disciplinaire.

US : Un récent sondage du magazine Sélection révèle que la majorité des Français continue de penser que l'on devient enseignant pour avoir la sécurité de l'emploi et de longues vacances.

D. R. : Ce qui incite les étudiants à choisir ce métier, c'est avant tout l'attachement à une discipline.

J.-L. R. : J'ajouterais la volonté de transmettre leur savoir aux jeunes générations. Une étude que nous avons effectuée montre que la grande majorité des enseignants, après quelques années d'exercice, combine l'intérêt pour « la discipline enseignée » et pour la « transmission des connaissances aux jeunes générations ».

US : D'où vient selon vous que cette profession soit si difficile à exercer ?

J.-L. R. : « En situation », quatre points doivent être traités simultanément : en premier lieu, les rapports des élèves au système scolaire, aux divers savoirs proposés, aux adultes et entre eux ; en second lieu, les contenus à enseigner, ensuite la détermination des moyens pédagogiques pertinents; enfin le rapport entre « l'ordre » de la classe et l'enseignement de la discipline.

Chaque enseignant est aujourd'hui renvoyé à son propre « génie » pour traiter toutes ces dimensions. Il est dans une sorte d'équilibre qui menace à chaque instant de se rompre. C'est une activité qui se « rejoue » à chaque instant, qui repose sur des arbitrages continus. La moindre erreur peut se payer cher. C'est souvent le décalage entre ce que l'on voudrait faire et ce que l'on parvient à faire « malgré tout » qui est source de fatigue, d'usure, de sentiment d'épuisement et de frustration.

US : Comment améliorer les programmes, souvent critiqués par les professeurs ?

J.-L. R. : Il faudrait qu'ils soient bien davantage négociés, que les professeurs s'investissent davantage dans leur élaboration. On en revient donc toujours à ce même impératif: impliquer les enseignants dans le développement de leur propre métier, encourager une évolution plus seulement initiée par le « Haut » mais conjointement par le « Haut » et le « Bas ». ■

**Propos recueillis par
Elodie Walck et Alexis Chabot**



Métier en crise

Deux réponses d'outre-Manche

Plusieurs rapports et études révèlent, qu'en Angleterre, près de la moitié des jeunes enseignants nouvellement recrutés quittent la profession dans les cinq premières années d'exercice. 10 000 enseignants ont dû être recrutés à la hâte et sans formation dans les pays du Commonwealth, Australie, Nouvelle-Zélande, mais aussi dans les pays anglophones d'Afrique et d'Asie, pour assurer la rentrée.

Salaires insuffisants, qui ne permettent pas aux jeunes enseignants de se loger dans la plupart des grandes villes, charge de travail sans cesse alourdie par de multiples tâches administratives qui s'ajoutent à l'horaire – annualisé depuis les années Thatcher – consacré aux tâches d'enseignement (cours, préparation, correction...), engendrent ce que les syndicats anglais caractérisent comme une « démorisation de la profession ». Les nouveaux travaillistes de Tony Blair sont restés sourds aux appels des syndicats pour des améliorations rapides de la situation matérielle et de la formation des enseignants. Seule concession récente : une augmentation des salaires de 5 % jugée insuffisante par tous les syndicats. Alors que près de la moitié des enseignants en exercice doit partir à la retraite dans les dix prochaines années, l'Angleterre risque de s'enfoncer dans la plus grave crise de recrutement de son histoire.

Confrontées à des problèmes de même nature, les autorités d'Ecosse ont décidé de prendre le taureau par les cornes. Une commission indépendante, la commission Mc Crone, a rédigé un rapport et fait des propositions après avoir auditionné tous les part-

naires de l'éducation, dont les syndicats. Ces propositions ont servi de base aux négociations menées par le ministère de l'Éducation écossais et les syndicats, négociations qui ont débouché sur un protocole d'accord (« the Mac Crone Agreement »). 80 % des adhérents du syndicat majoritaire EIS (Educational Institute of Scotland) l'ont approuvé lors d'un vote à bulletin secret en mars 2001.



© D. MAUNOURY

Les trois grands axes de l'accord sont **un plan de réductions du temps et de la charge de travail d'ici à 2006**. 2 heures pour le 1^{er} degré, 1 heure pour le second degré, un service réduit de près d'un tiers pendant la première année d'exercice, la mise en place d'un dispositif de type CPA en fin de carrière. Toutes les autres tâches (préparations, corrections, réunions) devront se faire dans un maximum de 35 heures par semaine. Les heures de préparation et de correction peuvent être faites en dehors de l'établissement. 3 500 postes de personnels administratifs seront créés pour décharger les enseignants d'un certain nombre de tâches.

Un plan de revalorisation des salaires et des carrières d'ici 2003 : augmentation mini-

imum de 23 % des salaires par étapes (première étape de 10 % en 2001). Ces augmentations combinent augmentations générales, accélération des débuts de carrière (futur premier échelon placé au niveau du 4^e échelon actuel en 2002, futur 2^e échelon placé au niveau 6^e échelon actuel en 2003), et accès à une nouvelle étape de fin de carrière (« chartered teacher ») après avoir accompli un certain nombre de modules de formation continue délivrés par les universités ou des organismes agréés par le ministère (1).

Le développement du dialogue et la concertation au plan des établissements. Direction, enseignants et syndicats devront établir au plan local les règles de mise en œuvre des temps de réunion, de concertation, de dialogue avec les parents, etc. Un texte national cadre les exigences qui relèvent de la fonction enseignante et celles qui relèvent des personnels administratifs. Pour les syndicats, notamment l'EIS, ce dernier point, constitue un véritable acte de foi dans un changement de culture du ministère et des employeurs locaux. Sauront-ils se défaire des habitudes d'imposition d'en haut, tant dans les contenus d'enseignement que dans les pratiques professionnelles et redonner la parole et l'initiative individuelle et collective et donc la confiance aux personnels ? C'est tout l'enjeu des années qui viennent. ■

Jean-Marie Maillard

(1) L'année de travail reste fixée à 195 journées dont 190 en présence d'élèves, mais l'équivalent d'une semaine – 35 heures – y est maintenant inclus à l'initiative de chaque enseignant, pour suivre des modules de F.C.

Collèges

Une charge de travail toujours plus lourde ?

« Faire classe est moins facile qu'avant... Rien dans les classes n'est donné d'avance... Les adolescents sont sans doute plus durs à convaincre et à tenir, peut-être même à comprendre. L'engagement requis est plus intense, les situations plus déroutantes, le métier plus exposé » (Ségolène Royal, 1999). Même des ministres en charge des collèges ont pu le reconnaître, le choix de conduire au moins jusqu'en fin de Troisième la totalité d'une classe d'âge s'est traduit par une pénibilité accrue du métier : hétérogénéité croissante, volant d'élèves en grande difficulté, développement de phénomènes de vio-

lence... Les réponses apportées depuis de nombreuses années ont toutes en commun de reposer sur l'économie de moyens et l'accroissement de la charge de travail des enseignants.

La réduction des horaires d'enseignement favorisée par les fourchettes a abouti à la prise en charge par chacun d'un nombre croissant d'élèves (bien souvent, l'horaire plancher, c'est est une classe de plus pour chaque collègue). Qui se rappelle encore qu'avant 1977 chaque classe de Sixième recevait 6 heures de français dont trois dédoublées (soit 9 h/prof.) ?

Plus de classes et souvent plus chargées :

plus de 28 % des divisions de collège comptaient 27 élèves ou plus (en 98-99) alors que, faute de moyens, les groupes allégés se font de plus en plus rares dans les disciplines expérimentales.

L'accroissement de la charge de travail découle aussi de l'empilement de dispositifs d'aide aux élèves (études dirigées, remédiation, consolidation...) dont le point commun est de reposer sur des heures supplémentaires et d'amener souvent à prendre en charge des élèves auxquels on n'enseigne pas par ailleurs, ce qui génère un besoin de concertation... bienveillante et nécessaire



**Les réponses
apportées reposent
sur l'économie
de moyens et
l'accroissement de
la charge de travail.**

un alignement de l'horaire des classes qui pèse sur les emplois du temps.

Les différents dispositifs interdisciplinaires (parcours diversifiés, travaux croisés) ont abouti aux mêmes résultats : rigidités d'emploi du temps, plus grand nombre d'élèves à prendre en charge, temps de concertation indispensable mais reposant sur le bénévolat, comme repose,

le plus souvent sur le bénévolat, l'heure de vie de classe dont chacun reconnaît pourtant l'intérêt. Les professeurs principaux se retrouvent là encore en première ligne, eux dont la fonction, faute de CO-PSY en nombre suffisant, n'a cessé d'enfler.

Plus de classes, plus d'élèves quand on nous parle d'individualisation, accumulation de

tâches périphériques, de réunions d'organisation au détriment des activités de conception qui sont d'autant plus nécessaires que nos élèves sont plus divers : où est la cohérence ? Les annonces faites par Jack Lang ne marquent pas, pour l'instant, de réelle rupture : les mesures positives prévues en Sixième n'ont, faute de financement, pas de traduction réelle dans les établissements, les projets pour le cycle central et la Troisième prévoient des horaires communs très bas. En l'état actuel des choses elles n'amélioreraient guère nos conditions de travail. Pourtant, si l'on veut faire évoluer le collège vers un « collège de la réussite pour tous » on ne pourra esquiver la question de la réduction de la charge et du temps de travail des enseignants. ■

Secteur collège, Gilbert Martinat

Charte pluriannuelle de la mobilité

Dangers pour notre métier

La charte de la mobilité qui redéfinit les principes des mutations et promotions pour les personnels affaiblit le cadre national et pousse très loin la logique de la déconcentration. Affectations et carrières des personnels s'organiseraient autour de « parcours » qui seraient définis par les recteurs au gré des politiques et contraintes académiques. La charte de la mobilité fait le choix d'une gestion totalement individualisée où l'emploi occupé déterminerait finalement les « droits » de chacun à mutation ou promotion. Les « postes à exigences particulières » (PEP) seraient ainsi les sésames pour obtenir une mutation ou promotion. Postes à profil selon les types d'établissement et les publics scolaires qu'ils accueillent, fonctions particulières dépendantes des hiérarchies (chef

d'établissement, inspection, recteur) constitueraient la base des parcours professionnels individuels que prône la charte ministérielle. On comprend, dans ces conditions, l'insistance à dénoncer les barèmes qui assurent l'égalité de traitement et la transparence tout en cherchant à prendre en compte la diversité des situations professionnelles et personnelles. La diversité des situations professionnelles est utilisée pour dynamiser nos garanties statutaires et refuser l'amélioration des mutations et des carrières de tous. C'est à une mobilité contrainte que seraient soumis les personnels au gré des nécessités du terrain et c'est l'acceptation des « parcours académiques » qui déterminerait les possibilités de mobilité tant en termes de mutation que de promotion. La reconnaissance de l'expé-

rience professionnelle dépendrait étroitement de l'autorité hiérarchique. Instaurer un tel lien, c'est vouloir imposer une conception du métier marquée par la volonté de prescrire et d'encadrer davantage l'activité enseignante. Ces choix sont inacceptables et doivent être combattus. Construire un service public créateur d'égalité sur tout le territoire national, ce n'est pas choisir les logiques concurrentielles et ségrégatives d'établissements, ce n'est pas réduire le travail enseignant à l'exercice de tâches prescrites, ce n'est pas choisir des méthodes de gestion qui opposent les personnels entre eux alors qu'il faut développer le travail en équipe. Il faut faire le pari de la qualification, il faut engager une dynamique nouvelle de revalorisation de nos métiers dans toutes leurs composantes. ■

Nicole Sergent

Barèmes de mutation et promotion : à quoi pense le ministère...

Mutations. Le ministère envisage une modification des barèmes de mutation, en rupture brutale avec la logique actuelle. La structure du barème changerait. Le nouveau barème fonctionnerait par grands blocs non progressifs (100, 200... 600 points), aboutissant à de nombreuses égalités. L'administration utiliserait alors nécessairement d'autres critères non écrits : l'âge, ou n'importe quoi d'aussi peu équitable (parcours professionnel, motivation, avis de la hiérarchie...). Le barème serait vidé de son sens.

Ce barème comporterait trois grands ensembles :

- Une partie liée à la situation familiale.
- Une liée à l'ancienneté de service : difficile de muter pour qui ne serait pas à la hors-classe...
- Une liée à « l'expérience professionnelle », du moins telle que la conçoit le ministère : pour avoir 600

points, il faudrait totaliser au moins 6 ans et deux postes dans une académie, dont 4 ans de PEP.

Dans ce projet, l'ancienneté sur poste disparaît, ainsi que la prise en compte de nombreuses situations individuelles (TRZ, ex-non-titulaires, vœu préférentiel, cas médicaux à l'inter...). Ainsi les stratégies que de nombreux collègues ont élaborées seraient détruites. Ainsi, vouloir enseigner dans la région ou l'établissement de son choix s'intégrerait dans un plan de carrière établi sur la méritocratie.

Le barème ainsi mis à mal introduirait des ruptures de stratégie pour les personnels, renforcerait les contraintes et l'arbitraire local et bloquerait les possibilités de mutation.

Promotions en ligne de mire. Concernant les hors-classes, le projet évacue toute prise en compte

des titres et diplômes. Il réduit et réorganise celle de l'ancienneté en effaçant le seuil des quatre ans dans le onzième échelon. Il renforce le poids de la notation et développe la prise en compte de « l'expérience professionnelle ». Vraisemblablement modulée par l'appréciation de la hiérarchie, la valorisation d'au moins quatre années d'exercice en établissement difficile (PEP I et IV), l'exercice de fonctions spécifiques pourraient peser autant que l'ancienneté de carrière.

Le premier projet d'application de la charte à nos carrières concerne l'accès à la hors-classe. L'accès du plus grand nombre de collègues à ce grade suppose une rotation sur ces emplois, favorisée par la promotion des plus anciens. Le barème envisagé par le ministère s'oppose à cette exigence.



Avenir

Comment rendre le métier attractif ?

11-12 JANVIER 2002
Colloque
sur le métier

Campagne de promotion à destination des étudiants, colloque ministériel en 2002, le ministère, désireux de susciter des vocations, multiplie les initiatives et nourrit le débat sur le métier enseignant. Quelques thèmes privilégiés reviennent qui posent les problématiques de l'identité et des valeurs de l'enseignant, les formes du développement de l'activité professionnelle des enseignants du secondaire, solutions à mettre en œuvre pour rendre le métier attrayant.

Pourquoi cette crise du métier ?

Elle se traduit par la désaffection croissante des étudiants, débouchant cette année sur une baisse du nombre de préinscrits à l'IUFM. Confrontés sur une période brève à une évolution radicale des publics accueillis dans le secondaire, à une explosion de la demande sociale d'éducation dans la décennie 80, les personnels ont eu à cœur de combler les exigences de qualification du plus grand nombre. Ils ont gagné cette bataille essentiellement par leur investissement, leur inventivité, sans les moyens adaptés aux besoins de ces publics plus hétérogènes.

Tirailés entre des exigences parfois contradictoires, les enseignants doivent constamment arbitrer entre différents critères, répondre à des représentations très diverses du rôle de l'école, assumer les contradictions et les manques de la société. Dans ce contexte, loin de les aider, l'institution les renvoie la plupart du temps à eux-mêmes, accumulant des réformes qui brouillent les missions plus qu'elles ne les éclairent et débouchent dans tous les cas sur une surcharge de travail.

Qui s'étonnerait alors que nos jeunes collègues multiplient les témoignages de découragement, de doute sur la crédibilité de la démocratisation, que les demandes de temps partiel augmentent, que l'usure pèse sur les collègues plus âgés. L'investissement des personnels dans leur activité, les efforts constants d'adaptation des pratiques afin de maintenir les objectifs communs, le suivi de savoirs sans cesse évolutifs, rendent l'exercice de la profession de plus en plus fatigant ; ils rendent aussi d'autant plus pressante la nécessité de formation et d'échanges, de temps de respiration et de réflexivité, d'une confrontation enrichissante sur nos pratiques.

Or, ces dernières années, le phénomène inverse s'est produit : soumis à des arbitrages budgétaires étroits, inféodés au dogme du gel de l'emploi public, les choix gouvernementaux ont privilégié une gestion des personnels accentué les pressions, la déréglementation, l'aggravation des conditions de travail.

Sommés de renoncer au droit à la formation

continue faute de remplaçants, à assumer des tâches nouvelles, les enseignants ont vu s'accumuler les obstacles. Tandis qu'on les surchargeait de ces tâches diverses en opérant par addition (enseignement, orientation, aide...) que les horaires d'enseignement diminuaient, aucune réflexion véritable n'était engagée sur les objectifs de l'activité enseignante.

Cette orientation perdure et de nouveaux projets fleurissent, destinés à répondre à cette crise du métier. Tous procèdent du même moule : partant du double constat de la dévalorisation du statut social des enseignants, des changements dans les pratiques, leurs réflexions se focalisent sur les modes d'organisation du travail plus que sur les contenus, tendent à encadrer le métier, à lui imposer normes et prescriptions, à renforcer les disparités entre les établissements. Contraire au sens même du métier, cette façon de voir limite

synergie entre recherches fondamentales et pratiques de terrain, de moments d'individualisation des situations d'enseignement nécessitant une baisse sensible des effectifs, une réduction du temps de travail et le développement du travail en équipe.

Les possibilités de carrières plus attractives, d'une reconnaissance de l'exercice de nouvelles fonctions, des dispositifs facilitant la mobilité choisie, voilà sur quelles bases doit se fonder le débat sur le métier d'enseignant du secondaire. Notre colloque de janvier tentera en nouant le dialogue avec les chercheurs et différents acteurs de l'enseignement de mieux en appréhender les réalités et d'en penser les évolutions nécessaires.

Permettre cette irrigation constante implique qu'on allège la charge de travail de tous, par la réduction des maxima de service et des



© D. MAUNOURY

On est bien loin des souhaits des enseignants d'amélioration des conditions de travail.

les capacités d'innovation des enseignants, leur retire tout rôle de concepteur au nom d'une rationalisation de l'activité, censée augmenter la productivité. Elle s'accompagne en outre d'une théorisation de la diversité des expériences professionnelles, sans penser l'unité des missions, qui justifierait un traitement différent des collègues. Mettant en compétition personnels et établissements, valorisant les uns, les autres, ces projets, s'ils étaient appliqués, bouleverseraient fondamentalement les notions de barème et de carrière, remettraient en cause les principes constitutifs du fonctionnement du service public, subordonneraient les enseignants à l'établissement. On est bien loin des souhaits des enseignants de voir se développer le travail en équipe, une véritable complémentarité avec les autres membres de l'équipe éducative complètement absents des documents ministériels, des améliorations sensibles des conditions de travail et des perspectives de carrière.

Pour de vraies solutions

Des solutions sont à chercher pourtant du côté de la formation initiale et continue, d'une

décharges pour la concertation, par la possibilité de moments d'individualisation des situations d'enseignement et la baisse des effectifs.

Sortir de l'isolement, confronter les réflexions et les pratiques, avoir du temps, voilà à quoi aspirent les personnels. Rendre le métier attractif, c'est aussi explorer des possibilités d'évoluer dans la carrière, reconnaître les étapes de celle-ci, en facilitant l'entrée dans le métier d'une part, en reconnaissant les fonctions nouvelles, en favorisant des mobilités professionnelles choisies.

Il est grand temps aussi d'engager une nouvelle étape de revalorisation des personnels du secondaire alors que se creuse l'écart avec le privé dans le domaine des rémunérations. Ainsi on offrira des carrières plus attractives, plus motivantes, intégrant l'apport des nouvelles technologies, donnant aux jeunes entrant dans le métier une vision attractive de notre activité, de réelles possibilités de faire évoluer nos métiers et de combattre l'échec scolaire. ■

Frédérique Rolet

COLLÈGE

Arrêté Sixième repoussé par le CSE

Le CSE du 20 septembre a examiné l'arrêté modifiant l'organisation de la classe de Sixième. Si ce texte fournit, à la demande du SNES, une assise réglementaire au passage d'une dotation de 26 à 28 heures de la classe de Sixième, il n'apporte pas les réponses attendues pour réduire vraiment l'échec scolaire à ce niveau.

L'avis très majoritaire des membres du CSE est qu'on ne peut descendre en dessous d'une dotation de 30 heures pour concilier horaires élèves précis, suffisants et garantis, amélioration des conditions d'enseignement et marge d'action de l'établissement en faveur des élèves les plus en difficulté. C'est le sens des amendements déposés par le SNES et par le SGEN.

Pour sa part, le SNES a tenté d'infléchir le texte afin d'éviter que l'aide aux élèves ne repose que sur l'acceptation par les personnels d'heures supplémentaires (amendement qui a recueilli 16 pour, 0 contre, 0 abstention et 21 refus de vote dont SGEN, UNSA et FCPE). Il a proposé des amende-

ments de fond afin de revenir à des horaires garantis pour les élèves, sur la base de 25 heures hebdomadaires au moins, introduisant des groupes pour les travaux pratiques et prévoyant de l'aide, à la place d'une simple répartition des moyens entre disciplines (17 pour, 19 contre dont la FCPE, l'UNSA et le SGEN).

Les représentants de la FCPE mènent une véritable croisade contre tout ce qui s'apparente à des horaires d'enseignement, y compris quand on reste dans l'épure actuelle des horaires obligatoires. Le SNES a proposé que soit portée à 3 heures la marge d'initiative en faveur de l'aide aux élèves (18 pour dont FSU et SGEN, 0 contre, 9 abstention dont la PEEP, 13 refus de vote dont FCPE et UNSA).

L'arrêté proposé par l'administration, qui a refusé les amendements et maintenu la fourchette horaire à 23 heures ou 24 heures, a été repoussé avec 5 pour (dont PEEP, privé, SNPDEN), 19 contre (dont FSU, SNALC, FO, CFTC), 11 abstentions (dont UNSA et SGEN) et 7 refus de



© D. MAUNOURY

vote (dont FCPE). Un vœu général proposé par le SNES précisant « que les horaires d'enseignement obligatoire de la classe de Sixième devraient être portés à 26 heures comportant obligatoirement du travail en groupe, des heures dédoublées pour activités pratiques et de l'aide individualisée, avec une dotation de 30 heures comme première étape » a recueilli 14 pour (FSU), 9 contre (FCPE), 4 abstentions (privé) et 14 refus de vote (UNSA, SGEN, SNPDEN).

Le SNES intervient pour que le ministère revoie son texte. Il appelle les personnels à s'emparer de la journée banalisée pour revendiquer une autre ambition pour le collège. ■

Denis Paget

FORMATION SYNDICALE

- **MI-SE.** Un stage de formation syndicale aura lieu les 24 et 25 octobre 2001 à Paris.
- **Stages observatoires des programmes et des pratiques** Journée de lancement des observatoires, le 4 octobre. Public : responsables des observatoires ou collègues désirant s'impliquer dans les observatoires académiques.
- **Stage sur la pédagogie de projet,** les 7 et 8 novembre. Les instructions officielles s'appuient de plus en plus sur la pédagogie de projet, projet de l'élève, de l'établissement, projets éducatifs etc. Après avoir éclaircir d'où vient ce concept en pédagogie, nous dresserons un bilan des formes qu'il a pu prendre en collège, en lycée. Nous réfléchissons sur les réformes (itinéraires de découverte, TPE...) qui se mettent en place. La dimension projet d'établissement sera également traitée.
- **Stage sur la démarche expérimentale en sciences physiques, SVT, mathématiques, et l'évaluation des capacités expérimentales** 14 et 15 novembre à Paris.
 1. Définir ce que sont une démarche expérimentale, une démarche scientifique (qui n'est pas forcément expérimentale), une expérience, ce qu'apporte cette démarche dans la formation du jeune.
 2. La démarche expérimentale est-elle toujours d'actualité? Est-elle possible avec les programmes de collège, de lycée, et plus particulièrement de TS (où il est question d'évaluation)? Quelle conception de l'enseignement des SVT, SP, maths?
 3. L'évaluation des capacités expérimentales est-elle possible? A quelles conditions? Place du geste technique? Problème de la maîtrise des instruments (ordinateur, oscilloscope...). Forme de cette évaluation (y compris l'organisation en termes d'horaire)? Utilisation de cette évaluation, plus particulièrement en TS? Place vis-à-vis du bac? Vis-à-vis de l'épreuve écrite? Question immédiate pour les SP, SVT, un peu plus à venir pour les maths? Place de l'évaluation de spécialité.
 4. Quelles attitudes syndicales? Quelles positions le SNES doit-il prendre sur la démarche expérimentale, sur l'évaluation des capacités expérimentales?

S'inscrire auprès du secteur formation syndicale
7, rue de Villersexel, 75007 Paris.

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES, concours de recrutement

Augmenter le nombre de postes

Les informations qui remontent des académies ne laissent pas de nous inquiéter : plusieurs d'entre elles affichent des déficits d'une dizaine de postes de titulaire, les TZR sans affectation sont quasiment introuvables. Ici, des collègues bénéficiant de décharges (IUFM...) sont rappelés, là, des collègues ayant demandé une disponibilité se sont vu opposer un refus catégorique... Sans doute faut-il espérer que les professeurs de SES soient en excellente santé cette année et que peu de congés de maternité soient octroyés? En tout cas, les

rectorats ont déjà procédé à des embauches significatives de contractuels. Cela est le résultat d'une politique malthusienne de recrutement en SES où le nombre de postes a été divisé par plus de quatre en cinq ans. La rallonge de 10 postes au CAPES 2001 est loin de faire le compte dans une discipline où l'horaire en Terminale a augmenté d'une heure cette année et/ou les collègues sont sollicités en TPE et ECJS. Il faudrait que le ministère accepte enfin de faire une évaluation sérieuse des besoins dans la discipline et procède à une augmen-

tation substantielle des postes aux concours 2002.

Autre sujet d'inquiétude, la refonte des programmes de Terminale (tronc commun et EDS) est annoncée pour la rentrée 2002. La très grande majorité des collègues, déjà confrontée au nouveau programme de Première qu'il faut maintenant « s'approprier », a fait savoir à travers différentes enquêtes son souhait de continuer à enseigner les actuels programmes de Terminale, de conception au demeurant récente. Elle souhaite vivement être entendue par le groupe d'experts. ■

Georges Ortusi

SVT

Activités expérimentales

L'APBG et le SNES se sont rencontrés le 18 septembre 2001 pour examiner la situation du collège, et, en particulier de la classe de Sixième actuellement remise en chantier.

Ils estiment ensemble que l'équilibre de la culture transmise aux élèves a tout à gagner à accorder une place généreuse aux activités expérimentales. Dans le prolongement des instructions de l'école élémentaire, la classe de Sixième doit permettre à l'élève de s'ouvrir à l'observation du vivant et de l'environnement et à la manipulation concrète des objets scientifiques qui en permettent l'investigation.

Ils pensent que c'est aussi le moyen de cultiver et de mettre en valeur des qualités et des compétences qui ne sont pas travaillées par ailleurs. C'est pourquoi, ils insistent ensemble avec force auprès du ministère de l'Éducation nationale pour que les conditions matérielles de telles pratiques soient offertes.

La grille horaire de la classe de Sixième doit comporter des heures de SVT dispensées dans des groupes ne dépassant pas 18 élèves dans l'immédiat, premier pas vers des classes systématiquement dédoublées à tous les niveaux du collège.

Communiqué de presse, Paris, le 20 septembre 2001

Observatoires

Publications

Des suppléments SVT et physique-chimie seront envoyés à tous les collègues syndiqués très prochainement.

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE AU LYCÉE. Malgré les protestations des enseignants, la révision des programmes est loin d'être acquise.

De la valse-hésitation au tango

La situation en histoire-géographie au lycée, ne fait que se complexifier. Décalage par rapport à la mise en œuvre de nouveaux programmes dans les autres disciplines, report de nouveaux projets, décalage entre les séries, mesures partielles... Serions-nous passés de la valse-hésitation au tango ?

Pas de modification des programmes de Seconde

Le ministère a décidé de ne pas donner suite à la consultation des enseignants sur les programmes de Seconde. Nous avons très vivement protesté à plusieurs reprises, et notamment au Conseil supérieur de l'éducation. Rien n'y a fait. Motifs essentiels : d'une part, les délais légaux ne permettent pas d'apporter des modifications aux programmes, un délai de 14 mois est obligatoire entre le moment de la publication des textes et le moment de leur mise en œuvre, ceci, pour les éditeurs ; d'autre part, certains groupes ou personnes, dans l'institution et hors de l'institution, ont fait pression pour que les programmes ne soient pas modifiés, sous prétexte qu'ils faisaient l'accord des enseignants. Ce qui est faux, comme le montre la synthèse nationale de la consultation. On s'est donc joué, une fois de plus, des professeurs d'histoire-géographie.

La rédaction des projets de programme de Première est repoussée

La décision a été prise par le groupe d'experts (rédacteurs des programmes) et le ministère, de repousser la mise au point du projet de programme de Première. Motif : les retours de la consultation des enseignants ont été très riches, et les avis très divers. Il était impossible, dans le temps imparti, de les prendre réellement en compte et de trouver un vrai consensus.

De nouveaux projets devraient être proposés au début de l'année 2002. Pour une meilleure cohérence, devraient être présentés simultanément les projets de Première et de Terminale. La concertation avec les organisations syndicales et les associations devrait



se poursuivre au cours du dernier trimestre 2001. Le SNES s'est déclaré satisfait d'avoir été entendu sur la nécessité de délais plus importants pour refaire des programmes, même si les délais restent trop courts pour un vrai débat de fond sur l'enseignement de l'histoire-géographie de la Sixième à la Terminale, aujourd'hui indispensable. Satisfaction aussi d'avoir été entendus sur la nécessité de penser les programmes dans la continuité, donc de lier les programmes de Première et de Terminale, même si l'on ne va pas jusqu'au bout de la démarche. Nous avons dit avec force qu'il était indispensable que le groupe d'experts et le ministère jouent au maximum la transparence vis-à-vis de l'ensemble des professeurs d'histoire-géographie, qui ont été bien malmenés ces dernières années de ce point de vue, et pour éviter que les groupes de pression divers et variés agissent en toute opacité, et en dehors de tout débat public, comme cela est devenu une habitude.

Allègements en Terminale S

Nous avons répété notre opposition au principe des allègements de programmes, toujours contestables et jamais satisfaisants. Cependant, la situation en Terminale S n'était pas tenable. Nous avons donc fait des propositions (suppression de l'étude de l'Allemagne, notamment) pour améliorer les premiers projets qui n'allégeaient pas vraiment et fai-

BAC EN TERMINALE S ET... AILLEURS

La décision n'est pas encore connue à l'heure actuelle. Il est sûr que les sujets de la série S seront différents de ceux des séries L et ES pour la session 2002 du bac. Le ministère souhaite s'en tenir là. Nous avons dit notre désaccord. Si une modification des épreuves existantes en S pour la session 2002 n'est pas pensable, en n'allégeant pas du tout les épreuves, on laisse une fois de plus les enseignants se débrouiller seuls, en leur demandant de faire face à toutes les difficultés que cela soulève : connaissance trop tardive des épreuves (après la rentrée), manque de temps pour préparer les élèves d'où l'anxiété que cela peut créer et chez les enseignants et chez les élèves, risques de mise en échec des élèves face au bac... Une solution doit être trouvée. Le ministère a fait preuve d'imprévoyance en ne prenant pas une décision dès l'année dernière. Nous avons tenté de proposer une solution : procéder à un tirage au sort entre histoire et géographie pour l'épreuve ; supprimer l'épreuve courte ; proposer 4 sujets au choix : 2 de composition, 2 d'étude de documents. Aucune des solutions possibles n'est satisfaisante.

C'est pourquoi nous avons demandé qu'une consultation des enseignants soit effectuée rapidement, ce qui était réalisable dès début septembre.

Une réflexion globale sur les épreuves du baccalauréat doit être menée dès maintenant avec l'ensemble des professeurs. Il ne s'agit pas de chambouler les épreuves existantes, mais d'en faire le bilan approfondi et d'analyser les améliorations à leur apporter. C'est dans ce cadre que l'on devra définir une épreuve stabilisée pour la série S.

saient des choix contestables (privilégiant le factuel aux dépens d'approches plus synthétiques et novatrices). Le résultat reste très insatisfaisant démontrant, s'il était nécessaire, qu'il faut penser des programmes et non des allègements. Nous sommes dans une période transitoire ; un débat doit avoir lieu sur la nature même des

programmes de S, par rapport à ceux des autres séries.

Nous avons obtenu que l'ensemble du texte des programmes de Terminale soit republié intégralement et présenté de façon globale, afin que les programmes actuels soient lisibles par les professeurs et leurs élèves.

A quand une stabilisation néces-

saire des contenus d'enseignement en histoire-géographie, à quand une réflexion de fond, de longue haleine, sur ce qu'on doit enseigner aujourd'hui ? Nous avons marqué quelques points, mais encore insuffisants. Vos avis, vos critiques, vos réflexions. ■

**Hélène Latger,
Dominique Comelli**

PHILOSOPHIE

Des décisions importantes

Suite aux critiques formulées contre les nouveaux programmes, un certain nombre de décisions importantes ont été prises à la fin de l'année.

Nomination d'un nouveau groupe d'experts

« Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale en date du 12 juillet 2001, M. Fichant Michel, professeur des universités à l'université Paris IV, est nommé président du groupe d'experts sur les programmes scolaires relatifs à la philosophie, en remplacement de M. Renaut Alain » (arrêté du 12/7/2001, JO du 20/7/2001) Michel Fichant était l'un des animateurs du collectif contre les nou-

veaux programmes. La mission du nouveau GE consiste à conduire la réflexion sur la réforme des programmes dans les séries techniques, à réfléchir sur les modalités d'une introduction de la philosophie dans les classes de Première et dans les lycées professionnels.

Programmes

Suite au vote du CSE et aux critiques, deux décisions importantes concernent les nouveaux programmes :

1. **Caractère facultatif des « questions d'approfondissement »** (ex-questions à ancrage contemporain), aucun sujet de baccalauréat ne pourra porter sur ces questions. Le ministère indique en effet dans

une note de service (RLR : 524-7, note de service n°2001-127 du 5/7/2001) :

– que « le nouveau programme de philosophie, fixé par l'arrêté du 5 juin 2001, s'applique à partir de la rentrée scolaire 2001 », – mais que la partie « questions d'approfondissement » du programme (paragraphe II.1.2, II.2.2 et II.3.2) de la classe terminale des séries ES, L et S est facultative pour l'année scolaire 2001/2002.

2. **Suivi des nouveaux programmes et reprise du texte.**

La DESCO précise qu'une commission nationale d'une « composition délibérément large et pluraliste quant aux différentes approches ou sensibilités philosophiques » est chargée de suivre l'application du programme, « d'en identifier les éventuelles difficultés, de faire des recommandations sur leur contenu, sur les actions d'accompagnement dont la formation des enseignants comme sur les modalités d'évaluation des élèves ». C'est le professeur Pariente qui serait nommé à la tête de cette commission.

Nouveaux horaires

Nous rappelons que le SNES demande la restitution des horaires de S et de L.

En attendant et pour cette année :

- en L : il faut s'appuyer sur le caractère facultatif des TPE en Terminale pour demander le retour aux 8 heures de philosophie comme cela se fait dans de nombreux établissements ;
- en S : le dédoublement est obligatoire sans aucune considération de seuil ; ni les chefs d'établissement, ni les recteurs n'ont le droit de décider arbitrairement d'un quelconque seuil. Signalez-nous toutes les anomalies ou difficultés rencontrées (Groupe philo, SNES, 1, rue de Courty, 75341 Paris Cedex 07). ■

Serge Cosperec

ECJS

Un moyen d'ajuster les services ?

La réforme introduit l'ECJS en Terminale à la rentrée. Les programmes pourtant votés en juin ne sont parus au BO qu'au 30 août et rarement diffusés. Les profs les découvrent actuellement car aucune information n'a été faite auprès d'eux en fin d'année. De plus en plus, et nous l'avons dénoncé lors du CSE, les heures d'ECJS servent à ajuster des services sans aucune préoccupation pédagogique. En effet, des collègues de philo en Terminale voient l'ECJS leur être « proposée » en Seconde et plus globalement les collègues en sous-service assurent l'ECJS dans des classes qu'ils n'ont pas. La diffusion de fiches de travail, que nous avons dénoncée, ne permet pas aux élèves de développer un regard critique sur certains aspects de la vie sociale. Les conditions de mise en œuvre de l'ECJS rendent impossibles les objectifs que se fixe cet enseignement.

Enseignants documentalistes

Vers de nouvelles actions

Le collectif national documentalistes s'est réuni le 13 septembre. Il a fait le bilan de notre action de l'an passé qui a permis d'obtenir une liste complémentaire au CAPES externe et qui a obtenu l'engagement du ministère d'ouvrir des discussions en septembre. L'intersyndicale et la FADBEN se sont réunis le 20 septembre. Un courrier va être adressé pour faire préciser le calendrier et le contenu des discussions (texte consultable sur notre site).

Par ailleurs, le collectif des enseignants documentalistes du SNES vous propose de développer l'action en direction des élus. Une lettre modèle est accessible sur notre site. Faites parvenir des centaines de courriers à l'occasion du vote du budget 2002. Tenez-nous au courant de vos initiatives !
documentalistes@snes.edu



Affectation à l'étranger

Services culturels et assistants techniques

Il ne s'agit pas des affectations dans les établissements français à l'étranger qui dépendent de l'AEFE et qui font l'objet d'un autre article. La liste des postes à pourvoir en 2002 se trouve sur le site internet du MEN (www.education.gouv.fr à la rubrique « Europe et International »).

Il est possible de saisir directement sa candidature (date limite de dépôt ou de saisie le 20 octobre 2001). Ces dossiers sont examinés par les MEN (DRIC) et transmis aux Affaires étrangères lorsqu'ils correspondent au profil du poste demandé. C'est le MAE qui choisit et nomme les candidats retenus. Les collègues ont intérêt à envoyer leur CV au SNES : secteur hors de France.

CNED

Les statuts du CNED ne passeront au CSE que le 25 octobre.

AEFE

Postes en établissements français à l'étranger

Cette année, la publication au B.O. de la note de service se fera en même temps que celle des postes vacants, fin novembre-début décembre 2001. La date limite de dépôt des dossiers de candidature et des fiches de vœux auprès du supérieur hiérarchique devrait être fixée au 15 décembre 2001.

Les candidats pourront saisir leur candidature par voie télématique. Les commissions consultatives paritaires centrales de l'Agence (CCPCA) chargées du recrutement sont prévues les 12 et 13 mars 2002. Pensez à réclamer au secteur Hors de France la fiche syndicale spécifique (également disponible sur notre site : www.hdf.snes.edu).

POUR EN REVENIR À L'EAF, l'examen est-il profondément modifié ou simplement retouché ?

Une mise en place épineuse

Les avis divergent. Examinons de près le texte paru au BO n° 26 du 28 juin 2001.

Comme l'EAF actuelle, le texte prévoit un écrit et un oral. L'écrit propose toujours le choix entre trois épreuves.

Mais, changement notable, l'écrit repose sur un corpus de textes « éventuellement accompagnés par un document iconographique... représentatif d'un ou de plusieurs objets d'étude du programme de Première ».

Ce corpus peut ou non donner matière à un questionnaire (noté sur 4 pts pour les séries générales, sur 6 pts pour les séries technologiques).

Trois sujets au choix déclinés à partir du corpus : commentaire, dissertation, écriture d'invention. L'innovation est de deux ordres : possibilité d'un commentaire comparé de deux textes mais surtout apparition de l'écriture d'invention, sujet qui a fait tant couler d'encre et que le ministère a eu le souci de cadrer.

Questions : comment construire ce corpus alors que les programmes n'ont pas encore été mis en œuvre et comment y préparer les élèves peu habitués à un travail de confrontation de textes différents ? A noter que le corpus

peut être une œuvre intégrale ! La possibilité de comparer deux textes en commentaire induit un changement notable. Par ailleurs, quel sera le contenu exact de cet exercice en séries technologiques ? La réponse est floue : « le sujet est formulé de manière à guider le candidat dans son travail ». L'analyse littéraire semble abandonnée : revient-on au libellé guidé ? Enfin, si le souci de cadrer l'écriture d'invention est évident, les problèmes demeurent : préparation des élèves, évaluation de l'épreuve. On le voit bien, l'écrit de l'EAF, plus complexe, plus diversifié, exige du temps pour y préparer les élèves.

Comment y parvenir alors que les modules ont été supprimés en série générale et que l'horaire des séries technologiques est de 3 heures ! Il confirme la nécessité absolue d'une véritable formation continue qui permette de réfléchir collectivement à la manière d'évaluer les compétences diverses des élèves lors d'épreuves variées. L'oral, dont le coefficient est porté à deux pour toutes les séries, est prévu en deux temps : exposé de l'élève à partir d'un texte « choisi dans le descriptif des lectures et activités de l'année présentée par le candidat et d'une

question qui lui permette d'organiser et d'orienter son étude » puis entretien (l'élève dispose de 40 minutes de préparation). Le texte envisage en outre la possibilité pour l'examineur d'accompagner les questions d'un texte très proche de ceux présentés dans la liste.

Dispositif compliqué, tant pour les élèves que pour les examinateurs qui devront préparer à l'avance des questions pertinentes pour les quelque 80 à 90 candidats qu'ils vont évaluer.

A quel moment ? Cela suppose que les enseignants disposent des listes bien avant les épreuves.

Ce texte du BO est bien souvent confus : dans la définition du corpus, des épreuves écrites (questions ou non sur le corpus...), de l'épreuve orale. Ces épreuves, surtout, exigent une formation sérieuse et du temps pour y préparer les élèves : on demande aux enseignants de mettre en place la même année les nouveaux programmes de Première et les nouvelles épreuves d'EAF qui s'appuient dessus, cela explique notre revendication d'un moratoire pour l'EAF. Enfin, comment mener à bien un enseignement exigeant dans les contraintes d'horaires et d'effectifs que nous connaissons ? ■

Marylène Cahouet

RECHERCHE EN ÉDUCATION

Un rapport constructif

Le rapport Prost (non encore publié), remis au ministre dresse un état des lieux de la recherche en éducation.

– Une absence quasi totale dans certains domaines en particulier celui des pratiques professionnelles ;

– une difficulté à capitaliser les acquis, et notamment à intégrer les recherches étrangères ;

– une évaluation insuffisante ;

– une dimension hexagonale des recherches.

Outre ce bilan, le rapport propose un programme de recherche sur quatre axes ;

– les apprentissages dans le premier degré ;

– les pratiques enseignantes et la gestion des établissements ;

– les effets des politiques de

décentralisation et discrimination positive ;

– les métiers enseignants et les pratiques de formation.

Il aborde aussi la question des moyens matériels et financiers pour y parvenir et annonce la création d'une instance de pilotage ou « agence » indépendante du politique à durée de vie assez longue.

L'articulation entre la recherche et le système éducatif est analysée. Des propositions intéressantes sont formulées notamment sur une recherche contextualisée qui contrecarre l'expérimentalisme déconnecté du terrain et sur l'avenir de l'INRP qui a encore un rôle important à jouer, ainsi que les IUFM et l'université. Des lieux intermédiaires

pourraient être créés permettant des rencontres et échanges entre praticiens de tous ordres.

On regrettera des propositions trop centrées sur l'école alors que celle-ci est un lieu de résonance des problèmes des familles, de l'emploi, de la société.

Le rapport néglige aussi des évolutions récentes : l'autonomie des établissements de recherche et leurs liens avec les politiques régionales, la puissance des appels d'offres européens, etc. Le principe d'une politique nationale n'est pas seulement à affirmer mais aussi à repenser. Ce rapport mérite cependant une large diffusion et enrichit le débat sur la recherche en éducation. ■

Gisèle Jean

SNES-Echanges vous propose

Après ces vacances ô combien méritées, vous pouvez à nouveau rêver à de nouveaux horizons. Le service SNES-Echanges est à la disposition des syndiqués désireux d'entrer en contact avec des collègues du monde entier pour des échanges de correspondance personnelle, professionnelle, scolaire ou pour des échanges de séjours ou de logements. Ce service est gratuit et réservé aux syndiqués. Les annonces paraissent dans l'US et sur notre site. Si vous êtes intéressé par une ou plusieurs propositions, écrivez-nous pour obtenir les coordonnées de nos correspondants (N'oubliez pas de joindre une enveloppe timbrée avec vos nom et adresse pour la réponse. Merci). L'an dernier, des échanges avec plus de 30 pays étrangers répartis sur tous les continents ont pu se faire pour la plus grande satisfaction de tous. C'est un moyen de tisser des relations concrètes entre collègues. Merci de votre confiance et bonne année scolaire à tous.

Roger Charles Le Breton

Echange de logements

- **Australie** : Couple de professeurs habitant au bord d'une plage de Sydney, échangerait leur maison contre l'équivalent dans le Pacifique ou dans toute autre région.
- **Suède** : Professeur d'anglais et d'espagnol, 33 ans, habitant avec son mari et leur fille de 5 mois au centre de Stockholm, aimant surtout le jazz, la littérature, le design, les cafés... et la culture française aimerait connaître des Français pour faire éventuellement un échange d'appartements.
- **Australie** :
 - Notre collègue de français et d'indonésien échangerait sa maison de Darwin pour un mois contre l'équivalent en France pour août, septembre ou octobre 2002 pour elle, son époux et leur fils de 10 ans.
 - Notre collègue enseignant l'informatique échangerait sa maison de 4 chambres près de la plage de Sydney contre celle d'un collègue résidant dans le Pacifique.

Echanges scolaires

- **Allemagne** :
 - Professeur de français (élèves de 13-15 ans) dans un collège/lycée de Dresde (Saxe) recherche un collègue français pour la réalisation d'un échange pendant l'année scolaire 2001-2002 et 2002-2003.
 - Nos 7 collègues de français du lycée de Verl, petite ville près de Bielefeld, cherchent à contacter des collègues pour des correspondances personnelles et entre élèves.
- **Canada** : Enseignante à Toronto, actuellement en congé à Aigues-Mortes, aimerait échanger pour 2002-2003, son poste de français seconde langue, dans une école secondaire polyvalente (élèves de 14-18 ans).
- **Chili** : Professeur de français dans un lycée humaniste et scientifique à Attica au nord du Chili, au milieu du désert d'Atacama, le plus sec du monde, avec des sites archéologiques et géologiques fabuleux. Les habitants vivent des mines de cuivre et des cultures des oasis. Notre collègues désire des correspondants pour elle et ses élèves de 13 à 18 ans.

Correspondance

- **République Tchèque** : Etudiante au lycée de Karvina aimerait correspondre avec une jeune collègue d'IUFM pour échanger des idées et des connaissances sur leur pays, sur la littérature, le théâtre, la langue française et l'enseignement.
- **Grèce** :
 - Professeur d'anglais à Athènes, 40 ans, recherche des correspondants de toute région.
 - Conseiller pédagogique, chargé des programmes européens Socrates et Comenus, vivant à Syros dans les Cyclades, trouve génial de correspondre avec des collègues français.
- **Royaume-Uni** :
 - Professeur de français, 55 ans 2 filles, bientôt grand-mère, aimant la lecture, le cinéma, les voyages, Ecossaise, désire correspondre avec des collègues de toute région.
 - Professeur de français et d'allemand apprécierait une correspondance avec un collègue de métropole ou des DOM-TOM. Elle habite à Chelmsford dans l'Essex.
 - Enseignante, 29 ans, dans la campagne de Shropshire, aimerait, bien qu'enseignant dans le primaire, correspondre avec des collègues du second degré aimant le monde rural et l'écologie.
 - Professeur de français à Liverpool, toute prête à correspondre avec un(e) collègue de France.
 - Ce jeune collègue très dynamique aimerait correspondre avec une famille française, parlant bien l'anglais, pour faire des projets pour les classes mais aussi pour les vacances avec sa propre famille.
 - Professeur d'anglais dans un lycée de Birmingham, aimerait des correspondants intéressés par la culture anglaise. Il aime visiter la France le plus souvent possible : il l'adore.
 - Professeur de français à Croesyceiling dans le Cwnbran est intéressée par une correspondance avec des collègues de toute région, y compris DOM-TOM et étranger.
 - Professeur de français dans une école indépendante (élèves de 3 à 18 ans) à Tanton dans le SW à 60 km au sud de Bristol, aimerait correspondre avec un collègue et éventuellement mettre sur pied une correspondance scolaire.

– Professeur dans un collège, 53 ans, aimant les arts, l'anglais et le français, aimerait correspondre avec un(e) collègue de toute région. Elle habite dans le Suffolk.

D'origine normande, notre collègue enseigne le français au Pays de Galles depuis dix ans dans un lycée où elle est responsable des langues. Elle aimerait des correspondants de toute région.

– Ce professeur de français (élèves de 11 à 18 ans) d'Angleterre attend des nouvelles d'un collègue de toute région.

– Professeur, 40 ans, aimant l'IT, la natation, les voyages, la gastronomie et l'œnologie, la lecture, désire des correspondants de toute région pour des e-changes.

– Notre collègue désire correspondre avec des professeurs français. Il habite le Pays de Galles.

– Nouveau professeur d'anglais, commençant son métier en septembre à Bristol, 36 ans, aimerait des correspondants intéressés par les débuts dans la profession.

– Professeur d'art et de design, enseignant près de Londres, habitant près de Bath et Bristol, aimerait mettre en œuvre un e-change.

• **Cap-Vert** : Professeur de français au lycée de Praia, veuf, de nationalité bissao-guinéenne, aimerait des correspondants de métropole et des DOM-TOM. Il aime la plage, le sport et la lecture.

• **Chili** :

- Professeur de français, 40 ans, 2 enfants (11 et 8 ans) dans un lycée de Llamdo Llay-Llay, à une heure et demie de Santiago, aimant le sport et la lecture, recherche des correspondants de toute région.

– Professeur à Nueva Imperial dans la région de Novena, recherche des correspondants intéressés par des échanges sur les réalités des conditions de vie dans chaque pays.

Si vous êtes intéressé(e), demandez les coordonnées de nos correspondants en joignant une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse à : SNES-Echanges, 1, rue de Courty, 75341 Paris Cedex 07.

Vous pouvez aussi consulter les annonces de SNES-Echanges sur notre site : www.snes.edu.

Demande d'adhésion

à remettre au trésorier du SNES de votre établissement (ou à votre section académique pour les isolés)

Date de naissance sexe : masc. fém. Discipline

NOM PRENOM CATÉGORIE.....

Résidence, bâtiment, escalier N° et voie

Commune si différente du bureau distributeur

Code postal Bureau distributeur

Nom de jeune fille Téléphone

Etablissement d'exercice : code

Adresse :

LES PREMIERS JOURS AU COLLÈGE représentent un changement total pour les enfants tout juste sortis de l'école primaire. Au collège Anatole-France, aux Pavillons-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, sur quatre cent six élèves, cent dix font leurs premiers pas dans le second cycle. Leurs impressions livrées le premier jour, puis une dizaine de jours plus tard, prouvent que ces nouveaux collégiens savent s'adapter rapidement à leur nouvelle vie scolaire.

“La Sixième, c'est cool”

Ce jeudi 6 septembre, jour de la rentrée en collège, est un grand moment pour les vingt-deux élèves de la Sixième E du collège Anatole-France. Sous les tables de classe, un alignement de baskets – dont on taira les marques – défilent sous vos yeux. Les rangées s'intercalent : une rangée de garçons, sweats et allure décontractés, une rangée de filles, barrettes et tenues plus sophistiquées, une rangée de garçons... Cette année, les parents ont été invités à rester dans la classe le premier jour, aux côtés de leurs enfants. Une initiative plutôt sympathique. Ce n'est pas l'avis, on l'apprendra plus tard, de tous les élèves : « *mon fils ne voulait pas que je vienne, mais je suis venue quand même* » avoue une maman. Quatre d'entre eux, sont donc assis au fond de la classe, et se font petits comme pour ne pas se faire remarquer par... les élèves. M. Baudet, principal du collège, prononce un premier discours en ce début de matinée : « *Si vous êtes un peu perdus, c'est "normal" et, on est là pour vous aider. "On-ne-panique pas", les choses vont se mettre en place. Surtout, si un jour vous avez un problème, ne restez "ja-mais seul" sans en parler à un adulte, à l'un d'entre nous. Je vous "in-ter-dis" de garder ce souci en vous. Et si vous n'osez pas nous parler, parlez avec vos parents pour que l'on puisse résoudre les problèmes ensemble.* »

« Aujourd'hui, c'est la journée papiers »

Ce premier jour, entièrement consacré à la présentation et à la découverte du collège, est animé par le professeur principal, Jeanne Robinier, professeur de SVT. Une journée

où les informations s'accumulent et ne cessent de tomber, les unes après les autres : distribution de l'emploi du temps, repérage des lieux, liste des professeurs (qui fait quoi, quand et où), distribution et mode d'emploi du carnet de liaison, liste des fournitures selon les différentes matières, distribution des livres, de documents à remplir, du guide « *Mon Journal de 6^e* » à utiliser en heure de vie de classe. Frédéric baille. Pierre fronce les sourcils, le regard dubitatif devant la demande d'autorisation de sortie : les coupons verts

pour les retards, les roses pour les absences et les oranges pour... Vient l'explication sur le tableau de l'emploi du temps de la semaine A et de la semaine B. Le système pose problème à certains ? On se renseigne auprès du voisin. « *Ça va ?* » demande Mme Robinier, « *Aujourd'hui, c'est la journée papiers* ». Ils avaient compris. Hekim et Pierre baillent. « *S'il vous plaît ! s'insurge gentiment Jeanne, vous pouvez bailler puisque c'est un phénomène réflexe. Mais s'il vous plaît, vous mettez la main devant*

la bouche ! Et prenez un petit-déjeuner le matin, cela vous permettra de tenir le choc jusqu'à midi. » Justement il est midi. Ouf ! Un brouhaha de chaises fait place en quinze secondes au silence imposant d'une salle de classe, soudain vide et muette.

« En CM2, on est les plus grands, maintenant, on est les plus petits »

Notre petit monde est de retour à 14 heures, cette fois sans les parents, en réunion avec le principal. Jeanne continue sa distribution de documents, mais la porte de la classe s'ouvre régulièrement et l'interrompt sans cesse. Les enfants se lèvent, se rassoient et les nouveaux visages se suivent sans se ressembler : L'infirmière se présente, puis l'assistante sociale : « *Notre porte est toujours ouverte, même pour des soucis autres que des problèmes de santé.* » À peine sont-elles sorties que l'on refrappe à la porte. Tout le monde se relève. Et se rassied. Cette fois, c'est Jérôme, en jean et veste de cuir, l'un des quatre surveillants, suivis des aides-éducateurs, Nordine et Muriel, qui aideront en soutien personnel ceux qui le nécessitent. Chacun se présente et explique sa fonction. Avant de partir, Jérôme prend sa voix grave pour lire une ligne en caractère gras dans un document intitulé « *Consigne à l'usage de la vie scolaire* » : « *Une accumulation de retards entraînera une sanction immédiate.* » Jérôme se veut ferme : « *Etre en retard peut arriver, mais cela ne doit pas devenir une habitude, vous avez bien*

Cette année, les parents ont été invités à rester dans la classe le premier jour, aux côtés de leurs enfants. Une initiative plutôt sympathique.



« Quand on est en CM2, on est les plus grands, maintenant, on est les plus petits. »

compris ? ». Un ange passe. Puis la voix de Jérôme se fait plus chaleureuse dans un « *bon courage !* » dynamique sur lequel se referme la porte. « *Ça ne va pas rigoler tout le temps* » lit-on sur la moue d'Aurore. Mouna l'exprime tout haut « *Il m'a fait peur !* ». Mais Bilal, qui connaît le surveillant, la rassure : « *il fait son sévère, mais il n'est pas méchant* ». En Sixième, les chamboulements sont tels que ces nouveaux collégiens ont de quoi réajuster leur pendule. À commencer par le rapport avec les autres élèves : « *Quand on est en CM2, on est les plus grands, maintenant, on est les plus petits.* » Évidemment, ça change tout. Pour Laurent, qui a pourtant déménagé et ne connaît personne, ça roule : « *Je me sens décontracté dès le premier jour et je fais plein de connaissance aujourd'hui.* » D'ailleurs, des surveillants et des aides-éducateurs, dont l'âge n'est pas si éloigné du leur et qui portent les mêmes baskets qu'eux, ça rassure : « *Quand ils sont plus jeunes, ils savent comprendre les jeunes* », affirme Aurore, convaincue.

« Les profs sont sympas. Et le prof de maths "trop marrant !" »

Mardi 18 septembre, 16 h 30 : Certains élèves ont changé de

place, mais les rangées se dessinent comme au premier jour : une rangée de filles, une rangée de garçons. « *Ils ont le choix de se placer où ils veulent* » explique M^{me} Robinier. Soit. La première heure de « vie de classe » a commencé. Une heure de discussion pendant laquelle chacun est invité à s'exprimer librement. Au programme, aujourd'hui : les impressions ressenties depuis le début de l'année. Douze jours après la rentrée, nos collégiens ont eu le temps de s'adapter avec, semble-t-il, une certaine facilité : « *Au début, on avait un peu*

Pour certains, le plus dur est de se lever tôt pour être à l'école à 8 heures.

la pression, remarque Mario, mais finalement j'ai pas eu de mal à m'habituer aux changements de classes et de professeurs. » Pierre, le « fronceur de sourcil » du premier jour avoue que « *ça va mieux, finalement quand on change de cours et de classe, j'oublie ce que j'ai fait avant* ». Pierre avait peur que les différents cours ne « s'empilent » dans sa tête. Laurent s'étonne : « *Je ne pensais pas connaître aussi vite les professeurs et les classes.* » Au bout d'une semaine, il pouvait citer tous les noms des professeurs et leurs matières respectives. Pour Hekim, « *les profs sont sympas, ils ne donnent pas trop de devoirs* ». Mais il connaît la suite et prévient les autres : « *Après ça va changer.* » Quant



Le collège Anatole-France des Pavillons-sous-Bois... Un élève sur quatre y fait ses premiers pas.

au prof de maths, « *Il est trop marrant !* » s'exclame Mouna. Un cri du cœur repris par la classe entière. « *Il nous fait toujours rigoler sur l'espace, nous fait imaginer des cubes dans la tête avec lesquels on fait ce que l'on veut.* » Jeanne précise que ce professeur vient du monde théâtral, un atout mis en valeur que savent apprécier ses élèves. Tous sont sûrs d'aimer les maths cette année. Et les horaires ? Là aussi, les avis divergent. Pour certains, le plus dur est de se lever tôt pour être à l'école à 8 heures. Pour d'autres qui ne connaissaient pas l'heure d'étude en primaire, les jours de sortie à 17 h 30 représentent de longues journées. Enfin, de l'avis général, le plus difficile s'avère encore être les demi-groupes. Notre classe de

Sixième E a déjà l'air bien soudée et se sépare en deux groupes et pas toujours les mêmes, en déstabilise certains. Pour Jeanne, le professeur principal, ils ont encore besoin qu'on leur indique les consignes en détail. Ce qu'elle n'hésite pas à faire, patiemment. « *Certains me disent que je les maternelle trop, reconnaît-elle, mais c'est mon truc.* » Les enfants, quant à eux, ont l'air d'apprécier, même si les garçons ont le sourire en coin lorsqu'elle en appelle un « chaton ». Un peu de mots doux, cela fait du bien et les années qui suivent en seront dépourvues car ils seront vraiment « grands ».

« J'aime le collège »

Dans *Mon journal de 6^e*, le guide remis à chacun le premier jour et qui constituera leur journal tout au long de l'année, le premier chapitre se termine sur une page intitulée : « *Les premiers jours, je découvre mon collège – A moi de jouer* ». Jeanne leur avait demandé d'y exprimer « *ce qu'ils ressentent au bout de dix jours de classe* ». Les dessins représentent le collège, une entrée principale imposante, des escaliers bien mis en valeur puisqu'il s'agit de les dévaler « *lorsqu'on est en retard* » et les nouveaux camarades. Des mots dansent sur la page, des mots dénués de l'inquiétude sourde des premiers jours. Des mots enfin qui reflètent des sentiments encourageants, pour eux comme pour les plus grands : « *J'aime le collège – génération - passion – c'est cool* ». ■

Marie-Victoire Garcia



Douze jours après la rentrée, nos collégiens commencent à se connaître et à s'habituer aux changements.

CORDES-SUR-CIEL, SON VILLAGE MÉDIÉVAL, SES ARTISANS, ses artistes et son collègue. Depuis quelque temps, les projecteurs sont braqués sur son internat, visité récemment par le ministre de l'Éducation nationale dans le cadre de la relance de l'internat scolaire public. Impressions.

Val-Cérou, l'avenir de l'internat ?

Vendredi 21 septembre, fin de matinée. Dans la cour de récréation, c'est un peu la panique. On vient d'apprendre qu'une usine chimique vient d'exploser à Toulouse. Des élèves se dirigent vers la cabine téléphonique, sous le préau, pour prendre des nouvelles de leurs proches. La plupart d'entre eux habitent le secteur et certains internes viennent des environs d'Albi, de Lavaur et de Toulouse. Situé dans le nord du département du Tarn, au cœur d'une zone rurale, le collège du Val-Cérou accueille cette année 249 élèves dont 25 internes – un chiffre qui malgré une baisse constante tend à se stabiliser depuis ces deux dernières années.

Un projet séduisant

Une stabilité acquise grâce au projet de l'internat, avec pour axes principaux :

- un parcours de la réussite de la Sixième à la Troisième, durant lequel on aborde la connaissance de soi, les vieux métiers, le monde de l'entreprise ;
- une aide personnalisée ;



• une éducation à l'orientation et une ouverture sur le monde du travail et de la cité. Un projet conduisant l'élève vers la socialisation, l'autonomie et la citoyenneté.

« Nous répondons à une demande : améliorer les résultats, retrouver un cadre, des règles à respecter et apprendre à vivre au sein d'un groupe », selon Michelle Benaïche, le principal.

Un projet qui nécessite l'adhésion de l'élève et de la famille. « Lors de l'inscription, j'insiste beaucoup sur le travail que nous allons faire ensemble : l'élève, les parents et l'établissement. » Une fois par mois, on s'organise pour faire le point. Les résultats



sont là et Madame la Principale en est fière : « C'est ma quatrième année ici, tous les internes ont eu leur brevet et une satisfaction dans leurs projets d'orientation. La poursuite d'études se passe bien. »

Où certains cherchent leur rôle

Dans le cadre du projet d'établissement, des professeurs ressources (des enseignants volontaires) assurent des heures supplémentaires le soir pour les internes. Un travail d'équipe auquel les aides-éducateurs participent activement. « On connaît chaque élève et on essaie de répondre à leurs problèmes. En étude, je me rends compte par exemple qu'ils ont souvent du mal à appliquer ce qu'ils ont appris », répond Yvon Babau, auparavant animateur dans un centre de loisirs. Recruté pour ses connaissances en informatique dans le cadre des emplois-jeunes, Yvon a bien sûr prêté main forte lors de la création du site du collège. Mais sa principale fonction, tout comme ses quatre collègues, est d'aider au quotidien les six surveillants, assurer des heures de soutien scolaire auprès des élèves en difficulté et animer les sorties des internes.

Julie Gandighio qui, elle aussi, s'y emploie quotidiennement, livre son inquiétude : « Cette fonction n'est pas clairement définie. J'ai été recrutée pour mes compétences sportives et je suis censée aider le professeur d'éducation physique, mais, en fait, il n'y a aucune différence entre le surveillant et l'aide-éducateur ». Julie avoue avoir du mal à se situer et s'interroge sur la considération liée à sa fonction. Pourtant, certains reconnaissent son utilité, telle cette enseignante qui déclare : « Si l'internat a une certaine efficacité, c'est grâce à l'embauche d'aides-éducateurs sans lesquels l'encadrement et le suivi scolaire des internes ne pourraient être faits. »

12 h 30. La cloche sonne, Julie se dirige vers le self à la demande du conseiller principal d'éducation (CPE). A côté, au foyer, une affiche du ministère



donne le ton : l'internat, le bon équilibre. Se donner le temps d'apprendre. Une autre, avec le numéro d'Allo enfance maltraitée lui fait face.



• **14 heures.** La cloche sonne, la récré est terminée, certains sèchent toujours leurs larmes. Madame Benaïche demande quelques minutes d'attention au micro et rassure : « Aujourd'hui, à Toulouse, il y a eu un accident, je dis bien un accident, ce n'est pas un attentat comme on a pu l'entendre de-ci, de-là. »

Dans le bureau du CPE, on s'organise pour que les internes puissent ce soir regagner la maison en toute sécurité. « On a deux internes de Toulouse. Je n'arrive pas à joindre les parents. Nous sommes vendredi soir et le collège ferme à 17 heures, s'inquiète Didier Huc.

Des pratiques innovantes

Quand on évoque la double fonction de l'internat, sociale et éducative, si chère au ministre, il répond : « Bien sûr que l'on fait de l'éducatif, ce n'est pas la peine de le préciser, on le faisait naturellement auparavant ».

Didier Huc a toujours exercé au sein de l'Éducation nationale. Avant d'être CPE, il a été sur-



Internat : vieille lune ou solution d'avenir ?

Les internats publics ont quasiment disparu des collèges, où ils ne regroupent que 0,4 % des élèves du 1^{er} cycle. En lycée, ils restent plus fréquentés (13,4 % des élèves en LP, 6,3 % en LEGT) avec un effectif qui s'effrite.

Relancer les internats peut être une solution mais il ne s'agit pas de les envisager comme un aspect du traitement de la délinquance, ni comme un palliatif à la baisse d'effectifs de certains établissements.

Ils doivent permettre d'offrir à des élèves de meilleures chances pour poursuivre leurs études, pour réaliser leurs projets dans un cadre adapté et épanouissant. C'est une responsabilité du service public d'offrir ce choix de l'internat aux élèves et à leurs parents dans les

meilleures conditions : il est nécessaire de retisser un réseau d'accueil incluant les zones urbaines, dans des établissements proposant des conditions d'études attractives. Une réflexion concertée entre l'Éducation Nationale, les établissements scolaires, les partenaires, les collectivités locales s'impose pour décider de la meilleure implantation des internats, de leur taille, de la construction ou de la rénovation des locaux en conformité avec les besoins des jeunes. Et un internat fonctionne avec des personnels : l'Éducation Nationale doit les nommer en nombre suffisant pour un suivi personnalisé, CPE, MI, infirmière, AS... Les internats ne rempliront leur rôle que si prime le souci de la qualité.

Michèle Olivain



veillant, puis maître d'internat. Homme de terrain, il connaît bien le fonctionnement de la vie scolaire et a mis en place un séjour découverte pour les internes à la ferme équestre de Roussayrolles, dans le but d'apprendre à se connaître et de s'ouvrir aux autres grâce à des activités de plein air (randonnée, équitation, VTT). Dans ce cadre, les internes ont rédigé une fiche de présentation qui explique les raisons de leur choix, leurs attentes, leurs centres d'intérêt, leurs peurs. « Ainsi, on recense les besoins et on y travaille tout au long de l'année avec le personnel de l'établissement » explique-t-il. « Je n'ai pas encore fait la synthèse, mais on peut déjà lire, en feuilletant les fiches, des thèmes récurrents comme les guerres, l'attentat à New York, dit le CPE. »

Un séjour qui leur permet aussi de devenir autonomes et responsables à travers la gestion du quotidien (assurer le service des repas, ranger, faire la vaisselle). Autonomie dont ils auront à faire

preuve au cours de l'année, en gérant en autodiscipline les clubs d'activité (ping-pong, danse, chorale etc.) et les lieux de vie. Ici, le cadre est agréable, au point qu'on a du mal à croire que l'endroit, qui s'étend sur trois hectares de terrain, n'est pas un centre de loisirs mais un établissement scolaire.

Les moyens en matériel sont réels, puisque les élèves ont à leur disposition piscine, gymnase « le dojo » et chambres confortables.

Un environnement idyllique, donc, spacieux, en pleine campagne, où tout semble mis en œuvre pour favoriser l'épanouissement des jeunes : les 250 élèves du collège sont en effet encadrés par une équipe comprenant pas moins de 50 personnes (professeurs, surveillants, aides-éducateurs, agents...).

Autre atout majeur, les effectifs



par classe sont peu élevés (20 à 23 élèves par classe), ce qui favorise les échanges et le suivi des collégiens. Seuls les cours de langue peuvent exceptionnellement être surchargés, ce qui ne facilite pas la circulation de la parole.

De fait, au collège du Val-Cérou, comme ailleurs, des problèmes subsistent.

Des ombres au tableau

« Hier, j'avais deux élèves malades, j'ai été obligé d'appeler les familles pour qu'elles viennent les chercher car nous n'avons pas de personnel soignant. C'est un gros problème ici », poursuit le CPE. Depuis de nombreuses années cette situation est dénoncée, sans que rien



ne change. « Aucune oreille spécialisée pour écouter les adolescents en détresse ou dépister les enfants en difficulté », déclare une enseignante. Pourtant, le collège accueille aussi des enfants qui présentent de graves problèmes de santé : anorexie, cancer de l'hypophyse, diabète.



© D. MAUNOURY

Certes, Madame Benaïche recense les problèmes : « Nous avons des enfants en situation difficile : familles monoparentales, parents en difficultés financières, à quoi s'ajoutent des problèmes scolaires. Le groupe est très diversifié. » Mais elle tempère et se montre optimiste : « Par rapport à d'autres établissements, nous ne rencontrons pas de problèmes majeurs. La réussite, c'est de pouvoir constater que les élèves se sentent heureux dans ce qu'ils accomplissent ». Et l'important est « de leur donner le goût d'apprendre et d'entreprendre » en s'ouvrant sur le monde.

S'ouvrir sur l'extérieur

Pour cela un partenariat extérieur a vu le jour : une convention avec le théâtre national d'Albi à été signée, une participation des élèves à la fête médiévale de la commune s'est organisée, des artistes locaux, des écrivains ont été reçus au collège, un projet avec un collège du Burkina-Faso est en cours. « Quelle est la ville qui n'a pas un programme culturel auquel des établissements scolaires peuvent s'intégrer ? » conclut la principale.

17 heures. C'est l'heure du départ en week-end, les bagages jonchent le sol, les visages souriants semblent avoir oublié le drame du matin. ■

Myriam Legras

ARGENTINE. Un accord avec le FMI signé en août dernier, après l'intervention du Trésor des Etats-Unis, impose un nouveau plan d'ajustements. Le « déficit zéro » a été décrété, qui oblige le gouvernement argentin à réduire tous les budgets dépassant le niveau des recettes nationales. Cet accord fait suite à celui de décembre 2000 qui bloquait pour cinq ans les financements pour l'éducation. **Marta Maffei**, présidente de la Confédération des travailleurs de l'éducation argentins (CTERA) analyse la situation.

Sauver l'éducation

L'US : *Quelles sont les conséquences pour les enseignants des dernières mesures prises par le gouvernement argentin ?*

Marta Maffei : La situation est d'une incroyable gravité. Elle accentue la récession économique qui dure depuis plus de quarante mois. Le plus terrible vient d'être annoncé par le gouvernement : « les travailleurs de l'État devront s'habituer à ne pas savoir exactement le montant de leur salaire ». A cette déclaration insupportable viennent s'ajouter les paiements retardés, ou les salaires payés illégalement en bons d'échange ou lettres de trésorerie.

La dernière enquête de la CTERA (2000) montre que 42,9 % des enseignantes subviennent seules aux besoins de leur famille et que 50 % des professeurs perçoivent un salaire inférieur au seuil de pauvreté (moins de 500 pesos par mois).

L'US : *Quelles sont les positions et les actions envisagées par la CTERA en réponse à ces mesures ?*

M. M. : Nous, les enseignants, avec les travailleurs qui appartiennent à la CTA (Centrale des travailleurs argentins), résistons à ces ajustements et aussi à la perte continue de nos droits. La CTERA se présente actuellement comme l'un des syndicats les plus combattifs et puissants dans la lutte sociale qui s'engage. Nous avons répondu avec fermeté et indépendance à un tel arbitraire. De grands secteurs de la société commencent à comprendre que personne ne sera épargné. Le mois dernier, des centaines de milliers de personnes ont manifesté en exigeant le respect des lois antérieures. Les enseignants se sont engagés dans des grèves, des marches, des blocages de routes, des journées de protestation, au niveau national comme au niveau local. C'est une lutte qui sera sans doute très longue, mais qui se développe vers tous les secteurs populaires. Par-delà les difficultés : désinformation journalistique et politique (effets d'annonce de changements drastiques avec les pro-



« L'accroissement de la pauvreté, l'exclusion, la récession économique, la perte des droits les plus élémentaires se conjuguent avec la libre circulation des capitaux d'une spéculation sans limite. » **Marta Maffei**

chaines élections législatives), notre peuple a commencé à résister et à ne plus croire ses dirigeants. La bataille est dure car les pressions des différents groupes de domination économique et culturelle sont fortes. Cependant, 350 dirigeants nationaux et locaux de la CTA ont formé 7 caravanes qui parcourront, du 11 au 21 septembre, une centaine de villes pour informer, débattre et agir contre les conséquences particulièrement nocives de ces nouvelles mesures ainsi que toutes leurs répercussions économiques et sociales.

Comment analysez-vous ces ajustements sur le plan latino-américain et international ?

M. M. : La faiblesse et la corruption de nos gouvernements face aux puissances économiques, qui sont de fait les vrais décideurs, sont communes à la majeure partie de nos pays. La mondialisation et le néolibéralisme, qui n'est libéral que pour les capitaux, sont

contraignantes pour tous les travailleurs et de surcroît suppriment tous les droits humains pour lesquels nous nous sommes tant battus lors des dictatures militaires. Tous les travailleurs aujourd'hui, enfants, adultes et personnes âgées, dans les usines, les supermarchés, les écoles, les banques sont devenus des esclaves pour tous ceux qui voient ces droits comme utopiques et qui nous rappellent sans cesse que nous devons nous considérer comme des « privilégiés » face aux millions d'exclus, sans travail, sans sécurité et sans futur. L'étouffante dette extérieure et le monopole qu'exercent les grandes puissances, en particulier les Etats-Unis, sur cinq questions essentielles, les ressources humaines, technologiques, économiques, les moyens de communication et les armes, ont généré un « corset impérial » qui, déguisé sous la mondialisation, continue à appauvrir et à opprimer nos peuples d'une manière aussi irrationnelle qu'insoutenable. Comme l'a dit l'écrivain mexicain Carlos Fuentes « cela ne peut conduire qu'à une immense exclusion ou à une immense répression » ou au deux si les organisations sociales, les syndicats, les ONG ne construisent pas rapidement les liens culturels, syndicaux, politiques et sociaux nécessaires pour éviter l'injustice inhérente à ce modèle oppresseur. Cependant, nos gouvernements, soumis aux pressions des banques internationales pour des questions de dettes insolubles, sont en train de préparer un conflit important. Nous continuons de soutenir que le droit à une éducation publique, gratuite et de qualité, comme une éducation pour tous tout au long de la vie, surtout pour les plus pauvres, exclus et souvent analphabètes, est indispensable pour la société comme pour les personnes. Lui seul permet de construire un nouveau projet pour une société plus solidaire, plus juste, une société de progrès. La privatisation du droit à l'éducation et les forces qui la souhaitent comme le GATT, l'OMC ou l'ALCA (Alliance pour le libre commerce en Amérique), conspirent contre ce projet de société. Ils souhaitent l'exclusion en supprimant la possibilité d'accéder au droit à l'éducation pour les secteurs les plus défavorisés. C'est une menace chaque fois plus pressante que nous avons l'obligation d'empêcher. Sauver l'éducation du mercantilisme international devient une priorité pour tous les enseignants. Une tâche que nous ne pouvons réaliser seuls, mais avec l'ensemble des forces populaires. ■

Propos recueillis par Jocelyn Royé

L'Argentine ne reçoit plus de nouveaux prêts et les taux d'intérêt ont été augmentés de 17 à 22 %. C'est, en particulier, le système éducatif et le secteur social qui sont touchés par les restrictions budgétaires liées à la dette extérieure. En ce qui concerne l'éducation :

- Réduction du budget de 300 millions de pesos pour 2001 et d'un milliard en 2002.
- Augmentation des droits d'inscription universitaire de 50 pesos pour chaque étudiant.
- Suppression du fonds national obtenu avec la « Carpa Blanca »*.
- Déficit zéro aussi pour les régions qui doivent réduire leur budget pour l'éducation de plus d'un milliard par an.

* 660 millions de pesos (1 peso = 1 \$) obtenus en 1999, au titre d'une récupération partielle des pertes salariales.

BEYROUTH : à l'initiative du CSFEF (Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation) présidé par le SNES, un colloque réunissant des syndicats enseignants francophones s'est tenu à Beyrouth les 10 et 11 septembre dernier

Le dialogue des cultures

Au total 26 pays francophones et des pays arabes : Palestine, Syrie, Libye, Egypte, Irak, Emirats et Yémen ont participé au colloque.

Le thème central en était le dialogue des cultures. La tenue même de cette rencontre a fait événement, marquant l'amorce d'un processus d'échanges en matière de coopération, même si nous avons pu constater la difficulté actuelle pour nos amis arabes à aborder tous les problèmes éducatifs et culturels, tant que le blocus de l'Irak et la situation en Palestine ne seront pas réglés. Nous avons néanmoins réussi à nous accorder avec les collègues arabes sur un appel commun en matière de droit à l'éducation et de situation des personnels.

Le colloque s'est terminé mardi soir dans l'émotion partagée devant les images effroyables de l'attentat aux USA.

Ces deux premiers jours ont été suivis par la 8^e Rencontre du réseau du CSFEF, les 12 et 13 septembre 2001. Les syndicats francophones ont élaboré une adresse qui sera présentée par le CSFEF aux chefs d'Etat et de gouvernement lors du sommet de Beyrouth.

Cette adresse élaborée à partir d'une enquête auprès des personnels de l'éducation de différents pays francophones, demande le respect du droit à une éducation de qualité



D.R.

pour tous (ce qui implique l'annulation de la dette en faveur de l'éducation), la mise en œuvre de modalités permettant le dialogue des cultures dans les écoles et la mise en pratique de la déclaration de Bamako, paraphée par les chefs d'Etat et de gouvernement et les ONG, véritable instrument de contrôle du respect des droits civils, sociaux et cul-

turels dont le droit syndical (ce contrôle pouvant aller jusqu'à l'exclusion d'un pays de l'espace francophone).

Une motion élaborée par le CSFEF avec les collègues libanais, tunisiens et marocains sur la Palestine sera également transmise aux chefs d'Etat. ■

Dominique Giannotti, Issa Koulibaly

PORTO ALEGRE du 24 au 27 octobre 2001.

Forum mondial de l'éducation



© THIERRY NECTOUX

Après le 1^{er} Forum social mondial et en préparation du prochain qui se déroulera au mois de janvier, Porto Alegre s'apprête à accueillir le Forum mondial de l'éducation du 24 au 27 octobre 2001. A l'initiative de l'IE Amérique latine et de nombreux mouvements éducatifs brésiliens et latino-américains, plus de 15 000 personnes sont attendues pour débattre autour de quatre grands thèmes : l'éducation comme droit ; éducation, technologie et travail ; éducation et cultures ; éducation et construction d'un autre monde possible.

Des intervenants venus du monde entier nourriront les discussions.

Le SNES participera à l'ensemble de ce

forum en insistant sur l'importance de la parole syndicale pour défendre un service public d'éducation gratuit et laïque alors que dans plusieurs régions du monde, et notamment en Amérique latine, ce droit est de plus en plus bafoué.

Puisque la question de l'éducation est de plus en plus présente dans les débats portant sur la mondialisation, il sera important, et c'est l'objectif du SNES, de poursuivre ces échanges, après cette rencontre du Brésil, en France comme en Europe. Parallèlement au forum, des associations étudiantes, d'enseignants et de mouvements citoyens ainsi que la municipalité de Porto Alegre organiseront de nombreuses activités portant sur l'éducation et la culture. ■

Jocelyn Royé

CISJORDANIE. Les jeunes lanceurs de pierres palestiniens sont les principales victimes du conflit au Proche-Orient. Face à des écoliers traumatisés et inconscients du danger, le désarroi des instituteurs est total. Témoignage de deux professeurs d'Hébron.

Ecoliers palestiniens

« Ils ont arrêté toute activité récréative. Ils sont de plus en plus agressifs, bruyants, anxieux. Beaucoup se réveillent la nuit en hurlant de terreur, ou mouillent leur lit. Il semble aujourd'hui impossible de mesurer l'ampleur des dégâts psychologiques causés par la guerre sur les enfants », expliquent Moussa Abou Hashesh et Tahar Nassar, professeurs à Hébron, en Cisjordanie. L'innocence est la première victime de la guerre. Et l'Intifada ne déroge pas à cette règle. Depuis ce funeste jour du 28 septembre 2000, depuis la visite du leader de la droite israélienne Ariel Sharon sur l'esplanade des mosquées à Jérusalem et l'embrasement des territoires occupés, le million d'enfants palestiniens se trouve en première ligne : parmi les 600 victimes arabes du conflit, 140 sont des mineurs. Plus de 2 000 autres écoliers ont été blessés. « Tous, à un degré ou à un autre, ont été touchés », observent ces profs dépassés par l'intrusion de la

guerre dans leur salle de cours. « Leur attention en classe est devenue nulle, ce qui ne présage rien de bon pour leur avenir. Ils ne veulent pas parler d'autre chose que des événements. Ils veulent tous venger un ami, un voisin. Alors, sur le chemin de l'école, ils remettent leur sac à un camarade, sèchent les cours et vont lancer des pierres sur les soldats. » Des soldats israéliens protégés par leurs casques lourds et leurs gilets pare-balles. Des soldats qui ne se privent pas de tirer pour tuer : selon un rapport remis aux Nations unies par l'ONG *Defence for children international* le 12 octobre 2000, 50 % des morts et blessés palestiniens ont été touchés au torse et à la tête. On a pu lire ici ou là que les Palestiniens enverraient sciemment leurs enfants à la mort afin d'émouvoir l'opinion publique internationale. Une thèse qui révolte les deux professeurs : « Que croient les occidentaux ? Que nous n'aimons pas nos enfants ? Que nous ne sommes pas des êtres humains ? Nous



On mesure mal l'ampleur des dégâts psychologiques causés par la guerre sur les enfants.

nous efforçons de les dissuader d'aller manifester. Nous les mettons en garde contre le danger, les avertissons que l'Intifada n'a rien d'un jeu ! Les parents sont terrifiés à la pensée que leurs enfants puissent être blessés ou tués. Je me souviens en particulier d'un père fou de terreur qui a brûlé son fils avec une cigarette quand il a appris que celui-ci séchait les cours pour lancer des pierres ! », s'emporte Moussa Abou Hashesh. Pour ajouter à la confusion, Hébron, 120 000 habitants, est une des villes les plus violentes des territoires occupés. 400 colons juifs d'extrême droite se sont appropriés les rues de la vieille ville, sous la protection de 5 000 soldats. Les 35 000 Palestiniens vivant aux alentours sont soumis à un strict couvre-feu. Dans cette zone, baptisée « H2 », les ruelles sont vides, patrouillées par l'armée, et les Palestiniens doivent rester claquemurés chez eux. Les 28 écoles de « H2 » sont fermées, et leurs élèves ont dû changer d'établissement. « Il est impossible pour un enfant de ne pas voir ce qui se passe ici. Et les images de violence qu'ils ingurgitent à la télévision n'arrangent rien », remarquent les deux profs. ■

Cédric Gouverneur



Les professeurs comme les parents s'efforcent de dissuader les enfants d'aller jeter des pierres sur les soldats.

EQUATEUR. ARACELLY MORENO SILVA, secrétaire générale de la UNE (Union nationale des enseignants), députée suppléante nous dit l'âpreté des luttes dans son pays.

"Aidez-nous"

Pour la deuxième fois en cinquante-six ans d'existence, une femme a été élue secrétaire du syndicat et pour la première fois par un vote de tous les adhérents. Cela n'a pas été sans difficulté. Une équipe de direction a été formée avec sept femmes et trois hommes et on a pu réaliser déjà des choses importantes comme la création d'un centre pédagogique national, la mise en place de séminaires de formation et de réseaux pour les enseignantes

du pays et de toute l'Amérique latine qui se sont réunies récemment à Quito. Nous avons également participé aux réunions de la Rencontre des peuples qui a eu lieu à Québec en avril 2001, nous y avons proposé que s'organise prochainement une rencontre continentale des femmes, ce qui a été accepté. Elle aura lieu fin octobre à Mexico. Nous sommes en train de créer une école pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Les enseignantes représentent 80 %

du corps professoral mais elles restent sous-représentées au niveau syndical. Les femmes participent courageusement à toutes les luttes même avec leurs poings... mais elles ne participent pas aux instances dirigeantes par peur, elles se sous-estiment trop. La grande majorité d'entre elles sont des mères célibataires, elles doivent s'occuper des enfants, travailler et parfois militer dans le syndicat. L'année dernière, le président de la République a décidé de mon arrestation. J'ai été placée

dans différentes prisons de Quito pour le seul délit de défendre l'éducation publique et exiger un salaire décent pour les enseignants. J'ai été jetée en prison après un bref entretien avec le président, il m'avait interpellée publiquement : « Qui est cette femme ? Qui est-elle ? Elle qui fait illégalement grève alors qu'elle est candidate aux élections municipales. »

Je lui ai répondu : « Je suis enseignante, mère de trois enfants et responsable nationale de la UNE, je m'appelle Aracelly Moreno Silva et je suis fière d'être une femme du peuple. Je suis surprise qu'un homme aussi âgé que vous soit si menteur. Je n'ai jamais été candidate et nous faisons grève parce que vous affamez le peuple et les enseignants. Vous avez signé, Monsieur le Président, un accord avec le FMI pour privatiser l'éducation, le téléphone, l'électricité, la Sécurité sociale et l'énergie. Vous êtes un oligarque qui hait le

peuple. Vous avez profité de la Banque mondiale pour rembourser votre propre dette et celle de votre famille à des banques privées. » Le jour suivant mon arrestation, plus de 200 enseignants dans tout le pays ont entamé une grève de la faim, j'ai fait de même et dix jours plus tard ils m'ont relâchée. Le président a dû s'engager à ne pas privatiser l'éducation et les salaires furent légèrement augmentés. Maintenant, il y a un projet de loi qui est présenté devant le Congrès pour privatiser l'éducation. Nous allons organiser une grève nationale contre cette loi. Avec les garçons et les filles, les jeunes, les parents nous serons dans la rue, nous ferons des barrages sur les routes, nous prendrons de nouveau le Congrès. Ils ne privatiseront pas l'éducation.

Aidez-nous dans cette lutte. ■

Propos recueillis par Dominique Giannotti

L'INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION. Une délégation du SNES a participé au troisième congrès mondial de l'IE (150 pays, 24 millions de syndiqués).

Eduquer dans une économie mondialisée

Tel était le thème principal du congrès qui s'est tenue à Jomtien (Thaïlande) du 25 au 29 juillet. Il a été décliné en trois sous-thèmes :

- les partenariats pour réaliser l'éducation pour tous,
- l'éducation et les nouvelles technologies,
- l'impact de la mondialisation sur les droits et les conditions d'emploi des enseignants et des personnels de l'éducation.

Les débats ont été animés et constructifs, traversés par la préoccupation constante de décrire concrètement les effets négatifs de la mondialisation néolibérale, à la fois sur le droit à l'éducation gratuite et de qualité pour tous et sur la situation des personnels (en particulier les femmes).

Les résolutions de départ ont été largement enrichies. Quasiment tous les amendements proposés par le SNES ont été adoptés, dont certains sont essentiels (en faveur de la taxe Tobin, de l'annulation de la dette, du développement des services publics d'éducation et pour l'exclusion de l'éducation du champ des services inclus dans l'AGCS (1). Nous avons également déterminé les modalités d'un partenariat compatible avec nos objectifs et infléchi, avec la délégation québécoise de la CSQ, le projet de « code de déontologie » en le transformant en « déclaration d'éthique professionnelle ».

En conclusion nous avons apprécié les méthodes de travail plus efficaces qu'au précédent congrès, des orientations plus critiques face à la mondialisation. Mais les textes ne sont



Exiger partout le maintien et le développement des services publics d'éducation.

rien s'ils ne sont pas mis en œuvre, et les structures de l'IE, malgré quelques améliorations, demandent à être démocratisées. La rencontre récente de l'IE avec le directeur général de l'OMC, afin de préciser dans le texte de l'AGCS que l'éducation n'est pas un bien commercialisable, est un signe positif de la volonté d'appliquer les textes votés. ■

Dominique Giannotti

(1) AGCS : Accord général sur le commerce et les services.



Avec ce numéro, **Nouveaux Regards** lance une série de dossiers sur les grands organismes internationaux qui, comme on le sait, influencent de plus en plus les politiques éducatives nationales.

C'est l'OCDE qui est sur la sellette cette fois-ci avec des études de Pierre Laderrière, Alain Michel, Yves Baunay, Gisèle Jean et Daniel Rallet.

Pour se procurer ce numéro, franco de port, envoyez un chèque de 60 F à l'Institut de la FSU, 3/5, rue de Metz, 75010 Paris. Tél. : 01 44 79 90 41, mél : institut@institut.fsu.fr

L'éducation n'est pas un bien commercialisable, prévient l'IE

Les responsables de l'Internationale de l'éducation ont rencontré le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, Mike Moore, et ses conseillers spécialisés sur le sujet de l'AGCS pour une discussion approfondie, le vendredi 14 septembre. L'Internationale de l'éducation (IE) a précisé que le texte actuel de l'AGCS est inacceptable, car il laisse la porte ouverte à la commercialisation des services éducatifs. L'IE souhaite que le texte soit amendé pour exclure la possibilité que l'éducation soit traitée comme un produit. [...]

Le directeur général de l'OMC, M. Moore a souligné que, lorsque le texte de l'AGCS a été négocié en 1994, il était convenu que les services publics - définis comme étant fournis dans le cadre de l'exercice des autorités gouvernementales - étaient protégés à moins que les membres ne s'engagent à ouvrir ces services à un commerce plus libéralisé. [...] Le secrétaire général de l'Internationale de l'éducation, Fred van Leeuwen, a informé le directeur général, M. Moore, que les syndicats de l'éducation resteraient vigilants et défendraient l'offre de services publics de qualité. L'IE intensifie sa campagne avec ses partenaires pour mobiliser l'opinion publique et pour empêcher les gouvernements de livrer les services éducatifs au commerce.

Communiqué de presse (extraits) de l'IE, 14 septembre 2001

A LIRE

Revue des revues

ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES

N° 139, septembre 2001, 92 p., 78 F, Le Seuil. Ce numéro tombe à pic.



Il décrit de l'intérieur les modalités de fonctionnement de la société américaine, notamment la construction de la notion de race. La description du système de santé -

visiblement raciste - fait froid dans le dos.

FUTURIBLES

N° 267, septembre 2001, 112 p., 78 F. Ce numéro, comme le précédent, présente les analyses du CERI - Centre pour la recherche et l'innovation de l'Enseignement -



lié à l'OCDE, présentant les perspectives sur l'école. Il faut lire pour s'introduire dans ce monde l'article d'Alain Michel dans le n° 266

résumant les six scénarios sur lesquels travaille l'OCDE. Intelligemment, ces chercheurs veulent se servir de l'école telle qu'elle est pour la métamorphoser. Nous sommes loin du libéralisme des années 90 ! Le débat est ouvert.

TEF

Comme chaque année, l'Insee présente les *Tableaux de l'économie française* pour appréhender la réalité de l'économie française.

Comme nouveauté cette année, des chiffres sur l'Education nationale - nombre d'élèves, comme nombre de personnels. Les autres rubriques permettent de se faire une idée à la fois de la croissance, des habitudes de consommations - savez-vous combien de bouteilles d'eau minérale nous buvons ? - et des restructurations d'entreprises. Un outil essentiel.



QUAND L'ÉCONOMIE DEVIENT CRITIQUE

Vive l'économie !

Les économistes - surtout pour les sociologues en quête d'ennemis clairement identifiés - n'ont pas bonne presse. Le libéralisme ambiant les rend suspects dès l'abord. Comment rendre à l'économie politique - c'est son nom - la place qui est la sienne, une science sociale critique qui ne peut que s'allier avec la sociologie ? Bruno Ventelou et Michel

Husson s'y sont attelés. Le premier en critiquant le concept de rareté qui, on le sait, est à l'origine de la théorie libérale comme principe fondateur et en renouant avec Keynes et ses intuitions, le second en dénonçant les rideaux de fumée du capitalisme - les « bluffs » - et en démontrant la modernité de l'anti-capitalisme. Démonstrations d'autant plus

nécessaires que notre monde barbare le devient de plus en plus. La seule réponse de « W » Bush aux attentats est militaire au lieu d'être politique et économique... Ventelou s'appuie sur les théories de la croissance endogène pour les pervertir et les attirer vers le gouffre du social qui ne peut se réduire à l'économique. En s'appuyant sur les « anticipations rationnelles », il montre que, entre certaines limites, les théories s'autoréalisent... La libérale réalisant un équilibre de sous-emploi, la keynésienne - le volontarisme politique plus exactement - un équilibre de plein emploi. Manquant à cette vision, les lois de fonctionnement de l'accumulation du capital sur lesquelles insiste Husson, en intégrant Keynes - qui ne savait pas ce que lutte des classes veut dire -, pour indiquer à la fois le monde incertain dans lequel nous continuons d'évoluer et les voies pour le combattre. ■

Nicolas Bénies

Au-delà de la rareté. La croissance économique comme construction sociale, Bruno Ventelou, préface de Bernard Maris, Albin Michel, 219 pages.

Le Grand Bluff capitaliste, Michel Husson, préface de Daniel Bensaïd, La Dispute, 215 pages.

NOTRE SÉLECTION

► LES INTELLOS PRÉCAIRES

Ils sont pigistes, chercheurs, enseignants, souvent très diplômés. Ces intellos précaires font le « grand écart » entre leur formation, leur mode de vie, le milieu culturel où ils évoluent et leur précarité. Ils sont les enfants de la crise, les résultats d'une politique de l'emploi. Anne et Marine Rambac, éditrices, intellectuelles et précaires ne prétendent pas à l'enquête sociologique. Elles ne prennent pas le point de vue de l'expert, mais ont préféré interroger ceux qui ont visiblement réfléchi à leur situation et en proposent une analyse. Elles présentent aussi notre témoignage de précaires militants et l'action du SNES ainsi que les difficultés rencontrées par les syndicats de salariés et de fonctionnaires à



intégrer dans leur plate-forme les revendications des précaires.

Florence Dursapt

Les Intellectuels précaires, Anne et Marine Rambac, Fayard.

► ELOGE DES FONCTIONNAIRES

Un titre qui détonne ; et le contenu aussi. Prenant le contre-pied du discours classiquement néo-libéral sur les fonctionnaires, Pierre Bitoun entend rétablir quelques vérités. Il démonte les clichés complaisamment répandus sur les fonctionnaires, depuis « ils sont privilégiés » jusqu'à « ils font trop grève » en passant par « ils sont trop nombreux » ou « ils ne travaillent pas assez ». A l'aide de chiffres tirés de documents officiels, d'exemples vécus, de témoignages, il les fait passer au crible de la critique. Bien documenté, écrit avec vivacité, agréable à lire, évitant les pièges de l'hagiographie, ce livre constitue un bon outil pour tous ceux qui sont attachés à la défense du service public et de ses agents.

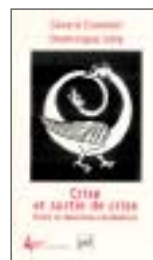
Gérard Aschieri

Eloge des fonctionnaires, Pierre Bitoun, Calmann-Lévy, 238 pages.

► DES OUTILS D'ANALYSE DU CAPITALISME

Les auteurs mélangent les approches pour offrir des outils de compréhension du contexte actuel du capitalisme et de la place de la finance. Ils se reconnaissent dans les concepts forgés par Marx tout en les actualisant. Une thèse d'une actualité brûlante. Pour eux, la crise de 1929 est devant nous. L'avenir pourrait leur donner raison.

Crise et sortie de crise, Gérard Duménil, Dominique Lévy, PUF, 286 pages.



► COMMENT VA LA FRANCE ?

Comme chaque année, René Mouriaux nous propose sa vision de l'année écoulée. Mélangant les articles de fond - dont celui de notre rédacteur, Nicolas Bénies, sur la crise de l'Etat - et les documents, ce livre permet de trouver des références dans un monde incertain.

L'année sociale, sous la direction de René Mouriaux, Syllepse.



NOTRE SÉLECTION

► POUR LA RECONNAISSANCE DE TOUTES LES CULTURES

Plusieurs livres nous permettent de nous introduire dans des cultures différentes des nôtres. Jamal Mahjoub, dans *Le télescope de Rachid* nous fait visiter le monde du début du XVII^e siècle. Parti d'Alger, il arrive en Europe du nord. Après un moment de refus, il prend



connaissance d'autres visions du monde, pour devenir un être humain.

Une quête qui devrait être celle de tous. Khalil Gibran, Libanais qui a vécu au Etats-Unis, mélange les cultures arabe et anglo-saxonne. Il fut très connu après la Première Guerre mondiale.



Il mérite une nouvelle vie. *Le Prophète* brasse en même temps le Zarathoustra de Nietzsche pour un hymne à l'individu collectif. *Les ailes brisées* est le premier roman, au



sens occidental du terme, arabe. Un roman d'amour et de mort, comme il se doit.

Le télescope de Rachid, traduit de l'anglais (Soudan) par Madeleine et Jean Sévry, Babel, 342 p. ; *Le Prophète*, traduit de l'arabe et présenté par Antoine Chattas Karam, Actes Sud/Simbad, 110 p. ; *Les Ailes brisées*, traduit de l'arabe par Joël Colin, Actes Sud/Simbad, 110 p.

Polars

Des nouvelles du roman policier historique

Un nouveau « Grands détectives » (chez 10/18), un médecin juif, Isaac, pratique l'enquête policière. Pour les besoins de sa communauté. A Gérone, en ce milieu du 14^e siècle, après la grande peste de 1348, le pogrom n'est jamais loin malgré la protection de l'évêque qui dirige la ville. Caroline Roe nous fait pénétrer dans ce monde étrange où la ségrégation règne en maîtresse et où, pourtant, toutes les rencontres de civilisations sont possibles à

JEAN-LUC EINAUDI
LA BATAILLE DE PARIS

17 OCTOBRE 1961



Raphaëlle Branche

**La torture
l'armée**

pendant la guerre d'Algérie

1954-1962

RETOUR SUR L'HISTOIRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Lutter pour la mémoire !

Pendant trop longtemps, la guerre d'Algérie a fait partie des silences honteux de l'histoire de la France contemporaine. La torture en Algérie n'avait jamais existé malgré les livres de Pierre Vidal-Naquet et les aveux – certes tardifs – du général Massu, comme la répression sanglante, par la police française dirigée par le préfet Maurice Papon, de la manifestation du FLN à Paris, le 17 octobre 1961. Les cadavres charriés par la Seine n'étaient sans doute le fruit que d'hallucinations collectives. Les études universitaires, les témoignages commencent à être publiés. Commencent ! Raphaëlle Branche a soutenu sa thèse sur *la Torture et l'armée*, titre du livre, pour rendre compte, analyser les raisons politiques et militaires, les résistances – notamment de Paul Teitgen – comme l'impunité quasi totale des militaires. Désormais, cette période est rendue à l'histoire et à notre mémoire collective. Jean-Luc Einaudi, en 1991, publiait *la Bataille de Paris* pour relater cette énorme ratonnade organisée par la police française qui s'est soldée par plusieurs dizaines de morts alors que la préfecture de police n'en avait que deux... Pour les enfouir dans un profond silence et dans le secret défense bien connu de tous les tortionnaires. Meticuleux, l'auteur ne veut rien laisser dans l'ombre. Il a eu la chance – oui, le terme est juste – de témoigner au procès Papon en 1997 et a fait connaître cette vérité oubliée même des contemporains, même des participants à la manifestation de Charonne. Dix ans plus tard, l'histoire est en marche... Nous y reviendrons dans le prochain numéro.

La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962, Raphaëlle Branche, Paris, Collection La Suite des Temps, Gallimard, 474 pages. *La bataille de Paris*, Jean-Luc Einaudi, Paris, Collection Points/Essai, Le Seuil, 412 pages.

condition de le vouloir. Ainsi Isaac aura comme assistant Yusuf en même temps que sa fille. Plus que des enquêtes, c'est une plongée dans les règles sociales de ce monde là. Deux volumes sont parus, *Le glaive de l'archange* ou la folie meurtrière du fanatisme (on a l'impression qu'elle parle de notre monde qui semble retourner à ce Moyen Age-là) et *Remède pour un charlatan* ou les utopies perverses de trois jeunes gens.

Des nouvelles... de nouvelles

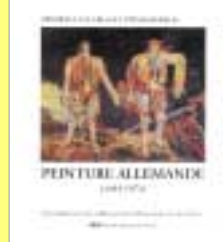
Albin Michel a eu la bonne idée de traduire un recueil de nouvelles,

Meurtres et Obsessions, présentées par Otto Penzler, des principaux auteurs américains contemporains, à l'exception d'Anne Perry, Anglaise, comme représentante du polar historique – ses romans tous parus chez 10/18 représentent un modèle du genre et se déroulent dans l'Angleterre victorienne. Ces nouvelles sont inédites, sauf celle de James Crumley publiée en France dans la Série Noire (Gallimard). Il n'est pas possible de passer en revue les 15 auteurs sinon pour souligner la qualité du choix. Quelques découvertes. Anne Perry justement qui raconte un épisode vraisemblable de la Première Guerre mondiale où la barbarie s'ajoute à la

NOS COLLÈGUES PUBLIENT

► DÉCOUVERTE DE LA PEINTURE ALLEMANDE

Françoise Serodes, en deux volumes différents, nous permet d'accéder aux peintres allemands. On connaissait Dix et Groß, mais on ignorait les autres. Ces livres ne serviront pas seulement aux germanistes mais à tout honnête homme.



Histoire de la peinture allemande, Ellipses, 240 pages et *Peinture allemande (1493-1972)*, CRDP de l'académie de Créteil, Diapos.

► NATION ET PATRIE

La question centrale de ce livre d'histoire est de définir le Républicain. Une gageure sans doute. Il faut dans le même temps aborder les questions du patriotisme, allant de pair avec le colonialisme, et de la nation. L'une et l'autre ne se confondent pas. Un ouvrage d'historien qui se veut actuel.



Les patriotes, la gauche républicaine et la nation, 1830-1870, L'Univers historique, le Seuil, 329 pages.

barbarie et Joyce Carol Oates, *La femme vampire*, qui entraîne le lecteur vers une continuelle fausse piste. Le mâle est pris à contre-pied d'une drôle de façon. C'est une manière de voir notre société et ses obsessions. A lire de toute urgence.

Meurtres et obsessions, 15 nouvelles inédites par les maîtres du suspens américain, présentées par Otto Penzler, Albin Michel, 560 pages.

Les années Mitterrand comme si vous y étiez

Dominique Manotti met en scène une nouvelle « détective privée », une enquêtrice, Noria Ghazali. Elle donne l'impression de tout savoir des « affaires » de l'ère Mitterrand. Elle nous les raconte avec un accent de vérité qui nous laisse rêveur. Presque un livre d'histoire et d'histoires.



N.B. *Nos fantastiques années fric*, Dominique Manotti, Rivages thriller, 187 pages.

Deux des programmations d'octobre font la part belle aux femmes cinéastes.

Une rétrospective des cinéastes allemandes, pour le 6^e Festival du cinéma allemand qui se tiendra du 10 au 16 octobre à l'Arlequin. Les pionnières de l'ex-nouveau cinéma allemand sont représentées (Margarethe Von Trotta, Helma Sanders-Brahms, Ulrike Ottinger) ; mais aujourd'hui, en Allemagne, les femmes apprennent à filmer autant que les hommes, et font leurs preuves avec d'autant plus d'énergie, ce qui donne lieu à des expériences passionnantes comme *Au jour le jour* de Maria Speth (15 octobre), ou *Comme il faut* de Sandra Netzelbeck (12 octobre).

Au Sud, l'accession des femmes maghrébines à la caméra est plus que jamais un acte militant, tandis

Des femmes cinéastes



que le cinéma des femmes immigrées témoigne de la maturité de leur regard.

Une belle sélection, comprenant notamment les trois moyens métrages de Yasmina Benguigui, *Femmes d'Islam (Le Voile et la République, le Voile et la Peur, le Voile et le Silence*, le 24 novembre) ainsi que son dernier film (*Inch'allah dimanche*, le 18 novembre).

Jacqueline Nacache

• 6^e Festival du cinéma allemand : Arlequin, 76, rue de Rennes, 75006 Paris. Info-festival : 01 45 49 09 08.

• « Maghrébines entre deux mondes » et « Femmes cinéastes du Maghreb », Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris. Rens. : 01 40 51 39 60.



LIRE LA MUSIQUE

Ce livre là, sous un titre passe-partout, nous fait pénétrer dans les mondes des musiques et arrive même à nous réconcilier avec le solfège.

Un voyage découverte nécessaire. Claude Abromont, chez Fayard.

CINÉMA

Rendez-vous de rentrée

En attendant le flot des sorties d'octobre, parmi lesquels les « poids lourds » de Cannes 2001 comme le *Mulholland Drive* de David Lynch, ou un film aussi attendu que *l'Emploi du temps* de Laurent Cantet, ce début d'automne est riche en rendez-vous de cinéma. Côté salles, il est encore temps, si ce n'est déjà fait, de voir le très beau *Je rentre à la maison* de Manoel de Oliveira. Dans la sérénité de longs plans fixes se construit un personnage d'acteur vacillant entre Ionesco, Shakespeare et Joyce, entre le fictif Gilbert Valence et le vrai Piccoli. C'est un film « entre » : entre théâtre et cinéma, entre tragédie et grotesque, entre la maison et le monde, l'enfance et la vieillesse, la vie et la mort. Ce qui n'est jamais exposé au doute, en revanche, c'est le désir de filmer et la vitalité qui circule entre le cinéaste Oliveira et l'acteur Piccoli.

De Cannes 2001 nous arrive aussi *No Man's Land* de Danis Tanovic, premier long métrage de fiction d'un jeune documentariste bosniaque émigré en Belgique et prix du meilleur scénario. Bosnie 1993 : deux soldats, l'un serbe et l'autre bosniaque, pris au piège entre

les deux lignes de front, les Casques bleus, le bourdonnement inepte des médias. Balkans obligent, le cinéma, entre horreur et satire, n'en finit pas de reformuler les codes du film de guerre.

A l'opposé de ce vacarme, *le Lait de la tendresse humaine* est un titre risqué et généreux (rien d'étonnant, de la part de Dominique Cabrera) pour une histoire simple : une femme, un jour, abandonne sa maison, ses enfants, son bébé, cherche refuge chez une voisine, et sa détresse change tous ceux qui s'y frottent. On est d'abord hésitant devant un générique qui aligne un peu trop de noms célèbres : Bruel, Dominique Blanc, Sergi Lopez, Valeria Bruni-Tedeschi, Marthe Villalonga... Et puis on comprend (ou l'on peut comprendre) que c'est aussi un film sur l'acteur, sur le geste, sur la parole, sur la capacité d'un corps et d'un visage à se laisser habiter d'émotions – bref tout ce dont la dépression prive Christelle, actrice sans mots, sans désirs, capable seulement de laisser les autres jouer son rôle à sa place. Et l'on finit par trouver émouvante l'application maladroite de Maryline Canto, nouvelle Nadia entourée d'hipopotames qui se rendent à sa fragilité.

7 ANS DÉJÀ !

L'association Coup d'Bleu organise son festival annuel de blues, du 16 au 20 octobre, avec entre autre Lucky Peterson, Amadou et Mariam, deux maliens qui chantent la joie de vivre. Amar Sundy et Deborah Coleman... Rens. : 02 35 22 68 68.



FORUM

Devoir de mémoire, droit de l'oubli ?

« Je reste troublé par l'inquiétant spectacle que donne le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs », écrit au début de son livre *la mémoire, l'oubli, l'histoire*, le philosophe Paul Ricœur qui sera présent au 13^e forum *Le Monde* - Le Mans.

La France mais aussi toutes les nouvelles démocraties s'interrogent sur leurs rapports à leurs sombres passé.

Au devoir de mémoire qui intègre assume ou juge le passé et qui semble indispensable pour une nouvelle histoire, oppose le droit à l'oubli qui libère, rassure et semble aussi la condition pour une autre histoire. Cette dialectique entre mémoire et histoire est proposée comme thèse de réflexion et de débat à de nombreux intervenants parmi lesquels, Paul Ricœur, Claude Lanzman, René Rémond, Régine Robin (Université du Québec), Henry Rousso, Yves Ternon, Annette Wieviorka, Nicole Lapierre, Bernard-Henri Lévy, etc.

• Palais des congrès du Mans, du 26 au 29 octobre 2001. Rens. : 02 43 47 46 87. m-tremblais.culture@ville-lemans.fr



THÉÂTRE EN MAIRIE, une démarche citoyenne

L'épidémie

Réunion extraordinaire du conseil municipal d'une petite ville côtière de province, le lendemain d'un réveillon. Une épidémie vient de se déclarer dans les bas-quartiers du port. Les causes pourraient être l'ingestion de viandes contaminées et d'eaux plus ou moins polluées... Ce texte écrit par Octave Mirbeau en 1898, présente des résonances surprenantes avec des situations actuelles au niveau des risques sanitaires, de l'expression de comportements politiques plus préoccupés de leurs intérêts personnels ou de la gestion de leur image que des besoins de la population... Une adaptation corrosive de Bernard Martin, universitaire. Ce spectacle monté avec quelques professionnels et étudiants, restitué au public d'aujourd'hui les traits dominants de l'écriture dramatique de Mirbeau, marquée par

le sarcasme, la dérision, la critique virulente du grotesque et de la prévarication de certains détenteurs de pouvoir... Nous avons pu apprécier ce spectacle en représentation dans une salle de conseil municipal, et il faut espérer que de nombreux élus auront le courage d'en accepter la programmation dans les mairies, au risque que le public fasse quelques rapprochements avec des travers bien actuels parmi les politiques, en particulier les mauvais spectacles de joutes polémiques stériles entre conseillers municipaux, bien loin de la démocratie participative qui peine tant à se concrétiser... Si vous ne pouvez voir ce spectacle à Cormeilles-en-Parisis, dans le Val-d'Oise (*), vous pouvez joindre Bernard Martin (01 34 50 29 47) pour connaître et contribuer à la tournée de cette

création méritant une large diffusion. ■

Philippe Laville

(*) Samedi 29/9 à 21 h, salle la Savoie, rond-point du 8 mai 45, à défaut d'avoir obtenu la salle du conseil municipal...



SORTEZ ! avec les réductions du



Plus de soixante théâtres et lieux culturels en diverses régions participent à REDUC'SNES sur présentation de la carte SNES après réservation.

• **Si c'est un homme.** Michel Dubois donne sa lecture de Primo Levi, racontant sa déportation et décortiquant l'engrenage de l'horreur générée par l'idéologie nazie, en stimulant notre vigilance contre les résurgences de ces barbaries... Jusqu'au 4 novembre, au Théâtre de l'Aquarium (Cartoucherie, M° Château de Vincennes, 01 43 74 99 61, Réduc'snes = 90F), qui accueille simultanément une mise en scène de Philippe Adrien du **Malade imaginaire** de Molière (jusqu'au 21/10).

• **Esprits :** une exploration poétique, fantaisiste, aux limites du fantastique, de « possibilités offertes par les traditions collectives ou les rêveries personnelles »... Une création écrite et jouée par Alain Enjary, avec Arlette Bonnard et la Compagnie Ambre, au Théâtre Paris-Villette (211, av. Jean Jaurès, 75019, M° Pte de Pantin, Réduc'snes = 15 € au 01 42 03 92 25), jusqu'au 21 octobre. Ensuite **Kings** (24-28/10), une réflexion sur le corps, vecteur de l'identité sociale, racontée par un collage de témoignages d'artistes venus d'horizons sociaux différents, dans le cadre des **Rencontres 2001 « Cultures urbaines et nouvelles initiatives artistiques »** autour de la Grande Halle de la Villette (24/10-11/11, programme 01 40 03 75 89)

• **Violences.** Jusqu'au 28 octobre, Stanislas Nordey (récemment remplacé à la direction du Théâtre Gérard Philipe de St-Denis par Alain Olivier) fait l'ouverture de saison au Théâtre national de la Colline en créant un

diptyque écrit par Didier-Georges Gabily : **Corps et tentations**, suivi de **Ames et demeures**. Deux histoires différentes qui se font écho, une tragédie rurale en forme d'enquête policière, et une comédie urbaine inspirée des *Trois sœurs* de Tchekhov mais plongeant dans notre quotidien... Simultanément une création de Pascal Rambert **Asservissement sexuel volontaire** (présentation des créations sur www.colline.fr), et de nombreuses lectures publiques, rencontres avec les équipes artistiques, partenariats avec les enseignants... (renseignements Anne Boisson 01 44 62 52 69 ; Réduc'snes = 17 €).

• **Musiques et chansons,** au Théâtre d'Ivry-Antoine Vitez (01 46 70 21 55, Réduc'snes = 90F), dans le cadre du Festival-de-Marne, pour des découvertes ou des retrouvailles : Anne Sylvestre avec **Partage des eaux**, précédée d'Agnès Debord, le 5/10, Ignatus puis Monique Froidevaux avec **Le soldat inconnu** (7/10), une comédie musicale jeune public **La grande maison** par la C^{ie} Clapas (10 et 13/10)... ou au Théâtre de la Vieille Grille (01 47 07 22 11, M° Monge, <http://vieuille.grille.free.fr>), petit lieu convivial co-animé par notre collègue Anne Quesemand, où alternent contes, concerts de musiques du monde (mardi **sud-américain**, mercredi **judéo-cosmopolite**, jeudi **jazzy**...), soirées cabaret, et une ouverture théâtrale humoristique **Adam et Eve sont nés à Quimper-signé Max Jacob** (4-7/10) valorisant plus que jamais la mixité et le mélange des cultures en ces temps de guerre(s) sainte(s) proclamée(s)...

Pour des infos complémentaires : www.snes.edu.

THÉÂTRE TURBULENCES

Il ne semble pas que les suites de mars 2001 aient été aussi dommageables aux équipes théâtrales que les lendemains des municipales de 1995. Mais, il faut noter qu'il n'y a plus guère de débat et de lutte d'idées sur les orientations et choix culturels, même plus sur le terrain de l'esthétique. Cela n'exclut pas quelques remous, comme les menaces immobilières sur le Lucernaire Forum (salles de théâtre, de cinéma et d'exposition, ... classé centre national d'art et d'essai depuis 1982) défendu par une association (Les Amis du Lucernaire, 53 rue Notre-Dame des Champs, 75006; 01 42 22 26 50; lucernaire.chaudier@wanadoo.fr), ou l'information qui nous arrive de Beauvais. N'hésitez pas à témoigner d'autres résistances ou projets, si vous en connaissez.

Ph. L.

Théâtre représentatif de la décentralisation culturelle, l'ATB-Théâtre de Beauvais a renoué, sous l'impulsion de son nouveau directeur Marc Lesage, avec la création, axée sur le répertoire contemporain : Sam Shepard pour commencer, puis Lars Noren, Tennessee Williams, sans parler des coproductions et du programme de danse contemporaine. Typique aussi de la décentralisation, les relations avec la municipalité issue des dernières élections : l'indépendance du théâtre, géré par une association, semble l'indisposer, elle a tenté un coup de force lors de la dernière AG et menace de fermer le théâtre.



Même en matière de culture, l'engagement citoyen n'est pas du goût de tout le monde.

Renseignements / programme : ATB (tél. : 03 44 06 08 20). Les adhérents du SNES bénéficient du tarif réduit sur tous les spectacles de la saison.

Hervé Le Fiblec

Ont participé à la conception de ces pages : Nicolas Benies, Jean-Paul Caboret, Philippe Laville, Jacqueline Nacache.

Théâtre et multimédia : demandez le programme !

Internet a beau jouer les jeunes premiers sur la scène internationale, il manque encore de charisme pour brûler les planches : on voit mal en quoi il pourrait contribuer à l'enseignement du théâtre. Et pourtant : recherche documentaire, communication, voilà des rôles où, dans la coulisse, sa mémoire et sa disponibilité font merveille. Et sur la scène elle-même, les TICE tentent d'imposer leur jeu dans d'autres emplois.

Que trouve-t-on sur Internet ?

Des sites portails

- <http://www.educnet.education.fr/theatre> : sur Educnet, le site Théâtre veut fédérer les ressources pédagogiques et impulser l'utilisation des technologies numériques dans le théâtre, en tant qu'outil d'information et de communication mais aussi comme outil de création. A la rubrique « Ressources, une liste de sites d'établissements classés par niveau d'enseignement. Une autre rubrique est consacrée au Printemps théâtral : guide des manifestations, textes du Printemps théâtral en 1999 et 2000. On peut ainsi lire en ligne : **Christine Blondel** : *Nun, le rire de la baleine* ; **Philippe Martone** : *Âme de l'A* ; **Gérald Stehr** : *La république des oiseaux* ; **Sylvie Chenus** : *La Belle et la Bête chantent le blues* ; **Emmanuelle delle Piane** : *Les malheurs de Sophie revisités*. Ces textes sont libres de droit pour une représentation dans un cadre scolaire.
- <http://perso.wanadoo.fr/jean.mayer> : s'il ne fallait retenir qu'un seul site sur le théâtre à l'école, ce serait celui-là. Dans ses pages personnelles extrêmement riches, Jean Mayer, professeur des écoles, inventorie tout ce qui concerne cette question. Il présente sa pratique et propose une liste des écoles qui pratiquent le théâtre. On y trouvera aussi une riche bibliographie, sur le théâtre en général et sa pratique scolaire en particulier.
- http://fr.dir.yahoo.com/Art_et_culture/Arts_du_spectacle/Theatre : des dizaines de liens classés en trente rubriques sont proposés à la catégorie « théâtre » de l'annuaire Yahoo. De là, accès à d'autres annuaires ; aux clowns ; à 160 compagnies et troupes, au théâtre d'appartement et au théâtre de rue, à des thèses et mémoires, etc.
- <http://www.culture.gouv.fr/culture/autserv/theatre.htm> : le site du ministère de la Culture est une mine, en ce domaine comme en d'autres. Originalités : sa liste de théâtres, scènes et compagnies (dont certaines interviennent dans les écoles), établissements d'ensei-

gnement, festivals et professionnels du spectacle ; ses rubriques Arts de la rue, Cirque, Marionnettes.

Des listes de discussion

- Le site Théâtre d'Educnet propose deux listes de diffusion :
 - http://www.educnet.education.fr/listes_educnet/activites_theatre.htm : activite-theatre, liste généraliste qui s'adresse à tous ceux qui animent des activités concernant le théâtre dans leur établissement (clubs, ateliers de pratique artistique ou d'expression artistique à dominante théâtre) et, plus largement, à ceux qui s'intéressent au thème : théâtre et éducation.
 - http://www.educnet.education.fr/listes_educnet/theatre.htm : option-theatre, qui s'adresse aux enseignants, aux intervenants et aux partenaires de l'option théâtre-expression dramatique dans les lycées.
- www.theatre-contemporain.net : ce site animé par l'association « Les solitaires intempestifs » héberge une liste de diffusion sur le théâtre contemporain.

Des exemples de pratiques de classe

- <http://www.fite.cict.fr> : le site du Festival international de théâtre d'enfants. Il se tient depuis 14 ans à Toulouse et regroupe 15 à 18 groupes de comédiens de 7 à 13 ans, français et étrangers.
- <http://www.chez.com/scarpenier> : le site « Écrivains en herbe » réunit des textes d'élèves d'écoles maternelles et élémentaires, textes théâtraux ou d'autres genres. Originalité de ce site: une liste des écoles classées par commune et un moteur de recherche interne pour une recherche par lieu ou par nom de l'école. Un regret : point de tri des textes par genre.
- <http://www.ac-dijon.fr/etab/cotedor/eiffel/FRANCE/ACTIVITES/THEATRE> : des élèves du lycée Eiffel rendent compte, dans un site très complet, d'un projet nommé « A la découverte des métiers du théâtre », qui les a menés au théâtre national de Dijon. Images et textes permettent une visite virtuelle des coulisses et locaux techniques de cette salle. Le projet pédagogique est en outre détaillé.
- http://www.ac-orleans-tours.fr/lettres/coin_prof/theatre2.html : Sylvie Royo propose une fiche très bien faite pour guider des élèves de Quatrième lors d'une séance de documentation sur le théâtre. Deux sites sont visités, celui du théâtre de l'Odéon et celui de la Comédie française (voir les liens référencés ci-après). Les élèves peuvent aussi consulter un glossaire. Cette recherche peut aisément être adaptée à d'autres niveaux. Le professeur précise ses objectifs didactiques et les problèmes pédagogiques rencontrés.
- <http://www.jrm.fr> : le site personnel d'un professeur de lettres au lycée d'Alès, dont les rubriques méritent un détour : « l'option lycée ; l'aboutissement de nos projets ; s'orienter vers les métiers du spectacle ; l'historique des projets ; mes textes dramatiques ; à quoi et comment on joue ». D'intéressants exercices sont aussi proposés.

Des exercices

Il faut d'abord s'exercer, échauffer les corps et les voix ; maîtriser l'espace ; travailler le regard ; créer le contact, l'écoute, la complicité... Pour varier ces exercices, consultez :

- http://www.ac-grenoble.fr/aix/albanais/Theatre-web/entrainement_theatre.htm : une mine de conseils et d'idée pour travailler l'occupation de l'espace, l'articulation, la diction, les situations, la voix.
- <http://www.geocities.com/eclats2voix> : association théâtrale pour enfants et jeunes, Éclats de voix propose des exercices minutés et classés par niveau de difficulté, à la rubrique « un monde de théâtre ».

Des recherches universitaires et didactiques

- <http://www.er.uqam.ca/nobel/c2545/index.htm> : on ne saurait faire l'économie du site Théâtrales, collection de textes et d'hyper-textes en français sur le théâtre fondée en 1995 par **André G. Bou-**

ADAPT-SNES TESTE LES CÉDÉROMS ÉDUCATIFS

Des centaines de cédéroms ont été testés par des collègues, vous trouverez les synthèses de leurs avis à l'adresse <http://www.adapt.snes.edu>. Après la pause d'été, l'opération reprend.

Certains éditeurs nous ont adressé leurs nouveaux produits mais signalez nous tout CD qui vous intéresse et qui nous aurait échappé. Il y a beaucoup à découvrir chez de petits éditeurs voire dans les productions occasionnelles d'associations, etc. Aidez-nous.

Nous avons toujours besoin de testeurs bénévoles pour toute discipline ou centre d'intérêt. Inscription : formulaire <http://www.adapt.snes.edu/cederoms/testeur.html> ou par téléphone au 01 40 63 27 70.

Adapt peut également examiner pour une éventuelle édition ou diffusion (ou simplement pour les faire connaître) les créations des enseignants.

Nicolas Desormonts, nicolas.desormonts@adapt.snes.edu

Pages suivies pour Adapt par Alain Prevot, alain.prevot@adapt.snes.edu

Adapt, 237, Bd Saint Germain, 75007 Paris - tél. : 01 40 63 27 70
[courriel adapt@snes.edu](mailto:courriel_adapt@snes.edu)

DU JAZZ EN DVD...

Il fallait bien que ce nouveau support - permettant à l'industrie de justifier l'achat d'un nouvel appareil - se manifeste dans le jazz. TDK (distribué par Intégral) l'a fait. Huit sont disponibles. Signalements tout de suite qu'ils ne donnent aucune information sur les musiciens de plus que la musique et qu'ils ont tous été enregistrés dans les festivals en Allemagne, à l'exception de Super Guitar trio & Friends mettant en scène Al Di Meola et son ego, en compagnie de Larry Coryell et de Birelli Lagrene qui tient la dragée haute au leader. Seulement pour les fans de guitare.

A éviter le A Tribute to Miles par ESP 2 et le Tribute to the Music of Frank Zappa par The Band from Utopia, un beau nom pourtant... Le trio Rypdal, Vitous & Gurtu montre ce que timidité veut dire et n'apporte rien de plus aux albums ECM tandis que le The Jazz Club Highlights 1990 propose du bon (Archie Shepp) et du moins bon (Steps Ahead). Il reste le MJQ - Milt Jackson, John Lewis, Percy Heath (le seul survivant) et Conny Kay - fêtant brillamment, superbement son 35^e anniversaire et un peu moins bien, sans doute à cause de l'orchestre de chambre, son 40^e, avec Mickey Roker remplaçant Conny Kay. Il reste le clou. Le Dave Holland Quintet filmé à Fribourg en 1986, avec Steve Coleman au saxo alto et Kenny Wheeler à la trompette. Une musique qui décolle. On peut juste s'interroger sur la nécessité des images en fonction de l'absence de mise en scène. Vous avouer que j'ai pris plaisir à revoir les membres du MJQ ou Steve Coleman jeune... Reconnaissons que c'est un peu maigre et ne vaut peut-être pas les 150 francs de chaque DVD...

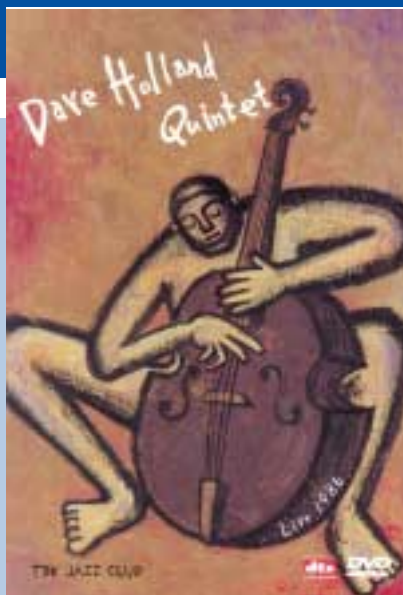
Nicolas Benies

rassa, professeur à l'Université de Québec, auteur en ligne d'une bibliographie générale d'études théâtrales et d'un glossaire du théâtre. Le site héberge en outre une bibliothèque virtuelle de textes dramatiques français.

- <http://www.multimania.com/alcofibras/theatrezep.html> : un mémoire IUFM en ligne : Pratiques théâtrales en établissement de zone d'éducation prioritaire ou, comme le dit son auteur, « une façon d'aborder le mime, la gestuelle, la diction, le jeu, la récitation, la lecture, l'activité de spectateur et l'écriture dramatique, dans le cadre d'un club ou en cours de français, auprès de collégiens vivants mais parfois dissipés ».
- <http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/parcthea.htm> : « Nous nous proposons ici de construire de la Sixième à la Troisième une « culture » théâtrale variée et cohérente, permettant de faire découvrir aux élèves l'aspect spectaculaire des textes. Le texte sera autant que possible confronté à l'image (photo ou vidéo : voir en particulier les cassettes éditées par la Comédie française ou le CNDP, ainsi que des séries diapos) ou au spectacle vivant. Groupements de textes et lectures d'œuvres intégrales alternent dans ces propositions. »
- <http://www.denise-pelletier.qc.ca/fiches/index.html> : une sélection d'articles de fond publiés depuis 1997 et classés par auteur, pièce et sujet. L'objectif est de constituer peu à peu « un outil de référence incontournable pour tous ceux qui s'intéressent au théâtre du répertoire classique ou contemporain ».

Des théâtres, des associations, des comédiens, des dramaturges

- http://www.theatre-odeon.fr/public/visite/ft_vi_00.htm : voilà l'un des plus anciens et des plus intéressants sites de théâtre. La navigation y est très clairement organisée et permet une véritable visite guidée virtuelle, du hall aux loges en passant par la scène. Indispensable pour tous ceux qui n'ont ni le temps ni les moyens d'emmener leurs élèves visiter un vrai théâtre à l'ancienne.



- <http://www.comedie-francaise.fr> : aller à la rubrique « La Comédie française aujourd'hui » pour découvrir à peu près tout ce qu'on voulait savoir sur cette salle sans l'avoir jamais osé demander: parcours à travers ses trois théâtres, genèse d'un spectacle, l'entreprise « Comédie française ». Naturellement, Molière, l'histoire et le répertoire ne sont pas oubliés et l'iconographie n'est pas en reste. Un vingt sur vingt pour ce site richissime.

- <http://www.remue.net> : l'écrivain François Bon anime ce site passionnant, dont la maquette très éclatée ne doit pas occulter la grande richesse. Le théâtre, en particulier le répertoire contemporain, y est abordé sous de multiples facettes, telles que : « où va le théâtre ? » (rubrique où les invités de remue.net proposent textes, études et réflexions) ; actualité ; hommage à un auteur contemporain ; pièces et traductions de François Bon, par exemple *Prologue* « pour 3 acteurs, "lever de rideau", sans didascalie: mise en scène à inventer ».

- <http://home.worldnet.fr/~cietheat> : le site de la Compagnie théâtrale de la Cité, remarquable par son souci de pédagogie. A consulter par exemple pour le travail et la mise en ligne de ressources (textes, photos, vidéos) sur Phèdre, Britannicus, etc. On a ainsi accès à la « Partition » de Phèdre : « version accentuée du texte, elle sert de base au travail des alexandrins pendant les répétitions du spectacle. Elle permet de souligner l'importance de la diction dans la tragédie classique ».

Sur le site, on trouvera aussi une présentation des personnages historiques qui ont inspiré l'écriture de *Britannicus*, un portail littéraire regroupant l'ensemble des éléments concernant Jean Racine, un clin d'œil à la bande dessinée pour mieux comprendre les caractéristiques psychologiques et le parcours des personnages de *Britannicus*.

Des guides, programmes de spectacles, extraits vidéo, etc.

- www.passion-theatre.asso.fr : tous les spectacles donnés aux festivals d'Avignon depuis trois ans et une grande partie de ceux joués à Paris, Lille, Strasbourg et Lyon y sont (avec la fiche technique, et le lien avec le site du Théâtre, s'il existe).
- www.surlesplanches.com : un abondant guide du théâtre, dont la rubrique « Rechercher sur Internet » est très complète, bien mise à jour, mais n'aborde pas les aspects pédagogiques. Au choix : actualité, presse ; compagnies, troupes ; comédiens, metteurs en scène, Autres ; Cours, écoles, stages, impro ; pièces, textes, œuvres ; théâtres, festivals, salles ; organismes, institutions associations ; autres.

Rubrique préparée en septembre 2001

par Nicolas Desormonts et Alain Prevot.

Retrouver cet article en ligne ? Accéder d'un clic de souris aux sites mentionnés ?

Allez sur www.adapt.snes.edu/echanges/echanger.htm



EXPOSITIONS

- A Lyon, jusqu'au 19 octobre, *Classifieds* (photo ci-contre), techniques mixtes de notre collègue Monique Chiffot-Comazzi : ARC images, 11 rue Burdeau, 69001 (04 78 24 27 95).
- A Ivry-sur-Seine, jusqu'au 28/10, créations contemporaines d'Anne et Patrick Poirier *Danger zone*, et de huit artistes asiatiques et européens

autour de Philippe Laleu et Christine Monceau pour offrir « une réflexion sur le dialogue artistique à l'heure de la globalisation » : CREDAC, galerie Fernand-Léger, 93 av. G. Gosnat, 94200 (01 49 60 25 06, www.tram-art.org). Entrées libres.

Philippe Laville

Arkan Simaan répond aux questions de Catherine Elzière

Les aventuriers de la mesure du monde

L'US : Vous avez écrit « L'Image du Monde des Babyloniens à Newton » en collaboration avec Joëlle Fontaine. Votre nouvel ouvrage, « La science au péril de sa vie », est-il la suite du précédent ?

A. S. : Il me serait facile de répondre oui : le premier livre s'intéressait aux représentations successives que l'homme s'est faites de la Terre et de son mouvement jusqu'à Newton au XVIII^e siècle, alors que celui-ci se situe au XVIII^e siècle, dans la parfaite suite chronologique. Mais ceci ne serait pas honnête, *La science au péril de sa vie* relève d'une autre démarche. Il est le résultat d'un coup de foudre, d'une passion pour certains hommes de science aussi attachants que méconnus. En préparant *L'Image du Monde*, j'ai en effet découvert l'histoire de certains savants aventuriers qui étaient partis mourir au bout du monde uniquement pour étancher leur soif de connaître. J'ai été littéralement possédé par ces personnages. En effet, ce n'est pas rien pour un scientifique que d'aller risquer sa vie et vivre des aventures que l'on rencontre seulement dans les récits des conquistadors. Pourtant, ils n'allaient pas rechercher l'Eldorado, mais tout simplement savoir si la Terre était aplatie aux pôles ou bien mesurer notre distance jusqu'au Soleil. Beaucoup de gens ignorent – et c'est dommage ! – les histoires rocambolesques de La Condamine, de Maupertuis, de Chappe d'Auteroche et de bien d'autres dont le nom même ne figure pas dans les dictionnaires. Ceci est d'autant plus injuste que leur contribution à la science a été décisive.

Ce sont surtout les aventures de Chappe qui m'ont touché en me replongeant dans mon enfance. En effet, j'ai passé les premières années de ma vie dans l'Etat de Goias, à l'intérieur du Brésil. Avant que l'on bâtit Brasília, il n'y avait pas une seule rue pavée dans ma ville, pas d'eau courante et l'électricité manquait deux jours sur trois. J'ai vécu donc dans le paysage que les conquistadors portugais du

CO-ÉDITION ADAPT ET VUIBERT

• Préface de Jean-Claude PECKER, astronome, professeur honoraire au Collège de France et membre de l'Institut.
• Avant-propos de Jean ROSMORDUC, professeur émérite d'Histoire des sciences à l'Université de Brest.



XVIII^e siècle, les bandeirantes, ont rencontré lorsqu'ils y étaient venus à la recherche de l'or.

J'ai été bercé par les récits de mon institutrice qui racontait comment l'un d'entre eux avait convaincu les Indiens de lui dire où ils trouvaient leurs émeraudes en faisant brûler de l'alcool qu'ils croyaient être de l'eau et en les menaçant de faire

faisant croire que son thermomètre était un « animal magique ». Tout comme le bandeirante, Chappe a utilisé la crédulité et l'ignorance de ses interlocuteurs pour arriver à ses fins.

L'US : Comment expliquez-vous que ces savants soient si peu connus ?

A. S. : Je me le demande moi-même. Ce n'est pas que leurs recherches soient dépourvues d'intérêt : au contraire, elles sont au centre même de notre science. Malheureusement, les savants pâtissent d'une fausse image dans l'opinion : on les croit différents, renfermés, plongés dans leurs laboratoires et réalisant des expériences incompréhensibles pour le commun des mortels. D'autre part, les historiens biographes, qui ont en général une formation littéraire, s'estiment incapables d'apprécier une œuvre scientifique et ne s'intéressent donc pas aux savants. A l'exception de quelques figures illustres comme Galilée,

Newton, Lavoisier et Pasteur, ils sont pratiquement ignorés. Et pire encore les biographes de Voltaire par exemple ne mentionnent presque jamais son rôle éminent dans la diffusion du newtonianisme, révélant par là un dédain incompréhensible pour les affaires scientifiques.

Dans la mesure de mes moyens, j'évoque

Ce n'est pas rien pour un scientifique que d'aller risquer sa vie et vivre des aventures que l'on rencontre seulement dans les récits des conquistadors.

brûler leurs rivières... J'ai retrouvé ce même genre d'histoire avec Chappe d'Auteroche en Sibérie, où il se trouvait pour observer le passage de Vénus, événement extrêmement rare et attendu avec impatience par la communauté scientifique : il a convaincu les moujiks de l'aider à traverser une rivière dangereuse, en leur

certaines de ces personnalités oubliées. Ne trouvez-vous pas injuste que l'on connaisse dans le détail le moindre malaise de Napoléon, les frasques de Joséphine, la vie du plus petit dictateur ou du plus méprisable des pirates, que chaque saint ait des dizaines d'hagiographes et que seuls les hommes de science restent inconnus ?

L'US : Y a-t-il donc autant de savants inconnus, autant d'expéditions ignorées ?

A. S. : Même si je le voulais, je ne pourrais pas les raconter toutes. Je me limite à trois grands types d'aventures astronomiques du XVIII^e siècle : celles qui ont eu pour but de mesurer la Terre, celles entreprises pour mesurer le ciel et enfin celles destinées à établir le système métrique décimal. Dans le premier groupe figure la mission du Pérou en 1735, avec La Condamine et d'autres académiciens, assistants et domestiques, et celle de Laponie en 1736, intégrant Maupertuis et d'autres académiciens. La mesure de l'arc du méridien à ces deux endroits si éloignés devait décider si notre planète est aplatie aux pôles comme le prétendaient les newtoniens. En d'autres termes, elles devaient trancher un rude débat entre ces derniers et les cartésiens à propos de la « *figure de la Terre* ».

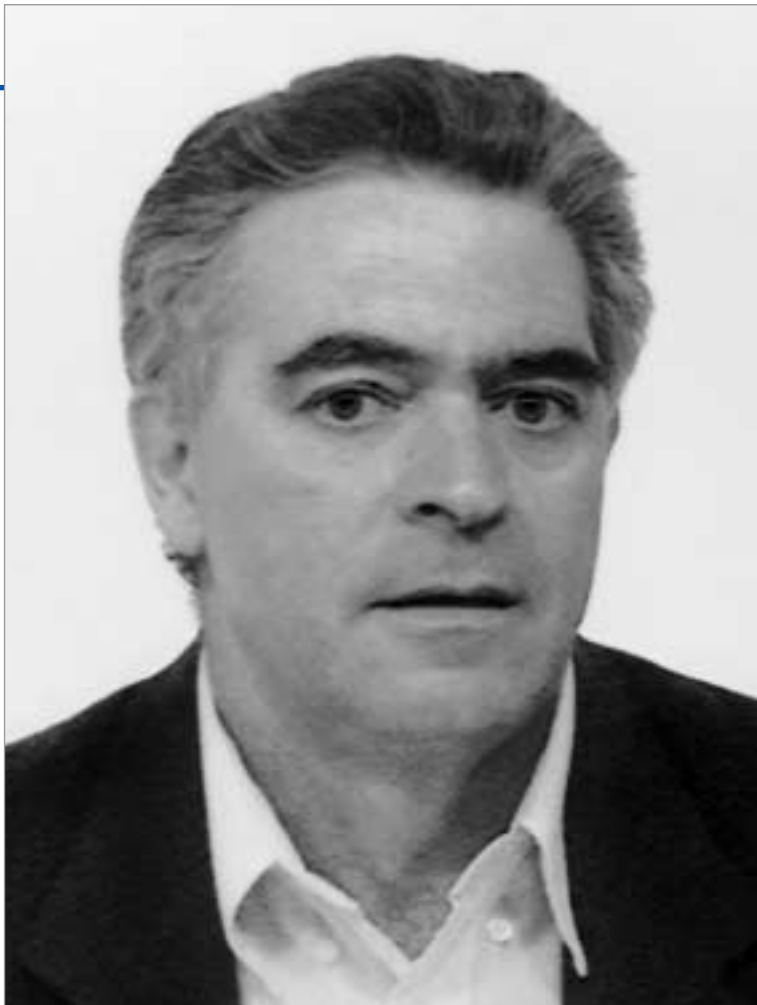
Particulièrement longue et meurtrière, l'odyssée du Pérou a décimé l'équipe : les survivants sont rentrés avec de graves problèmes de santé, en laissant sur place plusieurs de leurs amis, emportés par la maladie ou par les poignards des amants jaloux.

La deuxième série de voyages concerne les passages de Vénus devant le Soleil en 1761 et 1769, événements rarissimes, attendus depuis plus d'un siècle, et qui devaient permettre d'établir la distance Terre-Soleil. Les savants du monde entier mobilisés s'étaient mués en aventuriers. Rien ne les a arrêtés. Surtout pas la guerre de Sept Ans dont ils ont traversé courageusement les lignes.

Le dernier chapitre traite des expéditions qui ont fondé le système métrique, opérations qui ont nécessité la mesure du méridien allant de Dunkerque à Barcelone et passant par Paris : celles-ci se sont déroulées pendant la Révolution, alors que la guerre contre l'invasion étrangère avait éclaté aux deux extrémités de la méridienne et que la guerre civile faisait rage sur le reste du territoire.

L'US : Votre livre décrit-il uniquement les aventures des savants ?

A. S. : Au départ, je voulais me limiter à la description de leurs vies et de leurs personnalités avec l'idée de valoriser l'engagement et le courage des savants et de les montrer tels qu'ils étaient : des hommes comme les autres, pleins de force, mais



aussi de faiblesse. Si certains étaient courageux et hardis, désintéressés et généreux, ils côtoyaient parfois d'autres jaloux et mesquins, couards, hargneux et cupides. Mais mes éditeurs m'ont convaincu que le lecteur resterait sur sa faim si je n'expliquais pas pourquoi ces scientifiques s'aventuraient au loin, si je ne donnais pas en même temps le résultat de leurs efforts. Ainsi, peu à peu le livre s'est enrichi d'une foule d'explications qui se trouvent cependant dans des encadrés. Cette astuce permet de le dédoubler : le lecteur qui recherche un exposé de science positive, depuis les méthodes de travail des savants jusqu'aux résultats de leurs opérations, trouvera les renseignements regroupés dans les encarts. *A contrario*, celui qui serait intéressé par les seuls aspects romanesques peut

parfaitement les éviter : en effet, le récit a été conçu de manière à ce que les informations qui s'y trouvent ne soient pas indispensables à la compréhension du texte. Il va sans dire que je recommande la lecture de la totalité, les parties scientifiques étant écrites sans formalisme mathématique avec le souci constant d'être compréhensibles par un public littéraire. On remarquera d'ailleurs dans les remerciements que j'adresse dans ce livre, que le manuscrit a été soumis à autant de collègues enseignants de disciplines littéraires (histoire et français) que scientifiques. Ceci m'a permis de rectifier les paragraphes qui semblaient difficiles.

L'US : En vous lisant, on apprend l'importance du passage de Vénus pour la science du

Je me limite à trois grands types d'aventure astronomique du XVIII^e siècle : celles qui ont eu pour but de mesurer la Terre, celles entreprises pour mesurer le ciel et enfin celles destinées à établir le système métrique décimal.

BON DE COMMANDE

Nom :

Adresse :

souhaite recevoir :

L'image du Monde, des Babyloniens à Newton - 95 F ou 14, 48 Euros

La science au péril de sa vie d'Arkan Simaan - 124,63 F ou 19 Euros

A envoyer avec le chèque correspondant (port gratuit) libellé à l'ordre d'ADAPT, à ADAPT Editions, 237, bd St-Germain, 75007 Paris. Tél. : 01 40 63 28 30.

xviii^e siècle : cet épisode n'a-t-il pas supposé une concertation scientifique internationale, y compris entre savants de pays ennemis ?

A. S. : Encore plus stupéfiant, cet épisode est pratiquement inconnu en France, pays qui a pourtant donné les voyageurs les plus hardis et les plus compétents. Mais, je voudrais ici faire un pari, cette lacune sera réparée avant 2004, date du prochain passage de Vénus. Tous les amateurs de science et d'astronomie seront alors au rendez-vous. On s'y prépare déjà aux Etats-Unis, en Angleterre, en Australie et dans bien d'autres pays, ce serait vraiment lamentable que mon livre soit le seul à rendre hommage à cet événement en France.

L'US : Croyez-vous que votre ouvrage puisse servir dans les classes, et notamment dans les TPE ?

A. S. : Absolument, sinon j'aurais raté mon objectif. Dois-je dire que je suis moi-même enseignant de physique en lycée et que j'ai essayé pendant l'année scolaire 2000-2001 un thème de ce livre (le système métrique) avec mes élèves de Seconde ? J'en tire un bilan positif et enrichissant. J'ai organisé une visite au musée du Conservatoire

de manière concrète : ce dernier comporte la mesure des distances par triangulation, la mesure du rayon de la Terre et l'étude du fonctionnement du pendule, questions profondément liées au système métrique, créé par la Révolution française. Tout d'abord, les révolutionnaires définissent le mètre comme étant la longueur du pendule qui bat la seconde. Peu après, étant donné que cette longueur varie d'un lieu géographique à un autre, ils changent d'avis et adoptent comme unité une petite fraction du tour de la Terre. Ceci implique qu'ils doivent mesurer le méridien, en d'autres termes mesurer le rayon de la Terre, ce qu'ils font par triangulation. J'ai également étudié la décimalisation et les puissances de dix autour des préfixes (kilo, hecto, déci, centi, etc.) introduits dans la nomenclature scientifique avec le système métrique (décimal, faut-il le rappeler ?).

Enfin, le programme de Seconde comporte un chapitre sur le « temps » : on doit montrer aux élèves comment un phénomène périodique peut servir à se repérer dans le temps et évoquer quelques

Bien des personnalités liées au système métrique ont joué une rôle de premier plan dans les événements révolutionnaires.

national des Arts et Métiers de Paris, où sont exposés les anciens et les nouveaux étalons de mesure, des montres décimales, des montres marines et ce qui reste du merveilleux laboratoire de Lavoisier. Je rappelle que ce savant est fortement concerné par l'établissement du kilogramme, l'unité de masse du système métrique.

Ainsi j'ai abordé le programme de Seconde

dispositifs qui permettent de le mesurer. Là encore, l'histoire du système métrique permet d'illustrer le thème et intéresser les élèves. J'ai déjà parlé de l'histoire du pendule, mais il y a aussi un autre point important : en poussant la décimalisation à son paroxysme, la Révolution a en effet introduit un calendrier révolutionnaire et bouleversé la division de la journée qui est passée à « dix heures ». Quelques montres décimales ont alors été fabriquées (certaines sont exposées au musée du CNAM). Cette heure décimale fut vite abandonnée : elle heurtait l'habitude des gens et compliquait la recherche de la longitude en mer donc la navigation. J'en profite pour rappeler que ce dernier point est étroitement lié au programme de géographie de Seconde et que le programme d'histoire de cette classe comporte l'étude de la Révolution, ce qui peut servir à un travail en parallèle : bien des personnalités liées au système métrique ont joué un rôle de premier plan dans les événements révolutionnaires, par exemple Condorcet, Prieur de la Côte d'Or, Talleyrand, Monge, etc.

C'est cependant dans le cadre des TPE que ce livre peut se révéler le plus utile, notamment autour du thème « Temps, rythmes et périodes ». Enfin, il peut aussi intéresser les collègues de français car il s'attarde sur le rôle de certains hommes de lettres comme Condorcet et Voltaire (dont j'évoque surtout les travaux scientifiques).

IRHSES

L'IRHSES est une association créée en 1987 à l'initiative du SNES.

Elle poursuit trois objectifs.

→ Favoriser la conservation des archives du syndicalisme enseignant dans le second degré et, au-delà, de tous les documents se rapportant à l'évolution du système éducatif.

→ Mener et faciliter les recherches dans ce domaine sur des moments de l'histoire syndicale, les mutations du système éducatif, les mémoires militantes...

→ Participer aux actions de formation syndicale.

L'IRHSES travaille en liaison avec d'autres instituts de recherche et des centres universitaires.

L'IRHSES publie une revue « Points de repères », des documents accompagnés d'un appareil critique et des témoignages de militants.



L'IRHSES est une association ouverte à tous ceux que l'histoire du syndicalisme enseignant et les questions de l'école intéressent. Peuvent adhérer des personnes physiques mais aussi des associations, des syndicats, des centres de recherches, des bibliothèques...

Pour nous contacter :

IRHSES, 5, square Villaret-de-Joyeuse,
75017 PARIS (métro Argentine).

Tél. : 01 40 68 74 74 - Fax : 01 40 68 74 75

e-mail : irhses@wanadoo.fr

Désormais, l'IRHSES est sur le Net :

www.irhses.snes.edu

Des publications en ligne,
des informations sur nos archives,
des exemples de documents consultables
et toutes les possibilités de nous contacter
et de dialoguer avec nous. A bientôt !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Individuel, 100 F (15,24 €)

Association ou syndicat, 300 F (45,73 €).

